

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 17 JUIN 2021

M. Jean-Claude JADOT, Président, ouvre la séance à 16h30'.

M. Irwin GUCKEL (en visio-conférence) et M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (en présentiel) siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et M^{me} la Directrice générale provinciale assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **51** membres assistent à la séance.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, une partie des membres de l'Assemblée assistent à la séance à distance grâce à la visio-conférence.

Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M^{me} Deborah COLOMBINI (PS), M^{me} Catharina CRAEN (PTB), M. Alain DECERF (PS), M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. Yves DERWAHL (PFF-MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M^{me} Katty FIRQUET (MR), M^{me} Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M^{me} Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M. Pol HARTOG (MR), M^{me} Catherine HAUREGARD (ECOLO), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M^{me} Isabelle HUMBLET (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M^{me} Catherine LACOMBLE (PTB), M^{me} Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (CDH-CSP), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M^{me} Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M^{me} Nicole MARÉCHAL (ECOLO), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M^{me} Marie MONVILLE (CDH-CSP), M^{me} Assia MOUKKAS (ECOLO), M^{me} Sabine NANDRIN (MR), M. Michel NEUMANN (ECOLO), M^{me} Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMANN (SP), M. Grégory PIRON (PTB), M. Rafik RASSAA (PTB), M^{me} Carine RENSON (PS), M^{me} Isabelle SAMEDI (ECOLO), M^{me} Marie-Christine SCHEEN (PTB), M. Jacques SCHROBILTGEN (CDH-CSP), M^{me} Vinciane SOHET (PS), M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (MR), M^{me} Victoria VANDEBERG (MR), M. Julien VANDEBURIE (ECOLO).

Excusés :

M^{me} Astrid BASTIN (CDH-CSP), M. Marc DELREZ (PTB), M. André DENIS (MR), M^{me} Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M^{me} Murielle FRENAY (ECOLO).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021.
2. Représentation provinciale au sein de l'Assemblée générale de l'Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs - Zone 2 IILE-SRI.
(Document 20-21/272) – Bureau
3. Adoption du rapport de rémunération des membres du Conseil provincial et du Collège provincial pour l'année 2020, établi conformément à l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.
(Document 20-21/273) – Bureau
4. Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Coopération Culturelle régionale de l'arrondissement de Liège » pour son fonctionnement 2021.
(Document 20-21/274) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
5. Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien des asbl « Institut d'Histoire Ouvrière, Économique et Sociale » et « ALPHAS » dans le cadre de demandes de prolongation de délai de production de justificatifs.
(Document 20-21/275) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
6. Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Festival Royal de Théâtre de Spa » dans le cadre de l'édition 2021 du Festival, du 9 au 22 août 2021.
(Document 20-21/276) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
7. Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Festival Vacances Théâtre de Stavelot » – Organisation du Festival VTS du 2 au 11 juillet 2021.
(Document 20-21/277) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
8. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Liège Europe Métropole » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/278) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
9. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Conférence des Bourgmestres des communes germanophones » (Konferenz der Bürgermeister der deutschsprachigen Gemeinden Belgiens) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/279) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
10. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Moi Aussi, je joue au Ping !!! » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/280) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
11. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Royal Football Club Liège Athlétisme » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/281) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)

12. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre d'Étude et de Documentation Sociale de la Province de Liège » (CEDS) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/282) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
13. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « L'Observatoire, créateur d'échanges et de transversalité dans le social » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/283) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
14. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Radio – Télévision – Culture » (RTC) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/284) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
15. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre d'Entraînement et de Formation de haut niveau en football de la Région wallonne » (CREF) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/285) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
16. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre de Réadaptation au Travail » (CRT) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/286) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
17. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Médical Hélicopté » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/287) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
18. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centrale de Services à Domicile – Réseau Solidaris » (CSD) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/288) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
19. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Jumping International de Liège » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/289) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
20. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Maison des Sports de la Province de Liège » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/290) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
21. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'association « Forum Européen pour la Sécurité Urbaine » (EFUS) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/291) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)

22. Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l’asbl « Basse-Meuse Football Academy » – Convention de subventionnement 2020-2021 en faveur de la formation des jeunes joueurs de football en Province de Liège.
(Document 20-21/292) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
23. Désignation de comptables des matières effectif et suppléante pour l’IPES de Seraing – Site d’Ougrée.
(Document 20-21/293) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
24. Désignation de comptables des matières effectif et suppléant pour l’IPEPS de Huy-Waremme.
(Document 20-21/294) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
25. Mise en non-valeurs de créances dues au Centre d’Aide à Domicile (CAD).
(Document 20-21/295) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
26. Augmentation du prix des repas pour les restaurants didactiques.
(Document 20-21/296) – 3^{ème} Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)
27. Augmentation du prix des repas pour les cantines scolaires.
(Document 20-21/297) – 3^{ème} Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)
28. Révision et adaptation du montant des redevances annuelles de pension dans les internats des établissements provinciaux d’enseignement.
(Document 20-21/298) – 3^{ème} Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)
29. Adoption des contrats d’objectifs des écoles d’enseignement secondaire (2^{ème} vague) : Institut Provincial d’Enseignement Agronomique de La Reid, Institut Provincial d’Enseignement secondaire spécialisé de Micheroux, Institut Provincial d’Enseignement secondaire de Hesbaye, École Polytechnique de Seraing, Institut Provincial d’Enseignement secondaire de Huy et Lycée technique provincial Jean Boets.
(Document 20-21/299) – 3^{ème} Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)
30. Rapport d’évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l’asbl « Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l’Enseignement Officiel Neutre Subventionné » (CPEONS) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/300) – 3^{ème} Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)
31. Marché public de Travaux – Procédure négociée directe avec publication préalable – Mode de passation et conditions du marché – Internat de Verviers – Rénovation des 5^{ème} et 6^{ème} étages.
(Document 20-21/301) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
32. Marché public de Travaux – Procédure ouverte – Mode de passation et conditions du marché – Construction d’un Pôle des Savoirs et d’une Pépinière d’Entreprises sur le site de Bavière – Travaux de parachèvements divers et abords.
(Document 20-21/302) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
33. Cultes – Demande de reconnaissance de la Mosquée Errahma de Verviers.
(Document 20-21/303) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
34. Avis sur le projet de budget 2022 de l’Établissement d’Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège.
(Document 20-21/304) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)

35. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée » (DTVVL) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/305) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
36. I.I.L.E. – Première assemblée générale ordinaire fixée au 21 juin 2021.
(Document 20-21/306) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
37. ECETIA Intercommunale – Première assemblée générale ordinaire fixée au 22 juin 2021.
(Document 20-21/307) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
38. ECETIA Finances – Première assemblée générale ordinaire fixée au 22 juin 2021.
(Document 20-21/308) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
39. INTRADEL – Première assemblée générale ordinaire fixée au 24 juin 2021.
(Document 20-21/309) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
40. NEOMANSIO – Première assemblée générale ordinaire fixée au 24 juin 2021.
(Document 20-21/310) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
41. CHR Citadelle – Première assemblée générale ordinaire fixée au 25 juin 2021.
(Document 20-21/311) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
42. CHR Verviers – Première assemblée générale ordinaire fixée au 29 juin 2021.
(Document 20-21/312) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
43. SPI – Première assemblée générale ordinaire fixée au 29 juin 2021.
(Document 20-21/313) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
44. ENODIA – Première assemblée générale ordinaire fixée au 29 juin 2021.
(Document 20-21/314) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
45. I.G.I.L. – Première assemblée générale ordinaire fixée au 29 juin 2021.
(Document 20-21/315) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
46. ISoSL – Première assemblée générale ordinaire fixée au 30 juin 2021.
(Document 20-21/316) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
47. RESA - Assemblée générale extraordinaire fixée au 1^{er} juillet 2021.
(Document 20-21/317) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
48. Convocations à la 1^{ère} Assemblée générale extraordinaire de la SRL « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien » (ÖWOB), fixée le 29 juin 2021 à 19h45 et à la 2^{ème} Assemblée générale extraordinaire de la SRL « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien » (ÖWOB), fixée le 29 juin 2021 à 20h30.
(Document 20-21/318) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
49. Participations – Sociétés de logement – SCRL ÖEWBE et SRL ÖWOB – Cession des parts de la Région wallonne – Renonciation au droit de préemption.
(Document 20-21/319) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Economie – Mobilité)
50. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que l'ordre du jour actualisé de la séance du jour ainsi que l'ordre du jour des questions d'actualité ont été envoyés par email aux membres de l'Assemblée, avant le début de la séance.

M. le Président rappelle aux membres de l'Assemblée d'allumer leur micro lorsqu'il leur donne la parole et de le couper à la fin de leur intervention.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

M^{me} la Deuxième Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021 :

« Séance publique

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Monsieur Irwin GUCKEL (en présentiel) et de moi-même (en visio-conférence).*
- *La séance est ouverte à 16h35'.*
- *51 membres y assistent.*
- *Madame la Directrice générale provinciale assiste à la séance.*
- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*
- *Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2021.*
- *L'Assemblée entend les réponses du Collège provincial aux questions d'actualité reprises sous les documents 20-21/A22, A23, A24 et A25.*
- *L'Assemblée adopte à l'unanimité les documents :*
 - *20-21/223 à 225 ;*
 - *20-21/227 ;*
 - *20-21/231 et 232 (leurs articles 2 à 4) ;*
 - *20-21/234 à 237 ;*
 - *20-21/239 à 242 ;*
 - *20-21/244 à 252 ;*
 - *20-21/254 à 257 ;*
 - *20-21/261 ;*
 - *20-21/267 à 269 ;*
 - *et les documents 20-21/270 et 271 (points en urgence).*
- *L'Assemblée adopte les documents :*
 - *20-21/226 ;*
 - *20-21/228 ;*
 - *20-21/233 ;*
 - *20-21/253 ;*
 - *20-21/259 et 260 ;*
 - *et les documents 20-21/262 à 266.*
- *L'Assemblée prend connaissance des documents 20-21/243 et 258.*
- *Le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2021 est approuvé.*
- *La séance publique est levée à 18h20'.*

En séance à huis clos,

L'Assemblée a procédé :

- à la nomination, sous réserve d'agrément par la Communauté française, de Madame Rosa Alba DE ACETIS, à titre définitif et à temps plein en qualité de Directrice dans un emploi définitivement vacant à l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège, à dater du 1^{er} juin 2021 (document 20-21/229) ;
- à la désignation de Madame Marianne DAWIRS, pour un mandat de cinq ans, renouvelable, en qualité de Directrice du département Sciences agronomiques de la Haute Ecole de la Province de Liège, à dater du 1^{er} juillet 2021 (document 20-21/230).

L'Assemblée a décidé :

- de prendre acte du courrier de Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, par lequel elle émet le souhait d'accéder à la retraite à la date du 1^{er} février 2022, et d'autoriser l'intéressée à faire valoir ses droits à la pension de retraite et à porter le titre honorifique de sa fonction (document 20-21/231, article 1^{er}) ;
- de prendre acte du courrier de Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, par lequel il confirme son départ à la retraite à la date du 1^{er} février 2022, et d'autoriser l'intéressé à faire valoir ses droits à la pension de retraite et à porter le titre honorifique de sa fonction (document 20-21/232, article 1^{er}). »

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 20-21/272 : REPRÉSENTATION PROVINCIALE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'INTERCOMMUNALE D'INCENDIE DE LIÈGE ET ENVIRONS - ZONE 2 IILE-SRI.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/272 a été soumis à l'examen du Bureau.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, le Bureau invite l'Assemblée à l'adopter par consensus.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du Bureau sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le CDLD et, plus particulièrement, ses articles L1523-11, L1523-15, L1532-2, L2223-12/13 et ses dispositions relatives aux cumuls des conseillers et députés provinciaux ;

Vu les articles 167 et 168 du Code électoral ;

Vu les statuts de la Société intercommunale IILE-SRI à laquelle la Province de Liège est associée ;

Vu la nouvelle composante du Conseil provincial issu des élections provinciales du 14 octobre 2018, à savoir :

- 17 membres représentant le PS ;
- 15 membres représentant le MR ;
- 12 membres représentant ECOLO ;
- 6 membres représentant le PTB ;
- et 6 membres représentant le CDH-CSP ;

Attendu qu'il y a lieu, suite à l'adhésion de la Province de Liège à l'Intercommunale IILE-SRI, de désigner ses représentants au sein de l'Assemblée générale de celle-ci ;

Attendu que l'application de la proportionnelle selon la Clé D'Hondt donne, en ce qui concerne la représentation de la Province à l'Assemblée générale, calculée sur la base de 5 mandats, le résultat suivant :

- 2 mandats pour le groupe PS ;
- 2 pour le groupe MR ;
- et 1 pour le groupe ECOLO ;

	PS 17 sièges		MR 15 sièges		ECOLO 12 sièges		PTB 6 sièges		CDH - CSP 6 sièges	
1	17,0000	1	15,0000	2	12,0000	3	6,0000	7	6,0000	8
2	8,5000	4	7,5000	5	6,0000	6				
3	5,6667	9	5,0000	10	4,0000	12				
4	4,2500	11	3,7500	13						
5	3,4000	14	3,0000	15						

Vu les propositions formulées par les groupes politiques concernés ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – Les représentants de la Province de Liège au sein de l'Assemblée générale de la Société intercommunale IILE-SRI sont désignés conformément au tableau repris en annexe.

Article 2. – La durée des mandats est limitée à la durée de la présente législature. Ils prendront cours lors de la prochaine assemblée générale et prendront fin lors de la tenue de la première assemblée générale qui suivra l'installation des nouveaux conseils communaux et provinciaux issus des prochaines élections communales et provinciales, (ou au lendemain des prochaines élections provinciales pour les Conseillers provinciaux qui auraient perdu leur mandat primaire, pour ne pas s'être représentés ou ne pas avoir été réélus), à moins qu'il en soit décidé autrement, en cours de mandat, par le Conseil provincial.

Article 3. – Un extrait conforme de la présente résolution sera notifié :
- aux intéressés, pour leur servir de titre ;
- à la société concernée, pour disposition.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Annexe au document 20-21/272
Résolution

Représentation provinciale pour la législature 2018-2024

Nom de la Société	Nom et prénom	Parti	Titre	Mandat
Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs - (Liège Zone 2 IILE- SRI)	BRODURE-WILLAIN Muriel	PS	DP	Représentant à l'AG
	COLOMBINI Deborah	PS	CP	Représentant à l'AG
	DUBOIS Guy	MR	CP	Représentant à l'AG
	NEVEN-JACOB Chantal	MR	CP	Représentant à l'AG
	MOUKKAS Assia	ECOLO	CP	Représentant à l'AG

DOCUMENT 20-21/273 : ADOPTION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL PROVINCIAL ET DU COLLÈGE PROVINCIAL POUR L'ANNÉE 2020, ÉTABLI CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L6421-1 DU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA DÉCENTRALISATION.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/273 a été soumis à l'examen du Bureau.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, le Bureau invite l'Assemblée à l'adopter par consensus.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du Bureau sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales ;

Vu la Circulaire du 18 avril 2018 du Service Public de Wallonie, qui vise à la mise en application du Décret du 29 mars 2018 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et, plus particulièrement, son article L6421-1 ;

Vu le dispositif de l'AGW de pouvoirs spéciaux n° 32 du 30 avril 2020 relatif à la tenue des réunions des organes des intercommunales, sociétés à participation publique locale significative, associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, sociétés de logement de service public, A.S.B.L. communale ou provinciale, régies communale ou provinciale autonome, association de projet ou tout autre organisme supralocal ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Considérant que l'article L6421-1 du Code susvisé prescrit que le Conseil provincial établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires ;

Considérant que ce rapport doit être transmis au Gouvernement wallon pour le 1^{er} juillet 2021 ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'adopter le rapport de rémunération des membres du Conseil provincial et du Collège provincial pour l'année 2020 tel qu'annexé.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- ~~Vote(nt) pour :~~
- ~~Vote(nt) contre :~~
- ~~S'abstien(nen)t :~~
- Unanimité.

Article 2. – La présente résolution sera notifiée électroniquement au Gouvernement wallon via le Guichet des pouvoirs locaux, pour disposition.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Informations générales relatives à l'institution :

Numéro d'identification (BCE)	0207.725.104
Type d'institution	Province
Nom de l'institution	Province de Liège
Période de reporting	1 ^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Nombre de réunions	
Conseil Provincial	13
Collège Provincial	48
Bureau du Conseil provincial	20
<u>Commissions du Collège provincial</u>	
1^{ère} Commission (Luc GILLARD) Du 1^{er} janvier 2020 au 29 octobre 2020 (Culture - Jeunesse - Relations avec les territoires, les villes et les communes - Sécurité civile - Mobilité - Relations internationales et institutionnelles - Fonds européens - Transition numérique) À partir du 30 octobre 2020 (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)	11
2^{ème} Commission (Katty FIRQUET) (Santé - Établissements hospitaliers - Affaires sociales - Enseignement spécialisé - ASBL Centre de réadaptation au travail - Sports - Communication et information - Budget)	11
3^{ème} Commission (Robert MEUREAU) Du 1^{er} janvier 2020 au 29 octobre 2020 (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie) À partir du 30 octobre 2020	10
3^{ème} Commission (Muriel BRODURE-WILLAIN) (Enseignement – Formation – Transition numérique)	2

<p>4^{ème} Commission (André DENIS) <u>Du 1^{er} janvier 2020 au 29 octobre 2020</u> (Transition écologique et alimentation : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures) <u>À partir du 30 octobre 2020</u> (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)</p>	10
<p>5^{ème} Commission (Muriel BRODURE-WILLAIN) <u>Du 1^{er} janvier 2020 au 29 octobre 2020</u> (Enseignement – Formation – Personnel enseignant subventionné et assimilé)</p>	8
<p>5^{ème} Commission (Claude KLENKENBERG) <u>À partir du 30 octobre 2020</u> (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)</p>	2

Membres du Conseil provincial :

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions ⁹
Député provincial Président	GILLARD Luc	104.782,14 €	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 48/48 (100%) Commission : 11/11 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Députée provinciale Vice-présidente	FIRQUET Katty	106.871,61 €	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 48/48 (100%) Commission : 11/11 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Député provincial (démission au 29 octobre 2020)	MEUREAU Robert	95.673,46 €	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 40/41 (98%) Commission : 10/10 (100%) Conseil : 10/10 (100%)
Députée provinciale	BRODURE-WILLAIN Muriel	109.240,18 €	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 47/48 (98%) Commission : 10/10 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Député provincial	DENIS André	106.057,21 €	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 45/48 (94%) Commission : 10/10 (100%) Conseil : 12/13 (92%)
Député provincial (installé en tant que Député provincial le 30 octobre 2020)	KLENKENBERG Claude	16.292,65 €	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 6/7 (86%) Commission : 2/2 (100%) Conseil : 3/3 (100%)

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

Conseiller provincial Président du Conseil provincial	JADOT Jean-Claude	32.951,73 €	Voir Annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir Annexe 2	Bureau : 19/20 (95%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale 1 ^{ère} Vice-présidente du Conseil (décédée le 5 août 2020)	ABAD-PERICK Myriam	2.726,06 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Bureau : 5/5 (100%) Commission : 2/2 (100%) Conseil : 3/3 (100%)
Conseiller provincial 1 ^{er} Vice-président du Conseil (depuis le 1 ^{er} juillet 2020)	BAGCI Mustafa	9.262,69 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Bureau : 9/9 (100%) Commission : 21/21 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial 2 ^{ème} Vice-président du Conseil	MEURENS Jean-Claude	8.532,30 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Bureau : 20/20 (100%) Commission : 10/10 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial 1 ^{er} Secrétaire du Conseil	GUCKEL Irwin	8.749,94 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Bureau : 18/20 (90%) Commission : 11/11 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale 2 ^{ème} Secrétaire du Conseil	THANS-DEBRUGE Anne	8.097,06 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Bureau : 17/20 (85%) Commission : 10/11 (91%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial (démission le 14 octobre 2020) Président 1 ^{ère} Commission	LOMBA Eric	4.853,73 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Commission : 8/8 (100%) Conseil : 7/7 (100%)
Conseiller provincial Président 1 ^{ère} Commission (à partir du 20 octobre 2020) Chef de groupe	CAPPA Serge	8.789,60 €	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Bureau : 20/20 (100%) Commission : 23/23 (100%) Conseil : 13/13 (100%)

Conseiller provincial Président 2 ^{ème} Commission	CIALONE Thomas	6.745,79 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Commission : 10/11 (91%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseillère provinciale Présidente 5 ^{ème} Commission <i>(jusqu'au 29 octobre 2020)</i> Présidente 3 ^{ème} Commission <i>(à partir du 30 octobre 2020)</i>	NANDRIN Sabine	9.348,79 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Commission : 21/21 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale Présidente 4 ^{ème} Commission	SAMEDI Isabelle	6.636,98 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Commission : 10/10 (100%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseiller provincial Président 3 ^{ème} Commission <i>(jusqu'au 29 octobre 2020)</i> Président 5 ^{ème} Commission <i>(à partir du 30 octobre 2020)</i>	FERNANDEZ Miguel	7.181,04 €	Voir annexe 1	Art. L2212-7, § 1 ^{er} alinéa 8 du CDLD	Voir annexe 2	Commission : 12/12 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale	BASTIN Astrid	4.881,65 €	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 10/10 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale	COLOMBINI Deborah	5.850,33 €	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 16/21 (76%) Conseil : 10/13 (77%)
Conseillère provinciale	CRAEN Catharina	3.900,21 €	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 7/11 (64%) Conseil : 11/13 (85%)
Conseiller provincial	DECERF Alain	2.820,63 €	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 3/10 (30%) Conseil : 10/13 (77%)

Conseillère provinciale Cheffe de groupe	DEFRANG-FIRKET Virginie	7.582,80 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 16/20 (80%) Commission : 21/21 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	DEGEY Maxime	4.557,35 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/10 (90%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	DELREZ Marc	4.553,08 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 8/10 (800%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseiller provincial <i>(en congé, à partir du 21 octobre 2019, dans le cadre d'une maladie nécessitant une absence et attestée par un certificat médical d'incapacité jusqu'au 30 avril 2020 inclus)</i>	DERWAHL Yves	4.352,50 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 7/8 (88%) Conseil : 7/7 (100%)
Conseiller provincial	DUBOIS Guy	7.373,71 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 22/22 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	EL HAJJAJI Hajib	4.879,53 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 10/10 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	ERNST Serge	4.984,07 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale	FRANÇOIS Nathalie	3.257,99 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/15 (100%) Conseil : 11/13 (85%)
Conseillère provinciale	FRENAY Murielle	4.770,72 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 10/10 (100%) Conseil : 13/13 (100%)

Conseillère provinciale	GAILLARD Sandrina	4.988,34 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Conseil : 11/13 (85%)
Conseillère provinciale	GRAINDORGE Isabelle	5.423,60 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 12/12 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	HARTOG Pol	4.235,16 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/10 (90%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseillère provinciale	HAUREGARD Catherine	5.201,71 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/10 (90%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	HOUSIAUX Alexis	6.067,94 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale (Installée le 26 juin 2020)	HUMBLET Isabelle	3.264,40 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 5/7 (71%) Conseil : 9/9 (100%)
Conseiller provincial (Député provincial à partir du 30 octobre 2020)	KLENKENBERG Claude	3.473,48 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 8/10 (80%) Conseil : 9/10 (90%)
Conseillère provinciale	LACOMBLE Catherine	4.117,84 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 7/11 (58%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale	LEBEAU Caroline	5.201,70 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 10/10 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	LEJEUNE Jean-Denis	4.425,95 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/10 (90%) Conseil : 12/13 (92%)

Conseiller provincial Chef de groupe	LEJEUNE Luc	5.850,31 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 16/20 (80%) Commission : 12/12 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	LÉONARD Roland	4.343,98 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/10 (90%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseillère provinciale	LUX Valérie	6.942,73 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 22/22 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	MAGNERY Marc	7.156,08 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 22/22 (100%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseillère provinciale	MARÉCHAL Nicole	4.548,82 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/11 (82%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseillère provinciale	MONVILLE Marie	4.879,53 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale	MOUKKAS Assia	4.883,78 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 12/12 (100%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseiller provincial <i>(installé en tant que Conseiller provincial temporaire du 21 novembre 2019 au 30 avril 2020 inclus en remplacement de Yves Derwahl)</i>	MÜLLER Daniel	853,46 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 2/2 (100%) Conseil : 2/2 (100%)
Conseiller provincial	NAVET Luc	640,09 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 2/11 (18%) Conseil : 1/13 (8%)
Conseiller provincial	NEUMANN Michel	4.126,37 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 10/12 (83%) Conseil : 12/13 (92%)

Conseillère provinciale	NEVEN-JACOB Chantal	4.774,97 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseiller provincial	NYSSSEN Didier	5.641,22 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 10/10 (100%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial	OSSEMANN Alfred	6.503,21 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 20/21 (91%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseiller provincial Chef de groupe	RASSAA Rafik	4.871,00 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 15/20(75%) Commission : 10/11 (91%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale (Installée le 30 octobre 2020)	RENSON Carine	870,51 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 1/2 (50%) Conseil : 3/3 (100%)
Conseillère provinciale	SCHEEN Marie-Christine	4.335,46 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/10 (90%) Conseil : 12/13 (92%)
Conseiller provincial	SCHROBILTGEN Jacques	5.097,15 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/11 (82%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseillère provinciale (Installée le 26 octobre 2020)	SOHET Vinciane	1.523,38 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 1/2 (50%) Conseil : 6/6 (100%)
Conseillère provinciale	VANDEBERG Victoria	5.201,70 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/12 (92%) Conseil : 13/13 (100%)
Conseiller provincial Chef de groupe	VANDEBURIE Julien	5.205,97 €	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 16/20 (80%) Commission : 10/12 (83%) Conseil : 13/13 (100%)

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting. (Voir annexe 3

FONCTION	Nbre	Jeton de présence		Rémunération			Complément rémunération			Avantages de toute nature		
		Montant brut/séance	Fondement	Montant mensuel brut	Montant annuel brut (2020)	Fondement	Type	Montant indemnité (2020)	Fondement	Type	Valeur (2020)	Fondement
Président du Conseil	1	Néant	L 2212-7 CDLD Art. 126 ROI Conseil	2.759,48 €	33.113,82 €	L2212-7, §1 CDLD Art 127 ROI Conseil	Néant	/		Véhicule de service Mise à disposition d'une adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil.	/	Art. 131 §1 ROI Conseil L2212-7 CDLD Art. 137 ROI Conseil
Vice-président du Conseil	2	217,63 €	L 2212-7 CDLD Art. 126 ROI Conseil	278,56 €	3.342,72 €	L2212-7, §1 CDLD Art 127 ROI Conseil	Frais de déplacement	0,3482 €/km	L2212-7 CDLD Art. 130 ROI Conseil	Mise à disposition d'une adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil. Carte de parking pour les besoins des séances du Conseil provincial et des Commissions ⁽¹⁾	150 h./an (200€)	L2212-7 CDLD Art. 137 ROI Conseil Art. 132 ROI Conseil
Secrétaire du Conseil	2	217,63 €	L 2212-7 CDLD Art. 126 ROI Conseil	278,56 €	3.342,72 €	L2212-7, §1 CDLD Art 127 ROI Conseil	Frais de déplacement	0,3482 €/km	L2212-7 CDLD Art. 130 ROI Conseil	Mise à disposition d'adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil. Carte de parking pour les besoins des séances du Conseil provincial et des Commissions ⁽¹⁾	150 h./an (200€)	L2212-7 CDLD Art. 137 ROI Conseil Art. 132 ROI Conseil
Président de Commission	5	217,63 €	L 2212-7 CDLD Art. 126 ROI Conseil	165,40 €	1.984,74 €	L2212-7, §1 CDLD Art 127 ROI Conseil	Frais de déplacement	0,3482 €/km	L2212-7 CDLD Art. 130 ROI Conseil	Mise à disposition d'adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil. Carte de parking pour les besoins des séances du Conseil provincial et des Commissions ⁽¹⁾	150 h./an (200€)	L2212-7 CDLD Art. 137 ROI Conseil Art. 132 ROI Conseil
Conseillers provinciaux	51	217,63 €	L 2212-7 CDLD Art. 126 ROI Conseil	Néant	Néant	L2212-7 CDLD	Frais de déplacement	0,3482 €/km	L2212-7 CDLD Art. 130 ROI Conseil	Mise à disposition d'adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil. Carte de parking pour les besoins des séances du Conseil provincial et des Commissions ⁽¹⁾	150 h./an (200€)	L2212-7 CDLD Art. 137 ROI Conseil Art. 132 ROI Conseil
Députés provinciaux	5	Néant	L 2212-7 CDLD Art. 126 ROI Conseil	7.763,55 €	93.162,65 €	L2212-45 § 2 CDLD	Indemnité forfaitaire	26.085,60€	L2212-45 CDLD	Véhicule de fonction - GSM de service - PC - Tablette de service - Internet fixe et/ou mobile Configuration informatique pour les besoins de service	3.910,73 € (*) 7€ (*) 6€ (*) 3€ (*) 5€ (*) /	Art. 47 ROI Collège Art. 48 ROI Collège L2212-7 CDLD

index au 1/04/20 = 1,7410

(*) Valeur moyenne

⁽¹⁾ Pour les Conseillers qui sont domiciliés à 5 kms au moins du lieu de la réunion. (*) Valeur moyenne

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018	5/08/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	1 ^{ère} Vice-Présidente du Conseil provincial	26/10/2018	30/06/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Membre du Bureau	26/10/2018	25/06/2020	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	13/11/2018	30/06/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	13/11/2018	30/06/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	1 ^{er} Vice-Président du Conseil provincial	1/07/2020		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Membre du Bureau	25/06/2020		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BASTIN Astrid	90.06.15-392.23		CDH	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BASTIN Astrid	90.06.15-392.23		CDH	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Députée provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Chef de groupe	17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Membre du Bureau	17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Membre suppléant du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Président de la 2 ^{ème} Commission	23/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	26/09/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Cheffe de groupe	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	27/03/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Membre suppléant du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	DENIS André	67.11.30-243.50	MR	DP	Député provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31	PFF-MR	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31	PFF-MR	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63	MR	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63	MR	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63	MR	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47	ECOLO	CP	Conseiller provincial		26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47	ECOLO	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission		26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ERNST Serge	66.11.18-295.46	CDH	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ERNST Serge	66.11.18-295.46	CDH	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission		26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ERNST Serge	66.11.18-295.46	CDH	CP	Vice-Président de la 2 ^{ème}		23/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Président de la 3 ^{ème} Commission		20/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53	MR	CP	Conseillère provinciale		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53	MR	DP	Députée provinciale Vice-présidente		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42	ECOLO	CP	Conseillère provinciale		26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42	ECOLO	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission		26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53	ECOLO	CP	Conseillère provinciale		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53	ECOLO	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53	ECOLO	CP	Vice-Présidente de la 5 ^{ème}		19/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56	ECOLO	CP	Conseillère provinciale		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56	ECOLO	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56	ECOLO	CP	Membre suppléant du Bureau		17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GILLARD Luc	65.11.16-219.64	PS	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GILLARD Luc	65.11.16-219.64	PS	DP	Député provincial - Président du Collège		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10	PS	CP	Conseillère provinciale		26/09/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10	PS	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission		26/09/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81	PS	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81	PS	CP	1 ^{er} Secrétaire du Conseil provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81	PS	CP	Membre du Bureau		26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81	PS	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HARTOG Pol	61.03.13-201.32	MR	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HARTOG Pol	61.03.13-201.32	MR	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27	ECOLO	CP	Conseillère provinciale		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27	ECOLO	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11	PS	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11	PS	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission		13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73	PS	CP	Conseillère provinciale		25/06/2020		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73	PS	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission		25/06/2020		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73	PS	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission		25/06/2020		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77	MR	CP	Conseiller provincial		26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77	MR	CP	Président du Conseil provincial		26/10/2018		Rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Député provincial	30/10/2020		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LACOMBLE Catherine	65.12.01-058.03		PTB	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LACOMBLE Catherine	65.12.01-058.03		PTB	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	20/12/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	20/12/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Jean-Denis	59.11.08-281.19		CDH	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Jean-Denis	59.11.08-281.19		CDH	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Chef de groupe	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018	14/10/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	13/11/2018	14/10/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Président de la 1 ^{ère} Commission	20/11/2018	14/10/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Membre suppléant du Bureau	17/09/2019	14/10/2020	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Vice-Présidente de la 3 ^{ème} Commission	20/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Conseiller provincial	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	26/09/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018	29/10/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Député provincial	26/10/2018	29/10/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	2 ^{ème} Vice-Président du Conseil provincial	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Membre suppléant du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MÜLLER Daniel	92.04.15-179-70		MR	CP	Conseiller provincial	21/11/2019	30/04/2020	Rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	MÜLLER Daniel	92.04.15-179-70		MR	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	21/11/2019	30/04/2020	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Présidente de la 5 ^{ème} Commission	19/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Vice-Président de la 4 ^{ème}	19/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		SP	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		SP	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		SP	CP	Membre de la 5 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Chef de groupe	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Vice-Président de la 1 ^{ère}	20/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Membre de la 1 ^{ère} Commission	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Présidente de la 4 ^{ème} Commission	19/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SCHÉEN Marie-Christine	64.02.07-202.73		PTB	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SCHÉEN Marie-Christine	64.02.07-202.73		PTB	CP	Membre de la 4 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SCHROBILTGEN Jacques	89.05.11-221.92		CSP	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SCHROBILTGEN Jacques	89.05.11-221.92		CSP	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	2 ^{ème} Secrétaire du Conseil	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Membre du Bureau	26/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Conseillère provinciale	24/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Membre de la 2 ^{ème} Commission	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Membre de la 3 ^{ème} Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Chef de groupe	17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Membre du Bureau	17/09/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27	MR	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16	MR	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47	ECOLO	CP	Représentant à l'AG		26/09/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01	PS	CP	Administrateur		23/05/2019		Rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74	PS	CP	Représentant à l'AG		23/05/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01	PS	CP	Représentant à l'AG		23/05/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31	MR	CP	Représentant à l'AG		23/05/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64	MR	CP	Représentant à l'AG		23/05/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93	ECOLO	CP	Représentant à l'AG		26/09/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Administrateur		13/06/2019		Rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53	MR	DP	Administrateur		13/06/2019		Rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10	PS	CP	Représentant à l'AG		21/10/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53	MR	DP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	LUX Valérie	73.09.07-122.03	MR	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56	ECOLO	CP	Représentant à l'AG		26/09/2019		Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	RENSON Carine	69.02.20-284.94	PS	CP	Administrateur		30/10/2020		Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78	PS	DP	Administrateur		13/06/2019	29/10/2020	Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05	PS	CP	Administrateur		13/06/2019		Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70	MR	CP	Administrateur		26/06/2019		Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42	ECOLO	CP	Administrateur		26/06/2019		Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78	PS	DP	Représentant à l'AG		13/06/2019	29/10/2020	Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	RENSON Carine	69.02.20-284.94	PS	CP	Représentant à l'AG		30/10/2020		Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05	PS	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77	MR	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	LUX Valérie	73.09.07-122.03	MR	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège	203.963.680	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42	ECOLO	CP	Représentant à l'AG		26/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Administrateur		13/06/2019		Rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04	PS	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70	MR	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	HARTOG Pol	61.03.13-201.32	MR	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61	ECOLO	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	GILLARD Luc	65.11.16-219.64	PS	DP	Administrateur		13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DECERF Alain	58.09.15-313.33	PS	CP	Administrateur		13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27	MR	CP	Administrateur		13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77	MR	CP	Administrateur		13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61	ECOLO	CP	Administrateur		13/06/2019	24/06/2020	Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47	ECOLO	CP	Administrateur		25/06/2020		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	GILLARD Luc	65.11.16-219.64	PS	DP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DECERF Alain	58.09.15-313.33	PS	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27	MR	CP	Représentant à l'AG		13/06/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
1	6	ENODIA	204.245.277	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	24/06/2020	Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/06/2020		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	13/06/2019	25/06/2020	Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	25/06/2020		Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	25/06/2020	Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	25/06/2020		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	13/06/2019	14/10/2020	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Administrateur	26/06/2019	25/09/2020	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Administrateur	30/10/2020		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	PTB			PTB	Administrateur				Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	14/10/2020	Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/06/2019	25/09/2020	Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	21/11/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	21/11/2019		Rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	15	Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs (Zone de secours 2 IILE-SRI)	248.929.120	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant au CA (observateur)	10/12/2020		Non rémunéré
1	15	Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs (Zone de secours 2 IILE-SRI)	248.929.120	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant au CA (observateur)	10/12/2020		Non rémunéré
2	1	Liège Euregio Meuse-Rhin	462.078.009	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	1	Liège Euregio Meuse-Rhin	462.078.009	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur suppléant	25/03/2019		Non rémunéré
2	1	Liège Euregio Meuse-Rhin	462.078.009	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	1	Liège Euregio Meuse-Rhin	462.078.009	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG suppléant	25/03/2019		Non rémunéré
2	2	Section belge du Centre international de recherches et d'informations sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC Section belge)	410.650.785	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73		PS	CP	Administrateur	25/06/2020		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73		PS	CP	Représentant à l'AG	25/06/2020		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	HOUSTIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	HOUSTIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	5	Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel, Section	407.844.220	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	FERNANDEZ Miquel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	FERNANDEZ Miquel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	10	VEDIA (anciennement Télévesdre)	437.887.001	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	10	VEDIA (anciennement Télévesdre)	437.887.001	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	10	VEDIA (anciennement Télévesdre)	437.887.001	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	11	BELGOMANIA	455.274.052	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	11	BELGOMANIA	455.274.052	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	11	BELGOMANIA	455.274.052	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	12	Centre wallon d'Art contemporain de la Communauté française, la Châtaigneraie	429.731.279	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Administrateur	21/10/2019		Non rémunéré
2	12	Centre wallon d'Art contemporain de la Communauté française, la Châtaigneraie	429.731.279	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/03/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	DP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	25/03/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/03/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	DP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	14	Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL)	405.683.197	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	14	Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL)	405.683.197	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	14	Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL)	405.683.197	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	14	Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL)	405.683.197	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	12/12/2019		Non rémunéré
2	16	Préhistomuseum	452.017.921	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	16	Préhistomuseum	452.017.921	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	16	Préhistomuseum	452.017.921	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	LACOMBLE Catherine	65.12.01-058.03		PTB	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	18	Association de gestion des Centres sportifs du Sart-Tilman (CSST)	414.650.452	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur invité (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	18	Association de gestion des Centres sportifs du Sart-Tilman (CSST)	414.650.452	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Observateur à l'AG (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	18	Association de gestion des Centres sportifs du Sart-Tilman (CSST)	414.650.452	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Observateur à l'AG (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	20	Moi aussi, je joue au ping !!!	480.102.686	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	23	Service Social des Agents Provinciaux de Liège	407.732.570	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Observateur (avec voix consultative)	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	23	Service Social des Agents Provinciaux de Liège	407.732.570	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	DP	Observateur (avec voix consultative)	30/10/2020		Non rémunéré
2	23	Service Social des Agents Provinciaux de Liège	407.732.570	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Observateur (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	25	L'Observatoire, Créateur d'échanges et de transversalité dans le Social	416.035.077	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	13/06/2019	19/11/2020	Non rémunéré
2	25	L'Observatoire, Créateur d'échanges et de transversalité dans le Social	416.035.077	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	19/11/2020	Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73		PS	CP	Administrateur	25/06/2020		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	SCHROBILTGEN Jacques	89.05.11-221.92		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73		PS	CP	Représentant à l'AG	25/06/2020		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	30/10/2020	Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	DP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	HARTOG Poi	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	EL HAJJAI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	30/10/2020	Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	DP	Représentant à l'AG			Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	LEJEUNE Jean-Denis	59.11.08-281.19		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	29	Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné - Enseignement organisé par les Provinces, les Communes et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale	415.394.085	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	29	Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné - Enseignement organisé par les Provinces, les Communes et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale	415.394.085	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	ANZALONE Salvatore	68.09.04-077.33			Fonctionnaire	Administrateur	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	RENQUIN Marcel	58.12.26-169.62			Fonctionnaire	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	LAPIERRE Annick	70.04.03-044.06			Fonctionnaire	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	WILLEMS Chantal	62.12.21-210.61			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	FIEVEZ Etienne	60.07.28-021.60			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	DE ACETIS Rosa Alba	58.06.16-170.28			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	LUYMOEYEN William	60.04.30-195.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	HERMAN André	57.06.17-323.18			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	SBILLE Henriette	57.09.11-126.28			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	29/09/2016		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	ANZALONE Salvatore	68.09.04-077.33			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	BINET Monique	62.10.03-054.64			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	FANIEL Anne	59.08.21-026.57			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?	
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	LAUSBERG Patricia	64.09.22-140.25			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	GIVARD Anne-Marie	60.12.23-330.33			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré	
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	KESTELYN Anne	59.03.29-010.89			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré	
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	GILSON Brigitte	77.03.15-156.62			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	LAPIERRE Annick	70.04.03-044.06			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	31	SynHERA	465.901.193	LAPIERRE Annick	70.04.03-044.06			Fonctionnaire	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré	
2	31	SynHERA	465.901.193	NINANE Christian	57.01.20-077.42			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	14/12/2017		Non rémunéré	
2	32	Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG)	817.922.707	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	32	Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG)	817.922.707	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré	
2	33	Contrat de Rivière pour l'Ambiève (CRA)	475.355.824	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	33	Contrat de Rivière pour l'Ambiève (CRA)	475.355.824	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré	
2	34	Contrat de Rivière Meuse aval et affluents (CRMA)	826.929.552	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	34	Contrat de Rivière Meuse aval et affluents (CRMA)	826.929.552	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré	
2	35	Contrat de Rivière Ourthe	463.308.424	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	35	Contrat de Rivière Ourthe	463.308.424	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré	
2	36	Contrat de Rivière du Sous-Bassin Hydrographique de la Vesdre (CRV)	851.101.358	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	36	Contrat de Rivière du Sous-Bassin Hydrographique de la Vesdre (CRV)	851.101.358	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré	
2	37	Contrat de Rivière Moselle (CRM)	652.991.825	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré	
2	37	Contrat de Rivière Moselle (CRM)	652.991.825	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré	
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	GILLARD Luc	65.11.16-219.64			PS	DP	Administrateur	25/04/2019	17/04/2020	Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04			PS	CP	Administrateur	28/05/2020		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	DENIS André	67.11.30-243.50			MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	MARÉCHAL Michel	68.10.22-057.05			Fonctionnaire	Administrateur surnuméraire	25/04/2019		Non rémunéré	
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	GILLARD Luc	65.11.16-219.64			PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	17/04/2020	Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04			PS	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01			PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	DENIS André	67.11.30-243.50			MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63			MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93			ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	39	Réseau belge francophone des Villes Santé de l'OMS (RBF)	821.074.415	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01			PS	CP	Administrateur	13/06/2019	30/10/2020	Non rémunéré
2	39	Réseau belge francophone des Villes Santé de l'OMS (RBF)	821.074.415	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01			PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	30/10/2020	Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29			PS	CP	Administrateur	25/04/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73			PS	CP	Administrateur	25/06/2020		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53			MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29			PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73			PS	CP	Représentant à l'AG	25/06/2020		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81			PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53			MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	LUX Valérie	73.09.07-122.03			MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53			ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01			PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74			PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	NYSEEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	43	SPMT-ARISTA (devient COHEZIO à partir du 1/01/2020)	410.623.764	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	13/06/2019	24/09/2020	Rémunéré
2	43	SPMT-ARISTA (devient COHEZIO à partir du 1/01/2020)	410.623.764	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	24/09/2020	Non rémunéré
2	43	SPMT-ARISTA (devient COHEZIO à partir du 1/01/2020)	410.623.764	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	24/09/2020	Non rémunéré
2	43	SPMT-ARISTA (devient COHEZIO à partir du 1/01/2020)	410.623.764	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	24/09/2020	Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	13/06/2019	25/06/2020	Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73		PS	CP	Administrateur	25/06/2020		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Administrateur	21/10/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	HUMBLET Isabelle	76.11.26-238.73		PS	CP	Représentant à l'AG	25/06/2020		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	31/01/2019	29/10/2020	Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	HOUSTIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Administrateur	31/01/2019	28/05/2020	Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	SCHÉEN Marie-Christine	64.02.07-202.73		PTB	CP	Administrateur	28/05/2020		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	31/01/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	HOUSTIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019	28/05/2020	Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	SCHÉEN Marie-Christine	64.02.07-202.73		PTB	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/06/2020		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	25/06/2020	Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/06/2020		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	16/07/2020	Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	16/07/2020		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	LACOMBLE Catherine	65.12.01-058.03		PTB	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes -	408.102.358	BASTIN Astrid	90.06.15-392.23		CDH	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	49	Commission de Gestion du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne	537.161.254	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	49	Commission de Gestion du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne	537.161.254	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	50	Fédération des Parcs Naturels de Wallonie (Fédé P.N.W.)	480.160.886	AUSSEMS Jérôme	79.12.07-237.35		Fonctionnaire	Administrateur	25/04/2019	20/02/2020		Non rémunéré
2	50	Fédération des Parcs Naturels de Wallonie (Fédé P.N.W.)	480.160.886	AUSSEMS Jérôme	79.12.07-237.35		Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019	20/02/2020		Non rémunéré
2	50	Fédération des Parcs Naturels de Wallonie (Fédé P.N.W.)	480.160.886	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	20/02/2020		Non rémunéré
2	50	Fédération des Parcs Naturels de Wallonie (Fédé P.N.W.)	480.160.886	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
2	79	Agence du Tourisme des Cantons de l'Est (A.T.C.E.)	715.454.578	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG (avec voix consultative)	12/12/2019		Non rémunéré
2	51	Agence Immobilière Sociale Liège Logement (AIS Liège Logement)	452.848.557	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
2	51	Agence Immobilière Sociale Liège Logement (AIS Liège Logement)	452.848.557	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
2	51	Agence Immobilière Sociale Liège Logement (AIS Liège Logement)	452.848.557	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	27/03/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	27/03/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	DP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	27/03/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	27/03/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Administrateur	27/03/2019		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Administrateur	27/03/2019		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018	29/10/2020	Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	DP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018	14/10/2020	Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		Président du Conseil (MR)	Représentant à l'AG	20/12/2018			Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74	PS	CP	Représentant à l'AG		30/10/2020		Non rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	HARTOG Pol	61.03.13-201.32	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	LOMBA Eric	69.03.09-027.09	PS	CP	Administrateur		25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11	PS	CP	Administrateur		30/10/2020		Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	HARTOG Pol	61.03.13-201.32	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	LOMBA Eric	69.03.09-027.09	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11	PS	CP	Représentant à l'AG		30/10/2020		Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	HARTOG Pol	61.03.13-201.32	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	55	Centre culturel de Wanze	435.242.958	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	55	Centre culturel de Wanze	435.242.958	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	55	Centre culturel de Wanze	435.242.958	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	55	Centre culturel de Wanze	435.242.958	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11	PS	CP	Administrateur		25/04/2019	30/10/2020	Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74	PS	CP	Administrateur		30/10/2020		Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019	30/10/2020	Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74	PS	CP	Représentant à l'AG		30/10/2020		Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	LOMBA Eric	69.03.09-027.09	PS	CP	Administrateur		25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74	PS	CP	Administrateur		30/10/2020		Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	LOMBA Eric	69.03.09-027.09	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019	14/10/2020	Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74	PS	CP	Représentant à l'AG		30/10/2020		Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	58	Centre culturel de Soumagne	412.650.074	CAPPA Serge	50.12.05-159.49	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	58	Centre culturel de Soumagne	412.650.074	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	58	Centre culturel de Soumagne	412.650.074	CAPPA Serge	50.12.05-159.49	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	58	Centre culturel de Soumagne	412.650.074	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	59	Foyer Culturel Henri Simon	443.211.410	CAPPA Serge	50.12.05-159.49	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	59	Foyer Culturel Henri Simon	443.211.410	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	59	Foyer Culturel Henri Simon	443.211.410	CAPPA Serge	50.12.05-159.49	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	59	Foyer Culturel Henri Simon	443.211.410	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	60	Centre culturel Ourthe et Meuse	453.997.909	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	60	Centre culturel Ourthe et Meuse	453.997.909	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	60	Centre culturel Ourthe et Meuse	453.997.909	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	60	Centre culturel Ourthe et Meuse	453.997.909	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	61	Centre culturel de Chênée	414.503.764	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	61	Centre culturel de Chênée	414.503.764	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	61	Centre culturel de Chênée	414.503.764	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	61	Centre culturel de Chênée	414.503.764	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	62	Foyer Culturel de Jupille Wandre (F.C.J.W.)	421.241.997	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	62	Foyer Culturel de Jupille Wandre (F.C.J.W.)	421.241.997	LUX Valérie	73.09.07-122.03	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	62	Foyer Culturel de Jupille Wandre (F.C.J.W.)	421.241.997	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	62	Foyer Culturel de Jupille Wandre (F.C.J.W.)	421.241.997	LUX Valérie	73.09.07-122.03	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	63	Les Chiroux, Centre culturel de Liège	412.484.679	DECERF Alain	58.09.15-313.33	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	63	Les Chiroux, Centre culturel de Liège	412.484.679	LUX Valérie	73.09.07-122.03	MR	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	63	Les Chiroux, Centre culturel de Liège	412.484.679	DECERF Alain	58.09.15-313.33	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	63	Les Chiroux, Centre culturel de Liège	412.484.679	LUX Valérie	73.09.07-122.03	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	64	Centre culturel d'Ans (CCA)	433.363.930	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré
2	64	Centre culturel d'Ans (CCA)	433.363.930	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70	MR	CP	Administrateur		25/04/2019	14/01/2020	Non rémunéré
2	64	Centre culturel d'Ans (CCA)	433.363.930	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94	PS	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019		Non rémunéré
2	64	Centre culturel d'Ans (CCA)	433.363.930	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70	MR	CP	Représentant à l'AG		25/04/2019	14/01/2020	Non rémunéré
2	64	Centre culturel d'Ans (CCA)	433.363.930	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19	MR	CP	Administrateur		30/01/2020		Non rémunéré
2	64	Centre culturel d'Ans (CCA)	433.363.930	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19	MR	CP	Représentant à l'AG		30/01/2020		Non rémunéré
2	65	Centre culturel de Flémalle (CCF)	411.954.248	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94	PS	CP	Administrateur		25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	65	Centre culturel de Flémalle (CCF)	411.954.248	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	65	Centre culturel de Flémalle (CCF)	411.954.248	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	65	Centre culturel de Flémalle (CCF)	411.954.248	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	66	Centre culturel communal de Seraing	413.893.654	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	66	Centre culturel communal de Seraing	413.893.654	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	66	Centre culturel communal de Seraing	413.893.654	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	66	Centre culturel communal de Seraing	413.893.654	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	67	Centre culturel de Herstal	898.395.687	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	67	Centre culturel de Herstal	898.395.687	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	67	Centre culturel de Herstal	898.395.687	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	67	Centre culturel de Herstal	898.395.687	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	68	Centre culturel de Dison	418.459.582	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	68	Centre culturel de Dison	418.459.582	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	68	Centre culturel de Dison	418.459.582	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	68	Centre culturel de Dison	418.459.582	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	69	Centre culturel de Welkenraedt	433.425.989	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	69	Centre culturel de Welkenraedt	433.425.989	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	69	Centre culturel de Welkenraedt	433.425.989	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	69	Centre culturel de Welkenraedt	433.425.989	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	70	Centre Culturel de Theux	477.907.815	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	70	Centre Culturel de Theux	477.907.815	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	70	Centre Culturel de Theux	477.907.815	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Administrateur	25/04/2019	16/07/2020	Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	16/07/2020		Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	16/07/2020	Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	16/07/2020		Non rémunéré
2	72	Centre culturel de Stavelot - Trois-Ponts	464.190.233	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	72	Centre culturel de Stavelot - Trois-Ponts	464.190.233	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	72	Centre culturel de Stavelot - Trois-Ponts	464.190.233	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	72	Centre culturel de Stavelot - Trois-Ponts	464.190.233	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	73	Centre culturel de Verviers (C.C.V.)	442.373.250	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	73	Centre culturel de Verviers (C.C.V.)	442.373.250	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	73	Centre culturel de Verviers (C.C.V.)	442.373.250	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremmes	475.430.454	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremmes	475.430.454	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremmes	475.430.454	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremmes	475.430.454	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremmes	475.430.454	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremmes	475.430.454	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Administrateur	30/10/2020		Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	SOHET Vinciane	74.01.29-326.74		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	DEMOLIN Maurice	42.07.11-047.69		/	/	Administrateur externe	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	MARAITE Louis	62.10.08-327.29		/	/	Administrateur externe	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	MESTREZ Julien	47.08.22-155.34		/	/	Administrateur externe	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	STEIN André	48.03.22-063.15		/	/	Administrateur externe	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Commissaire	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Commissaire	26/06/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	Société Leboutte, Mouhib & C° de Liège	/		Membre de l'Institut des	Commissaire (pour les exercices comptables 2017-2018-2019)	23/11/2017		Rémunéré	
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	DAERDEN Gaëlle	84.05.10-182.56		PS	/	Administrateur	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	DAERDEN Gaëlle	84.05.10-182.56		PS	/	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019	29/10/2020	Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	3	Le Marché matinal de Liège	402.343.231	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
4	3	Le Marché matinal de Liège	402.343.231	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur suppléant	25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
4	3	Le Marché matinal de Liège	402.343.231	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	3	Le Marché matinal de Liège	402.343.231	FERNANDEZ Miquel	63.08.23-321.77		PS	CP	Commissaire aux comptes	25/04/2019		Non rémunéré
4	4	LIÈGE EXPO	402.413.903	HOUSTIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Non rémunéré
4	4	LIÈGE EXPO	402.413.903	HOUSTIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	5	Société Wallonne des Eaux (S.W.D.E.)	230.132.005	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	6	EthiasCo	402.370.054	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Membre du Comité consultatif	13/06/2019		Rémunéré
5	1	OGEO FUND	429.333.876	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019	29/10/2020	Non rémunéré
5	1	OGEO FUND	429.333.876	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020	31/12/2020	Non rémunéré
6	1	Opérateur de Transport de Wallonie (O.T.W.)	242.069.339	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
6	2	Le Circuit de Spa-Francorchamps	833.629.678	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
6	3	KALEIDO - Centre pour le développement sain des enfants et des jeunes	563.636.613	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	28/02/2019		Non rémunéré
6	3	KALEIDO - Centre pour le développement sain des enfants et des jeunes	563.636.613	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Administrateur suppléant	28/02/2019		Non rémunéré
7	1	Meuse Condroz Logement	401.454.096	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	20/02/2020	14/10/2020	Rémunéré
7	1	Meuse Condroz Logement	401.454.096	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS		Administrateur	10/12/2020		Rémunéré
7	1	Meuse Condroz Logement	401.454.096	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020	14/10/2020	Non rémunéré
7	1	Meuse Condroz Logement	401.454.096	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS		Représentant à l'AG	10/12/2020		Non rémunéré
7	1	Meuse Condroz Logement	401.454.096	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	1	Meuse Condroz Logement	401.454.096	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	2	Le Foyer de la Région de Fléron	403.886.026	BELTRAN Fabien			PS		Administrateur	20/02/2020		Rémunéré
7	2	Le Foyer de la Région de Fléron	403.886.026	BELTRAN Fabien			PS		Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	2	Le Foyer de la Région de Fléron	403.886.026	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	2	Le Foyer de la Région de Fléron	403.886.026	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	2	Le Foyer de la Région de Fléron	403.886.026	SLECHTEN-ANDRE Cécile			MR		Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	2	Le Foyer de la Région de Fléron	403.886.026	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	3	Ourthe Amblève Logement	403.971.247	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	28/05/2020		Rémunéré
7	3	Ourthe Amblève Logement	403.971.247	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	3	Ourthe Amblève Logement	403.971.247	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	3	Ourthe Amblève Logement	403.971.247	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	KOCYĞIT Ömer			PS		Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	5	La Maison Liégeoise	402.416.772	MILIS Gonzague			PS		Administrateur	28/05/2020		Rémunéré
7	5	La Maison Liégeoise	402.416.772	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	5	La Maison Liégeoise	402.416.772	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	5	La Maison Liégeoise	402.416.772	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	5	La Maison Liégeoise	402.416.772	CIALONE Thomas			MR	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	5	La Maison Liégeoise	402.416.772	FREY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	6	La Société de Logements du Plateau	404.395.770	BOURLET Maxime			PS		Administrateur	20/02/2020		Rémunéré
7	6	La Société de Logements du Plateau	404.395.770	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	6	La Société de Logements du Plateau	404.395.770	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	6	La Société de Logements du Plateau	404.395.770	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Administrateur	21/10/2019		Rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	COKGEZEN Birol	72.12.03-231.14		PS	/	Administrateur	13/06/2019	7/10/2020	Rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Administrateur	10/12/2020		Rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	10	Terre et Foyer	402.436.568	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	10	Terre et Foyer	402.436.568	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	TSHISUAKA MUTOPA Mireille			PS	/	Administrateur	28/05/2020		Rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	HOLZEMANN Christophe			PS	/	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L.)	404.426.652	LEROY Robert			PS	/	Administrateur	28/05/2020		Rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L.)	404.426.652	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L.)	404.426.652	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L.)	404.426.652	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	15	Le Confort Mosan	404.404.381	NELISSEN Hervé			PS	/	Administrateur	20/02/2020		Rémunéré
7	15	Le Confort Mosan	404.404.381	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	15	Le Confort Mosan	404.404.381	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	15	Le Confort Mosan	404.404.381	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	16	La Régionale Visétoise d'Habitations	403.901.466	JOLLY Guy			PS	/	Administrateur	20/02/2020		Rémunéré
7	16	La Régionale Visétoise d'Habitations	403.901.466	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	16	La Régionale Visétoise d'Habitations	403.901.466	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	16	La Régionale Visétoise d'Habitations	403.901.466	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	17	NOS CITES (anciennement NOSBAU)	479.167.528	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	20/02/2020	10/12/2020	Rémunéré
7	17	NOS CITES (anciennement NOSBAU)	479.167.528	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	10/12/2020		Rémunéré
7	17	NOS CITES (anciennement NOSBAU)	479.167.528	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020	10/12/2020	Non rémunéré
7	17	NOS CITES (anciennement NOSBAU)	479.167.528	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	10/12/2020		Non rémunéré
7	17	NOS CITES (anciennement NOSBAU)	479.167.528	MÜLLER Daniel	92.04.15-179.70		MR	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	17	NOS CITES (anciennement NOSBAU)	479.167.528	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	18	Öffentlicher Wohnungsbau Eifel	402.337.489	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	28/05/2020		Rémunéré
7	18	Öffentlicher Wohnungsbau Eifel	402.337.489	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	18	Öffentlicher Wohnungsbau Eifel	402.337.489	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	18	Öffentlicher Wohnungsbau Eifel	402.337.489	POSCH Verena			MR	/	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	18	Öffentlicher Wohnungsbau Eifel	402.337.489	PIRONT Shayne			MR	/	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	18	Öffentlicher Wohnungsbau Eifel	402.337.489	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	28/05/2020		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Zones de secours	Désignation par le Conseil provincial
10	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
11	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	21	Logivesdre	402.298.986	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	21	Logivesdre	402.298.986	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	21	Logivesdre	402.298.986	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	21	Logivesdre	402.298.986	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	22	Le Home Waremmien	401.455.680	LALOUX Annick			PS		Administrateur	20/02/2020		Rémunéré
7	22	Le Home Waremmien	401.455.680	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020	29/10/2020	Non rémunéré
7	22	Le Home Waremmien	401.455.680	RENSON Carine	69.02.20-284.94		PS	CP	Représentant à l'AG	30/10/2020		Non rémunéré
7	22	Le Home Waremmien	401.455.680	RUELLE Frédéric			MR		Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
7	22	Le Home Waremmien	401.455.680	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	20/02/2020		Non rémunéré
8	1	Euregio Meuse-Rhin		GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant au Comité directeur	25/03/2019		Non rémunéré
8	1	Euregio Meuse-Rhin		GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'Assemblée	25/03/2019		Non rémunéré
8	1	Euregio Meuse-Rhin		DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'Assemblée	25/03/2019		Non rémunéré
8	1	Euregio Meuse-Rhin		NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'Assemblée	25/03/2019		Non rémunéré
8	2	Fondation TADAM pour la prise en charge médicale des troubles liés aux substances psycho-actives et pour le soutien de la recherche en matière de traitement assisté par	809.861.710	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
8	2	Fondation TADAM pour la prise en charge médicale des troubles liés aux substances psycho-actives et pour le soutien de la recherche en matière de traitement assisté par	809.861.710	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	POURVEUR Bernard	71.03.16-053.09			Fonctionnaire	Président	9/06/2016		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	POURVEUR Bernard	71.03.16-053.09			Fonctionnaire	Administrateur	9/06/2016		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	BURTON Jean-Pierre	51.09.03-015.59			Fonctionnaire	Administrateur	9/06/2016		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	COPPÉ Michel	65.09.19-045.37			Fonctionnaire	Administrateur	9/06/2016		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	PETRY Christian	54.01.22-275.12			Fonctionnaire	Secrétaire-Trésorier	9/06/2016		Non rémunéré
9	1	Zone de secours 1 - HESBAYE	500.916.512	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant au Conseil de zone	10/12/2020		Non rémunéré
9	2	Zone de secours 3 - HESBAYE-MEUSE-CONDROZ	500.916.710	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant au Conseil de zone	10/12/2020		Non rémunéré
9	3	Zone de secours 4 - VESDRE-HOEGNE-PLATEAU	500.916.908	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant au Conseil de zone	10/12/2020		Non rémunéré
9	4	Zone de secours 5 - WARCHÉ-AMBLEVE-LIENNE	500.918.787	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant au Conseil de zone	10/12/2020		Non rémunéré
11	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
11	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
11	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
11	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
11	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	19/09/2019		Non rémunéré
11	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
11	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
11	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré

DOCUMENT 20-21/274 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE CULTURE – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « COOPÉRATION CULTURELLE RÉGIONALE DE L'ARRONDISSEMENT DE LIÈGE » POUR SON FONCTIONNEMENT 2021.

DOCUMENT 20-21/275 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE CULTURE – DEMANDE DE SOUTIEN DES ASBL « INSTITUT D'HISTOIRE OUVRIÈRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE » ET « ALPHAS » DANS LE CADRE DE DEMANDES DE PROLONGATION DE DÉLAI DE PRODUCTION DE JUSTIFICATIFS.

DOCUMENT 20-21/276 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE CULTURE – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « FESTIVAL ROYAL DE THÉÂTRE DE SPA » DANS LE CADRE DE L'ÉDITION 2021 DU FESTIVAL, DU 9 AU 22 AOÛT 2021.

DOCUMENT 20-21/277 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE CULTURE – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « FESTIVAL VACANCES THÉÂTRE DE STAVELOT » – ORGANISATION DU FESTIVAL VTS DU 2 AU 11 JUILLET 2021.

M. le Président informe l'Assemblée que ces quatre documents ont été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Le document 20-21/274 ayant soulevé une question, M^{me} Isabelle GRAINDORGE, Conseillère provinciale, fait rapport sur celui-ci au nom de la 1^{ère} Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter par 8 voix pour et 2 abstentions.

Les trois autres documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 1^{ère} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 8 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 1^{ère} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les quatre résolutions suivantes :

Document 20-21/274

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « Coopération culturelle de l'arrondissement de Liège », Rue du Vertbois, 13A à 4000 Liège, dans le cadre de ses activités durant l'année 2021 ;

Considérant que la sollicitation, telle que motivée par le demandeur, atteste que ce projet participe à l'accès au développement durable ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant par ailleurs que les activités projetées sont conformes aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande les comptes et bilan 2019 ainsi que le budget prévisionnel 2021 dont les recettes s'élèvent à 253.425,00 € (hors subvention provinciale) et les dépenses s'élèvent à 264.379,00 € ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, à l'asbl « Coopération culturelle de l'arrondissement de Liège », Rue du Vertbois, 13A à 4000 Liège un montant de 12.000,00 € aux fins de soutenir les activités de l'asbl durant l'année 2021.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, avant le 30 juin 2022,

- Ses comptes et bilan 2021 ainsi que les commentaires éventuels,
- La preuve de la publication ou du dépôt de ceux-ci conformément au CSA,
- Une copie certifiée conforme du P.V. signé de l'A.G. ayant approuvé lesdits comptes,
- Le rapport de gestion visé à l'article 3 :48 du CSA.

Article 5. – Le Collège provincial procédera à l'engagement ainsi qu'à l'ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 6. – Le service Développement durable est chargé :

- de procéder, dès après l'expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l'utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du contrôle de l'utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d'activités.

Article 7. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures du Député provincial-Président et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu sa décision du 29 juin 2018 octroyant une subvention d'un montant de 30.000 € au profit au profit de l'asbl « Institut d'Histoire Ouvrière, Economique et SOCIALE », avenue Montesquieu, 3 à 4101 Seraing ;

Vu sa décision di 13 juin 2019 autorisant une prolongation de production des justificatifs au profit de ladite asbl ;

Vu sa décision du 2 juillet 2020 octroyant une subvention d'un montant de 8.000,00 € au profit de l'asbl « ALPHAS », place Sainte-Véronique, 8 à 4000 Liège ;

Vu sa décision du 10 décembre octroyant une subvention 15.000,00 € au profit de ladite asbl ;

Vu les demandes émanant desdites ASBL sollicitant un délai supplémentaire pour la production des justificatifs pour le 30 juin 2023 au plus tard ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article unique. – de modifier partiellement ses décisions du 29 juin 2018, du 13 juin 2019, du 2 juillet 2020 et du 10 décembre 2020 et de permettre aux asbl « Institut d'Histoire Ouvrière, Economique et SOCIALE », avenue Montesquieu, 3 à 4101 Seraing et « ALPHAS », place Sainte-Véronique, 8 à 4000 Liège d'adresser valablement à la Province de Liège les éléments justificatifs de la bonne utilisation des subventions accordées pour le 30 juin 2023 au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/276

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'Asbl « Festival Royal de Théâtre de Spa », rue du Marché, 20 à 4900 Spa dans le cadre de l'édition 2021 du Festival, du 9 au 22 août 2021 ;

Considérant que la sollicitation, telle que motivée par le demandeur, atteste que ce projet participe à l'accès à la culture pour tous ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant par ailleurs que les activités projetées sont conformes aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande les comptes et bilan 2019 et le budget prévisionnel dont les recettes s'élèvent à 842.516,00 € et les dépenses s'élèvent à 856.759,00 € présentant une perte de 14.243,00 € ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, un montant de 7.500,00 € à l'asbl « Festival Royal de Théâtre de Spa », rue du Marché, 20 à 4900 Spa, aux fins de soutenir financièrement l'édition 2021 du Festival du 9 au 22 août 2021.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, avant le 22 novembre 2021, les justificatifs d'utilisation du montant octroyé. Ces justificatifs consisteront en factures, extraits de compte bancaire ainsi que le bilan financier du festival incluant l'ensemble des recettes et dépenses y relatives, lequel sera dûment certifié, daté et signé.

Article 5. – Le Collège provincial procédera à l'engagement ainsi qu'à l'ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 6. – Le service Culture est chargé :

- de procéder, dès après l'expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l'utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du contrôle de l'utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d'activités.

Article 7. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures du Député provincial-Président et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « Festival Vacances Théâtre Stavelot », Cour de l'Abbaye, 1 à 4970 Stavelot, aux fins de l'organisation du Festival VTS du 2 au 11 juillet 2021 à l'Abbaye de Stavelot ;

Considérant que la sollicitation, telle que motivée par le demandeur, atteste que ce projet participe à l'accès à la culture pour tous ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant par ailleurs que les activités projetées sont conformes aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande les comptes et bilan 2019 et le budget prévisionnel dont les recettes s'élèvent à 140.250,00 € et les dépenses s'élèvent à 152.250,00 € présentant une perte de 12.000,00 € ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, un montant de 7.000,00 € à l'asbl « Festival Vacances Théâtre Stavelot », Cour de l'Abbaye, 1 à 4970 Stavelot, aux fins de l'organisation du Festival VTS du 2 au 11 juillet 2021 à l'Abbaye de Stavelot.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d’être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l’exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, avant le 11 octobre 2021, les justificatifs d’utilisation du montant octroyé. Ces justificatifs consisteront en factures, extraits de compte bancaire ainsi que le bilan financier du festival incluant l’ensemble des recettes et dépenses y relatives, lequel sera dûment certifié, daté et signé.

Article 5. – Le Collège provincial procèdera à l’engagement ainsi qu’à l’ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 6. – Le service Culture est chargé :

- de procéder, dès après l’expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l’utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du contrôle de l’utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d’activités.

Article 7. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures du Député provincial-Président et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/278 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « LIÈGE EUROPE MÉTROPOLÉ » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/279 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CONFÉRENCE DES BOURGMESTRES DES COMMUNES GERMANOPHONES » (KONFERENZ DER BÜRGERMEISTER DER DEUTSCHPRACHIGEN GEMEINDEN BELGIENS) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 1^{ère} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 7 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 1^{ère} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

Document 20-21/278

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 5 juillet 2012 avec l'asbl « Liège Europe Métropole » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Liège Europe Métropole » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 5 juillet 2012.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/279

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 3 août 2015 avec l'asbl « Conférence des Bourgmestres des communes germanophones de Belgique » (Konferenz der Bürgermeister der deutschsprachigen Gemeinden Belgiens) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Conférence des Bourgmestres des communes germanophones de Belgique » (Konferenz der Bürgermeister der deutschsprachigen Gemeinden Belgiens) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 3 août 2015 ;

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/280 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « MOI AUSSI, JE JOUE AU PING !!! » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/281 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « ROYAL FOOTBALL CLUB LIÈGE ATHLÉTISME » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/282 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION SOCIALE DE LA PROVINCE DE LIÈGE » (CEDS) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/283 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « L'OBSERVATOIRE, CRÉATEUR D'ÉCHANGES ET DE TRANSVERSALITÉ DANS LE SOCIAL » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/284 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « RADIO – TÉLÉVISION – CULTURE » (RTC) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/285 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION DE HAUT NIVEAU EN FOOTBALL DE LA RÉGION WALLONNE » (CREF) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/286 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE DE RÉADAPTATION AU TRAVAIL » (CRT) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/287 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE MÉDICAL HÉLIPORTÉ » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/288 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRALE DE SERVICES À DOMICILE – RÉSEAU SOLIDARIS » (CSD) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/289 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « JUMPING INTERNATIONAL DE LIÈGE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/290 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « MAISON DES SPORTS DE LA PROVINCE DE LIÈGE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/291 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASSOCIATION « FORUM EUROPÉEN POUR LA SÉCURITÉ URBAINE » (EFUS) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que ces douze documents ont été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Le document 20-21/285 ayant soulevé une question, M. Serge ERNST, Conseiller provincial, fait rapport sur celui-ci au nom de la 2^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

Les onze autres documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

M. Didier NYSSSEN, Conseiller provincial, intervient en visio-conférence.

Plus personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

M. Didier NYSSSEN, Conseiller provincial, ne participe pas au vote sur le document 20-21/280.

M. Luc GILLARD, Député provincial – Président, ne participe pas au vote sur le document 20-21/286.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées selon les votes suivants :

- à l'unanimité, pour le document 20-21/280 ;
- à l'unanimité, pour le document 20-21/286 ;
- par un vote globalisé, à l'unanimité, pour les dix autres documents.

En conséquence, le Conseil adopte les douze résolutions suivantes :

Document 20-21/280

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 2 juin 2009 avec l'asbl « Moi Aussi, je joue au Ping !!! » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Moi Aussi, je joue au Ping !!! » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 2 juin 2009 ;

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/281

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 27 septembre 2007 avec l'asbl « Royal Football Club Liège Athlétisme » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'ASBL « Royal Football Club Liège Athlétisme » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 27 septembre 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 19 mars 2007 avec l'asbl « Centre d'Études et de Documentation Sociales » (CEDS) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centre d'Études et de Documentation Sociales » (CEDS) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 19 mars 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/283

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 19 mars 2007 avec l'asbl « L'Observatoire, créateur d'échanges et de transversalité dans le social » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « L'Observatoire, créateur d'échanges et de transversalité dans le social » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 19 mars 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/284

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 11 janvier 2007 avec l'asbl « Radio – Télévision – Culture » (RTC) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Radio – Télévision – Culture » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 11 janvier 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/285

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 27 septembre 2007 avec l'asbl « Centre d'Entraînement et de Formation de haut niveau en football de la Région wallonne » (CREF) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centre d'Entraînement et de Formation de haut niveau en football de la Région wallonne » (CREF) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 27 septembre 2007 ;

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 4 avril 2007 avec l'asbl « Centre de Réadaptation au Travail » (CRT) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centre de Réadaptation au Travail » (CRT) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 4 avril 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/287

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le code des sociétés et associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 23 décembre 2005 avec l'asbl « Centre Médical Hélicopté » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centre Médical Hélicopté » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 23 décembre 2005.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/288

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 15 février 2006 avec l'asbl « Centrale de Services à Domicile – Réseau Solidaris » (CSD) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centrale de Services à Domicile – Réseau Solidaris » (CSD) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 15 février 2006.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/289

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 29 août 2008 avec l'asbl « Jumping International de Liège » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Jumping International de Liège » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 29 août 2008.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 31 janvier 2008 avec l'asbl « Maison des Sports de la Province de Liège » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Maison des Sports de la Province de Liège » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 31 janvier 2008.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/291

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le droit applicable aux associations de droit français, soit la Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le contrat de gestion conclu le 24 juillet 2019 avec l'association « Forum Européen pour la Sécurité Urbaine » (EFUS) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'association « Forum Européen pour la Sécurité Urbaine » (EFUS) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 24 juillet 2019.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/292 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE SPORTS – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « BASSE-MEUSE FOOTBALL ACADEMY » – CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT 2020-2021 EN FAVEUR DE LA FORMATION DES JEUNES JOUEURS DE FOOTBALL EN PROVINCE DE LIÈGE.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/292 a été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions pour les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « Basse-Meuse Football Academy » tendant à l'obtention d'un soutien de l'Institution provinciale dans le cadre de projets sportifs développés par l'association durant la saison sportive 2020-2021 ;

Vu la convention à conclure entre la Province de Liège et ladite association applicable en l'espèce et pourvoyant à la modélisation de l'octroi et de l'emploi de la subvention en conformité avec les règles du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Considérant que la demande, telle que motivée par le demandeur et explicitée par le service émetteur dans la fiche de renseignements qu'il transmet à l'appui de la demande, atteste que les projets participent à la sensibilisation à la pratique du sport ;

Attendu que les projets à subventionner, présentés à des fins non lucratives, répondent, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant, par ailleurs, que les activités projetées sont conformes aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande son bilan de la saison 2019-2020 ainsi que le budget prévisionnel de la saison 2020-2021 présentant une perte de -87.200,00 € dès lors que les dépenses s'élèvent à 427.200,00 € et les recettes s'élevant à 340.000,00 € ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il convient, dès lors, relativement à la modélisation de l'octroi de la subvention, de se référer à la convention susvisée ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'approuver le projet de convention de subventionnement joint à la présente résolution.

Article 2. – D'autoriser, aux termes et conditions repris dans le projet de convention joint à la présente résolution, l'asbl « Basse-Meuse Football Academy », rue de Mons, 15 à 4600 Visé à affecter la subvention 2018-2019, soit la somme de 7.500,00 € engagée et liquidée précédemment, aux fins de soutenir financièrement les activités de l'ASBL durant la saison 2020-2021.

Article 3. – D’octroyer, aux termes et conditions repris dans le projet de convention joint à la présente résolution, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, d’un montant de 5.000,00 € au profit de l’asbl « Basse-Meuse Football Academy » aux fins de soutenir financièrement les activités de l’ASBL durant la saison 2020-2021.

Article 3. – Toutes les obligations susceptibles d’être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation sont applicables à l’exécution de la présente décision.

Article 4. – D’imposer au bénéficiaire la production des pièces justificatives telles que définies à l’article 5 de la convention précitée.

Article 5. – Le Collège provincial procèdera à l’engagement ainsi qu’à l’ordonnancement de la présente résolution, avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 6. – Le Service des Sports est chargé de :

- procéder, dès après l’expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l’utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du résultat du contrôle de l’utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d’activités.

Article 7. – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution au bénéficiaire concerné sous les signatures de Madame la Députée provinciale Vice-présidente et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT

Entre d'une part,

La « **Province de Liège** » (et plus particulièrement son Service des Sports), ayant son siège à 4000 Liège, Place Saint Lambert, 18A, portant le numéro d'entreprise 0207.725.104 à la Banque Carrefour des Entreprises, ici représentée par Madame Katty FIRQUET, Députée Provinciale Vice-Présidente en charge des Sports, et par Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, agissant en vertu d'une décision adoptée par le Collège provincial en sa séance du et dûment habilités aux fins de signer les présentes,

Dénommée ci-après « la Province de Liège » ou « le pouvoir dispensateur »,

Et d'autre part,

L'Association Sans But Lucratif « Basse-Meuse Football Academy », ayant son siège social à 4600 Visé, rue de Mons, 15, portant le numéro d'entreprise 632.671.018 à la Banque Carrefour des Entreprises, ici représentée par Monsieur Guy THIRY, en sa qualité de Président, dûment habilité à signer seul la présente convention.

Dénommée ci-après « **ASBL Basse-Meuse Football Academy** » ou « le bénéficiaire »,

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

L'Association Sans But Lucratif « Basse-Meuse Football Academy » a notamment pour objet la formation sportive orientée dans le monde du football des enfants et des adolescents de Visé et de la région environnante.

Dans le cadre de sa Déclaration de politique générale pour la législature 2018-2024, la Province de Liège a décidé de développer une politique sportive qui s'organise autour de 4 vecteurs de développements dont « garantir une offre sportive pour tous ».

L'Association Sans But Lucratif « Basse-Meuse Football Academy » entend développer des actions de formation à destination des jeunes joueurs de football durant la saison sportive 2020-2021 en province de Liège.

Dans l'optique de permettre à l'ASBL « Basse-Meuse Football Academy » de mener à bien les projets qu'elle entend développer en faveur du perfectionnement des jeunes joueurs lors de la saison 2020-2021, la Province de Liège souhaite lui octroyer une subvention en espèces.

EN RAISON DE QUOI, IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT ENTRE LES PARTIES :

Article 1 : Objet du contrat

La Province de Liège octroie à l'ASBL « Basse-Meuse Football Academy », qui accepte, une subvention forfaitaire en espèces de fonctionnement d'un montant de **douze mille cinq cents euros (12.500,00 EUR)**, aux fins de soutenir financièrement le projet développé par l'ASBL en faveur de la formation menée auprès des jeunes joueurs de football, durant la saison 2020-2021 (du 1/08/2020 au 30/06/2021).

Cette subvention est constituée de la manière suivante :

- L'affectation nouvelle d'une subvention de 7.500€ qui a déjà été engagée et payée au bénéficiaire en 2019 à charge du budget provincial 2019 ;
- Une somme de 5.000€ à liquider à charge du budget 2021.

Article 2 : Description du projet sportif subsidié

Volontariste et ambitieuse, la politique menée par l'ASBL (cf. plan de formation en annexe 2) répond au besoin de renforcer les qualités de chaque club et de rationaliser de manière optimale la formation des jeunes mais permet aussi :

- D'améliorer la qualité de la formation grâce notamment à l'encadrement de qualité (formateurs diplômés) ;
- D'avoir une ligne de conduite footballistique commune ;
- D'accentuer le rôle social (aucun joueur ne peut être laissé de côté) ;
- D'éviter le décrochage sportif chez l'enfant en offrant une formation de qualité alliant l'épanouissement et le progrès de chacun dans un esprit convivial ;
- De rationaliser l'utilisation des infrastructures ;
- De faire des économies d'échelle dans les frais de fonctionnement.

Article 3 : Modalités de liquidation de la subvention

Le solde non payé de la subvention, soit la somme de cinq mille euros (5.000,00 EUR) , sera payé au bénéficiaire, par virement bancaire sur le compte bancaire ouvert au nom du bénéficiaire portant le numéro BE98 0689 0329 0093, en une seule tranche avant le 30/06/2021.

Article 4 : Conditions particulières d'octroi de la subvention

Pour pouvoir prétendre à l'octroi de la subvention, le bénéficiaire assurera la visibilité certaine de la Province de Liège selon les modalités suivantes :

- en mentionnant le soutien de la Province lors de toute communication (écrite, orale, audiovisuelle et de promotion) émise au sujet des matches et activités de formation de l'ASBL ;
- en apposant le logo de la Province de Liège (cf. logo repris en annexe 1), accompagné de la mention « Avec le soutien du Service des Sports de la Province de Liège », de façon visible sur tous les supports promotionnels édités par la Ligue (brochures, affiches, bannières, annonce, publicité, invitation,...) et sur tous les supports techniques et publicitaires utilisés lors de manifestations organisées par le club en lien avec les projets sportifs subsidiés ;
- en apposant ledit logo de la Province sur tout support écrit ou électronique édités par la Ligue (tels que des invitations, folders, annuaire, journal officiel, papier à lettre,...) et sur son site internet ;
- en installant des banderoles estampillées Province de Liège à des endroits stratégiques sur chaque site accueillant des matches et des séances de formation et les diverses actions de formation des jeunes.

A cet effet, la Province de Liège concède au bénéficiaire, à titre gratuit, le droit d'utiliser, pendant la durée de la présente convention, le logo de la Province de Liège et ses déclinaisons exclusivement et uniquement dans le cadre de la présente convention, à l'exclusion de tout usage commercial, en vue de lui permettre de diffuser et de promouvoir l'image de la Province de Liège par le biais des moyens publicitaires et promotionnels dont le bénéficiaire dispose.

Le logo de la Province de Liège ainsi que la charte graphique sont accessibles à l'adresse internet suivante :

<http://www.provincedeliege.be/fr/charte/logos/telechargements>

Le bénéficiaire s'engage à respecter scrupuleusement les dispositions prévues dans la charte graphique définissant les règles graphiques et typographiques d'application du logo.

Article 5 : Utilisation, contrôle de l'utilisation et restitution de la subvention

Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention aux fins pour lesquelles elle lui a été octroyée par le pouvoir dispensateur, la Province de Liège.

Le bénéficiaire s'engage à affecter l'aide lui allouée exclusivement aux fins de formation à l'exclusion de toutes autres activités et s'interdit à ce titre de financer au moyen de cette aide d'autres activités du club.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (lire ci-après « CDLD ») applicables en matière de subventions publiques octroyées par les pouvoirs locaux, le bénéficiaire doit pouvoir justifier l'utilisation de la subvention.

Pour ce faire, le bénéficiaire devra communiquer à la Province au plus tard le 15/08/2021, aux fins de contrôle, les documents suivants :

- le rapport de gestion visé à l'article 3 : 48 du CSA
- un décompte récapitulatif dûment signé de l'activité par le biais duquel il doit attester au minimum :
 - des recettes et dépenses, dûment identifiées et détaillées, générées par l'activité subventionnée ;
 - qu'il utilise la subvention aux fins en vue desquelles elle lui est accordée ;
 - qu'il ne bénéficie pas d'une source de financement non mentionnée dans le décompte récapitulatif pour des frais et dépenses couverts par la subvention ;
 - qu'il a communiqué au pouvoir dispensateur tout élément dont il a connaissance susceptible d'avoir une incidence sur le calcul ou la liquidation du montant de la subvention.
- les copies des factures, extraits de compte bancaire et autres pièces comptables attestant des recettes et dépenses susdites.

Sans préjudice des dispositions résolutives auxquelles la subvention serait soumise, conformément au prescrit des dispositions du CDLD, le bénéficiaire sera tenu de restituer de plein droit la subvention octroyée par la Province dans les cas suivants :

1° s'il n'utilise pas la subvention aux fins en vue desquelles elle a été octroyée;

2° s'il ne respecte pas les conditions d'octroi particulières visées à l'article 4 de la présente convention ;

3° s'il ne fournit pas les justifications réclamées et visées à l'article L3331-4, § 2, alinéa 1er, 6° du CDLD, dans les délais requis;

4° s'il s'oppose à l'exercice, par la Province, du contrôle sur les lieux des activités ou de la tenue des pièces comptables, dont question à l'article L3331-7, § 1er, alinéa 2 du CDLD.

Dans les hypothèses visées aux points 1° et 3°, le bénéficiaire ne restituera que la partie de la subvention octroyée par la Province qui n'a pas été utilisée aux fins en vue desquelles elle a été octroyée ou qui n'est pas justifiée.

Article 6 : Entrée en vigueur, durée de la convention et résiliation unilatérale

La présente convention est conclue pour la saison 2020-2021 (du 1/08/2020 au 30/06/2021).

Elle entre en vigueur dès la date de sa signature par toutes les parties et prendra fin après la reddition des comptes visée à l'article 5 de la présente convention.

Le pouvoir dispensateur a le droit de mettre fin pour l'avenir à la présente convention, à tout moment, si le bénéficiaire :

- se trouve dans une situation de déconfiture ou d'insolvabilité notoire ou s'il était mis en liquidation volontaire ou forcée ou s'il sollicite l'ouverture d'une procédure de réorganisation judiciaire ;
- si l'un des gérants/administrateurs, est inquiété de quelque manière que ce soit ou à quelque titre que soit, pour manquement aux réglementations fiscales, sociales ou pénales lui applicables ;
- modifie de quelque manière que ce soit et pour quelle que cause que ce soit sa forme juridique actuelle ;
- le cas échéant, n'obtient pas, dans les délais requis, toutes les autorisations généralement quelconques, administratives et autres, utiles et nécessaires à la mise en œuvre du projet sportif subsidié ;
- affecte la subvention à des fins étrangères à celles pour lesquelles elle a été octroyée.

Cette décision formelle de mettre fin à la présente convention devra être notifiée par écrit à l'autre partie.

Cette résiliation interviendra, sans mise en demeure préalable obligatoire. Elle impliquera la restitution par le bénéficiaire de totalité de la subvention octroyée, sans préjudice du droit pour la Province de Liège d'obtenir l'indemnisation du préjudice qu'elle aura subi du fait de la résiliation du présent contrat.

Article 7 : Intuitu personae

La présente convention est considérée par les parties comme étant conclue intuitu personae.

Par conséquent, les parties s'interdisent de céder en tout ou en partie des droits et obligations attribués en exécution de la présente convention sauf accord préalable et écrit de l'autre partie contractante.

En outre, chaque partie s'oblige expressément à l'égard de l'autre à faire respecter les engagements qu'elle a pris dans la présente convention lorsque, pour l'exécution de certaines obligations, elle s'en remet à un mandataire, à une autre collectivité, à un fournisseur ou un organisme la représentant.

Article 8 : Confidentialité

Pendant l'exécution de la présente convention, les parties sont tenues d'une obligation absolue de confidentialité à l'égard de toute information de nature confidentielle relative à la manifestation subsidiée dont elles pourraient avoir connaissance dans le cadre de la présente convention.

Cette obligation de confidentialité n'exclut pas le respect du principe de transparence dans la gestion publique notamment à l'égard des membres des organes des parties et des organismes chargés d'assurer un pouvoir de tutelle et/ou de contrôle.

Article 9 : Litige(s) et droit applicable

Tous différends et/ou contestations relatifs à la validité, l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention seront tranchés par les tribunaux de l'arrondissement de Liège.

Le droit belge sera seul applicable.

Article 10 : Dispositions diverses

Les titres et intitulées des articles de la présente convention ne figurent que pour la commodité de lecture ; ils n'affectent en aucune manière le sens des dispositions auxquelles ils font référence.

Toute modification, ajout ou retrait à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant écrit dûment et préalablement approuvé et signé par les parties.

La présente convention annule et remplace tout accord, arrangement ou contrat antérieur écrit ou non écrit conclu entre les parties et se rapportant au même objet.

Fait, à Liège, le / /2021, en deux exemplaires originaux, chacune des parties déclarant en avoir reçu l'exemplaire lui destiné.

Pour « LA PROVINCE DE LIÈGE »,

Par délégation du Député provincial – Président
(Article L2213-1 du CDLD)

Madame Marianne LONHAY,
Directrice générale provinciale

Madame Katty FIRQUET,
Députée provinciale Vice-Présidente

Pour l'ASBL « Basse-Meuse Football Academy »,

Guy THIRY,
Président

ANNEXE 1 A LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT

Logo à utiliser sur tous les supports de communication de l'Association en application de l'article 4 de la convention de subventionnement :



Ce logo peut être téléchargé via le site

<http://www.provincedeliege.be/fr/charte/logos/telechargements>

PLAN DE FORMATION

1. Objectifs de l'association :

Afin d'optimiser la gestion du football sur l'entité de Visé ainsi que la formation des jeunes, les équipes d'âge du RCS VISE, de l'URSL Visé (LIXHE) et du FC RICHELLE United, en collaboration avec la Ville de Visé, se sont associées pour ne former qu'une seule entité formatrice, la « **Basse Meuse Football Académie** » asbl.

Ce désir de s'associer répond au besoin de renforcer les qualités de chaque club formant cette association et de rationaliser d'une manière optimale la formation des jeunes.

Cette association, permet notamment :

- D'améliorer la qualité de la formation (formateurs diplômés) ;
- D'avoir une ligne de conduite footballistique commune ;
- D'accentuer le rôle social (aucun joueur ne peut être laissé de côté) ;
- D'éviter le décrochage sportif chez l'enfant, il y a au bout de la formation une équipe senior qui peut accueillir « l'ADO ». Projet presque unique en Belgique où l'enfant peut s'épanouir après son écolage dans un club à son niveau (pour la saison 2021/2022, P3, D3 Amateurs et D1 Amateurs et espoirs nationaux) ;
- De rationaliser l'utilisation des infrastructures ;
- De faire des économies d'échelle dans les frais de fonctionnement.

2. Quelques chiffres - saison 2020/2021 :

- +/- 400 affiliés (joueurs, arbitres, éducateurs, bénévoles, délégués, ...)
- 25 équipes ;
- Plus de 300 jeunes ;
- 25 formateurs ou éducateurs diplômés ;
- 15 « GO » ou « gentils organisateurs » (personnel d'entretien, « jardinier », secrétaires, CQ, personnel bar, ...)
- 4 terrains en herbes, 3 terrains synthétiques (dont 2 de dernière génération et inaugurés début de cette saison, 4 cafétérias et un stade homologué pour le niveau national où les équipes fanions du FC RICHELLE et de l'URSL VISE jouent.
- Entre 350 et 500 spectateurs par weekend
- Plus de 125 heures de sports encadrées par semaine

3. La politique sportive de notre Académie :

Nous voulons d'abord et avant tout privilégier l'encadrement de jeunes footballeurs issus de notre Ville et de notre région.

Ensuite nous souhaitons leur offrir une formation de qualité qui devra veiller à l'épanouissement et aux progrès de chacun dans un esprit alliant convivialité et ambition sportive !

Nous attachons donc également énormément d'importance aux règles de savoir-vivre et à la mise en place d'un environnement positif et rigoureux.

Ces conditions, incontournables à nos yeux, permettront de former des joueurs de football mais également des hommes capables de relever des défis sportifs et, dans le futur, des défis professionnels !

En résumé, les deux piliers de notre philosophie sont « Politesse – Respect – Règles de savoir-vivre » et « Positivisme et Plaisir pour tous ».

Horaires lundi	Horaires mardi	Horaires mercredi
U14 17H30 = 18H45	U10 17H30 = 18H45	U4 17H00 = 18H15
U15 17H30 = 18H45	U11 17H30 = 18H45	U5 17H00 = 18H15
U16 17H30 = 18H45	U12 17H30 = 18H45	U6 17H00 = 18H15
U17 18H45 = 20H00	U13 17H30 = 18H45	U7 17H00 = 18H15
U19 18H45 = 20H00		U8 17H00 = 18H15
Gard. U8-U12 17H = 18H30		U9 17H00 = 18H15
Gard. U13 à U19 18H00 = 19H00		U14 18H30 = 20H00
		U15 18H30 = 20H00
		U16 18H30 = 20H00
		U17 18H30 = 20H00

Horaires jeudi	Horaires vendredi	TERRAIN 3 PISTE Horaires Disponible
U10 17H30 = 18H45	U6 17H00 = 18H15	
U11 17H30 = 18H45	U7 17H00 = 18H15	
U12 17H30 = 19H45	U8 17H00 = 18H15	
U13 17H30 = 19H45	U9 17H00 = 18H15	
U19 19H00 = 20H30	U14 17H30 = 19H00	
	U15 17H30 = 19H00	
	U16 18H30 = 20H00	
	U17 18H00 = 19H30	

DOCUMENT 20-21/293 : DÉSIGNATION DE COMPTABLES DES MATIÈRES EFFECTIF ET SUPPLÉANTE POUR L'IPES DE SERAING – SITE D'OUGRÉE.

DOCUMENT 20-21/294 : DÉSIGNATION DE COMPTABLES DES MATIÈRES EFFECTIF ET SUPPLÉANT POUR L'IPEPS DE HUY-WAREMME.

M. le Président informe l'Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

Document 20-21/293

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu que la comptabilité des matières reprend les produits de consommation courante et les matières transformables ;

Vu Sa résolution du 27 avril 1970, approuvée par arrêté royal du 27 août 1970, stipulant que, sauf décision contraire expresse, les agents commis à la garde, à la conservation ou à l'emploi des matières appartenant à la Province sont dispensés de déposer un cautionnement pour garantir leur gestion ;

Vu la décision de la Députation permanente en date du 22 décembre 1988 approuvant les instructions pour la tenue des inventaires et des comptabilités des matières ;

Vu la décision du Collège provincial du 15 juin 2017 relative à la nouvelle procédure relative aux déclassements et transferts de matériel et mobilier ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de Décentralisation et notamment son article L2212-67 ;

Vu la résolution du 29 janvier 2009 désignant Madame Patricia ZYCHLA en qualité de comptable des matières à l'IPES de Seraing – Site d'Ougrée, avec prise d'effet au 25 février 2008 ;

Vu l'incapacité de travail de longue durée et la prochaine admission à la pension de Madame ZYCHLA, au 1^{er} septembre 2021 ;

Considérant la proposition de la Direction de l'établissement tendant à désigner, Monsieur Laurent GEROUVILLE, Chef d'atelier au sein dudit établissement, en qualité de comptable des matières effectif ;

Considérant la proposition de ladite Direction de l'établissement tendant à désigner Madame Caroline BRUNDSEAUX, Directrice, en qualité de comptable des matières suppléante ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Monsieur Laurent GEROUVILLE, Chef d’atelier de l’IPES de Seraing – Site d’Ougrée, est désigné, au 1^{er} janvier 2021, en qualité de comptable des matières effectif, en remplacement de Madame Patricia ZYCHLA.

Article 2. – Madame Caroline BRUNDSEAUX, Directrice de l’IPES de Seraing, est désignée, au 1^{er} janvier 2021, en qualité de comptable des matières suppléante et n’officiera qu’en cas d’absence de Monsieur GEROUVILLE.

Article 3. – La présente résolution sera notifiée, sous pli ordinaire, aux intéressés pour leur servir de titre, à la Direction de l’établissement, pour disposition et à la Cour des Comptes, pour information.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/294

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu que la comptabilité des matières reprend les produits de consommation courante et les matières transformables ;

Vu Sa résolution du 27 avril 1970, approuvée par arrêté royal du 27 août 1970, stipulant que, sauf décision contraire expresse, les agents commis à la garde, à la conservation ou à l’emploi des matières appartenant à la Province sont dispensés de déposer un cautionnement pour garantir leur gestion ;

Vu la décision de la Députation permanente en date du 22 décembre 1988 approuvant les instructions pour la tenue des inventaires et des comptabilités des matières ;

Vu la décision du Collège provincial du 15 juin 2017 relative à la nouvelle procédure relative aux déclassements et transferts de matériel et mobilier ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de Décentralisation et notamment son article L2212-67 ;

Vu qu’il y a lieu de décharger Madame Nadine SERVAIS, en qualité de comptable des matières pour l’IPEPS de Huy-Waremme, celle-ci étant en incapacité de travail de longue durée ;

Considérant la proposition de la Direction de l’IPEPS de Huy-Waremme tendant à désigner, Madame Monique BOUGELET, employée d’administration au sein dudit établissement, en qualité de comptable des matières effective ;

Considérant la proposition de ladite Direction tendant à désigner Madame Nancy HUMBLET, Auxiliaire d’administration, en qualité de comptable des matières suppléante ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Madame Monique BOUGELET, employée d’administration à l’IPEPS de Huy-Waremme, est désignée, au 1^{er} janvier 2021, en qualité de comptable des matières effective, en remplacement de Madame Nadine SERVAIS.

Article 2. – Madame Nancy HUMBLET, Auxiliaire d’administration, est désignée, au 1^{er} janvier 2021, en qualité de comptable des matières suppléante et n’officiera qu’en cas d’absence de Madame BOUGELET.

Article 3. – La présente résolution sera notifiée, sous pli ordinaire, aux intéressés pour leur servir de titre, à la Direction de l’établissement, pour disposition et à la Cour des Comptes, pour information.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/295 : MISE EN NON-VALEURS DE CRÉANCES DUES AU CENTRE D’AIDE À DOMICILE (CAD).

M. le Président informe l’Assemblée que le document 20-21/295 a été soumis à l’examen de la 2^{ème} Commission.

Ce document n’ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2^{ème} Commission invite l’Assemblée à l’adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées à l’unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu l’arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale, en particulier son article 43 §8 1^o qui stipule : « Sous réserve de dispositions légale spécifiques relatives aux taxes provinciale, le Directeur financier provincial ou le receveur spécial porte en non-valeurs les dégrèvements, exonérations et réductions autorisées, par décision motivée, par le Conseil provincial » ;

Vu le compte de gestion rendu par le receveur spécial des recettes Centre d'Aide à Domicile dans lequel figurent notamment 44 créances restant à recouvrer pour l'année 2019 ;

Attendu que, nonobstant l'envoi de rappels, lesdites créances sont restées impayées ;

Attendu qu'en ce qui concerne les créances d'un montant peu élevé, il s'avère trop onéreux d'engager des frais judiciaires ;

Attendu qu'il convient, en conséquence, d'autoriser le receveur spécial des recettes de l'établissement précité à porter en non-valeurs une somme totale de 171,25 EUR dans son compte de gestion à établir pour 2021 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur le rapport du Collège provincial,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Le receveur spécial des recettes du Centre d'Aide à Domicile est autorisé à porter en non-valeurs à l'article 871/35000/702010 dans son compte de gestion à établir pour 2021, un montant total de 171,25 EUR, représentant 44 créances relatives à l'année 2019.

Article 2. – Le présent arrêté sera notifié, sous pli ordinaire, à la Cour des Comptes pour information et au receveur spécial pour disposition.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

N° client SAP	N° de fact.	Nom du client	Date Facture	Montant Total de la facture	Rappel
1002839	1855000029	CONFIDENTIEL	31/01/2019	2,50 €	1er rappel du 16-5-19 + 2ème rappel du 5-6-19 + 3ème rappel du 10-7-19
1003437	1855000053		28/02/2019	2,50 €	1er rappel du 16-5-19 + 2ème rappel du 5-6-19 + 3ème rappel du 10-7-19
1002839	1855000065		28/02/2019	3,75 €	1er rappel du 16-5-19 + 2ème rappel du 5-6-19 + 3ème rappel du 10-7-19
1004675	1855000067		28/02/2019	2,50 €	1er rappel du 16-5-19 + 2ème rappel du 5-6-19 + 3ème rappel du 10-7-19
1004678	1855000069		28/02/2019	10,00 €	1er rappel du 16-5-19 + 2ème rappel du 5-6-19 + 3ème rappel du 10-7-19
1003437	1855000095		31/03/2019	3,75 €	1er rappel du 16-5-19 + 2ème rappel du 5-6-19 + 3ème rappel du 10-7-19
1004678	1855000107		31/03/2019	10,00 €	1er rappel du 16-5-19 + 2ème rappel du 5-6-19 + 3ème rappel du 10-7-19
1004678	1855000153		30/04/2019	6,25 €	1er rappel du 30-7-19 + 2è rappel du 11-9-19 + 3è rappel du 11-10-19
1004678	1855000209		31/05/2019	3,75 €	1er rappel du 30-7-19 + 2è rappel du 11-9-19 + 3è rappel du 11-10-19
1004678	1855000257		30/06/2019	3,75 €	1er rappel du 30-7-19 + 2è rappel du 11-9-19 + 3è rappel du 11-10-19
1003437	1855000291		31/07/2019	3,75 €	1er rappel du 6-11-19 + 2è rappel du 3-1-20 + 3è rappel du 10-4-20
1004678	1855000309		31/07/2019	1,25 €	1er rappel du 6-11-19 + 2è rappel du 3-1-20 + 3è reappel du 10-4-20
1015345	1855000348		31/08/2019	1,25 €	1er rappel du 6-11-19 + 2è rappel du 3-1-20 + 3è rappel du 10-4-20
1004678	1855000358		31/08/2019	6,25 €	1er rappel du 6-11-19 + 2è rappel du 3-1-20 + 3è rappel du 10-4-20
1003437	1855000389		30/09/2019	5,00 €	1er rappel du 6-11-19 + 2è rappel du 3-1-20 + 3è rappel du 10-4-20
1020314	1855000417		30/09/2019	1,25 €	1er rappel du 6-11-19 + 2è rappel du 3-1-20 + 3è rappel du 10-4-20
1020315	1855000419		30/09/2019	1,25 €	1er rappel du 6-11-19 + 2è rappel du 3-1-20 + 3è rappel du 10-4-20
1003437	1855000389		31/10/2019	2,50 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2è rappel du 26-5-20 + 3è rappel du 12-6-20

CONFIDENTIEL

1021068	1855000448	31/10/2019	5,00 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1015346	1855000451	31/10/2019	5,00 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1020316	1855000465	31/10/2019	2,50 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1020315	1855000466	31/10/2019	6,25 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1021068	1855000468	31/10/2019	3,75 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1021313	1855000501	30/11/2019	3,75 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1021069	1855000502	30/11/2019	2,50 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1020315	1855000485	30/11/2019	3,75 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1021068	1855000486	30/11/2019	3,75 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1015346	1855000491	30/11/2019	7,50 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1021069	1855000517	31/12/2019	3,75 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1015346	1855000526	31/12/2019	1,25 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1021914	1855000531	31/12/2019	5,00 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1020312	1855000533	31/12/2019	3,75 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1020315	1855000535	31/12/2019	5,00 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1021314	1855000536	31/12/2019	2,50 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1021068	1855000537	31/12/2019	2,50 €	1 ^{er} rappel du 10-4-20 + 2 ^e rappel du 26-5-20 + 3 ^e rappel du 12-6-20
1003437	1855000017	31/01/2019	3,75 €	
1015352	1855000263	30/06/2019	2,50	
1015352	1855000265	30/06/2019	6,25	

1015352	1855000266		30/06/2019	6,25	
1002200	1855000349		31/08/2019	2,50	
1002553	1855000483		30/11/2019	1,25	
1016292	1855000488		30/11/2019	2,50	
1020312	1855000499		30/11/2019	6,25	
1021315	1855000504		30/11/2019	1,25	
TOTAL				171,25 €	

2 JUIN 1999. –

Arrêté royal portant le règlement général de la comptabilité provinciale
(M.B. du 18/06/1999, p. 22899)

Art. 43.

§8. Sous réserve de dispositions légales spécifiques relatives aux taxes provinciales, le *directeur financier* – AGW du 11 juillet 2013, art. 6) ou le receveur spécial:

1° porte en non-valeurs les dégrèvements, exonérations et réductions autorisés, par décision motivée, par le conseil provincial;

rémunération du personnel réellement occupé au Complexe concerné, compte tenu des charges patronales y afférentes.

Article 2. - La présente résolution produit ses effets à partir du 1^{er} janvier 2002.

Article 3. - La présente résolution sera insérée au Mémorial Administratif de la Province.

En séance à Liège, le 30 novembre 2001.

Par le Conseil,

La Greffière a.t.,

Marianne LONHAY

Le Président,

Abel DESMIT

N°131 SERVICES PROVINCIAUX-ADAPTATION A L'EURO

Adaptation à l'EURO des tarifs en vigueur au Centre d'Aide à Domicile de la Maison du Social.
Résolution du Conseil provincial du 30 novembre 2001.

RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Attendu qu'il convient d'adapter les tarifs en vigueur au Centre d'Aide à Domicile de la Maison du Social en remplaçant l'usage du franc par celui de l'euro, afin de les rendre conformes au passage à la phase définitive de l'euro;

Attendu qu'il convient de procéder à des arrondis de transparence en ce qui concerne les tarifs des prestations facturées aux familles et à un arrondi mathématique en ce qui concerne le tarif des prestations facturées aux institutions;

Vu la loi provinciale;

Sur le rapport de la Députation permanente;

A R R E T E :

Article 1er. - Le tarif appliqué aux prestations effectuées par le Centre d'Aide à Domicile de la Maison du Social est le suivant :

Mémorial administratif 2001/12

- Prestations facturées aux institutions

1,36 € par heure de prestation lorsque les frais sont pris en charge par la Direction d'Administration de l'Aide à la Jeunesse.

- Prestations facturées aux familles

1,25 € par demi-journée de prestation ou 0,65 pour deux heures de prestation si celles-ci sont prises en charge par les familles.

Article 2. - La présente résolution produit ses effets à partir du 1^{er} janvier 2002.

Article 3. - La présente résolution sera insérée au Mémorial Administratif de la Province.

En séance à Liège, le 30 novembre 2001.

Par le Conseil,

La Greffière provinciale a.i.,
Marianne LONHAY

Le Président,
Abel DESMIT

N°132

SERVICES PROVINCIAUX - ADAPTATION A L'EURO
Adaptation à l'EURO des prix des repas préparés et servis par les élèves des orientations d'études « Hôtellerie » des Instituts provinciaux d'Enseignement secondaire de Herstal, de Seraing (Antenne d'Ougrée) et de Hesbaye.
Résolution du Conseil provincial du 30 novembre 2001.

RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Vu sa résolution du 28 septembre 1995 fixant le tarif des repas préparés et servis par les élèves des orientations d'études « Hôtellerie » des Instituts provinciaux d'Enseignement secondaire de Herstal, de Seraing-Antenne d'Ougrée et de Hesbaye;

Attendu qu'il convient d'adapter le tarif des repas préparés et servis par les élèves des orientations d'études précitées, afin de le rendre conforme au passage à la phase définitive de l'euro; qu'en vue de faciliter le travail du personnel

Mémorial administratif 2001/12

DOCUMENT 20-21/296 : AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS POUR LES RESTAURANTS DIDACTIQUES.

DOCUMENT 20-21/297 : AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS POUR LES CANTINES SCOLAIRES.

M. le Président informe l'Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l'examen de la 3^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 3^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 10 voix pour et 1 abstention.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 3^{ème} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR et le groupe CDH-CSP
- Vote contre : le groupe PTB
- S'abstient : le groupe ECOLO

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

Document 20-21/296

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu sa résolution du 2 juillet 2015 fixant les tarifs applicables à partir du 1er septembre 2015 en ce qui concerne les prix des repas préparés et servis par les élèves des orientations d'études « Hôtellerie » ;

Vu l'analyse réalisée conjointement par l'asbl GoodPlanet et le responsable « Développement durable » de la Direction générale de l'Enseignement concluant sur la nécessité de revoir les tarifs susmentionnés ;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Les tarifs des repas préparés et servis par les élèves des orientations « Hôtellerie » est fixé comme suit,

- a. Repas :
- Agents provinciaux et élèves fréquentant l'Enseignement provincial : 11,50 €
 - Personnes extérieures : 17,50 €
- b. Banquets : Formule tout compris : 30,00€

- c. Boissons : Boissons courantes et café: 1,50€
 Apéritifs: 2,50 €
 Tous les alcools : 4,00 €
 Vins : prix d'achat multiplié par 2

Article 2. – La présente résolution produira ses effets à partir du 1er septembre 2021.

Article 3. – La présente résolution sera insérée au bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la Province de Liège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/297

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu sa résolution du 02 juillet 2015, fixant le prix des repas et services rendus par les internats et les économats ainsi que le prix du week-end, du jour de détente et férié et de la nuitée dans les internats provinciaux ;

Vu l'analyse réalisée conjointement par l'asbl GoodPlanet et le responsable « Développement durable » de la Direction Générale de l'Enseignement concluant sur la nécessité de revoir les tarifs des repas et services rendus par les internats et les économats ;

Considérant qu'il convient d'adapter les tarifs suite à l'augmentation du prix des matières premières tout en tenant compte du rôle social que doit jouer la Province ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Le prix des repas et services rendus par les internats et les économats est fixé comme suit:

Prix des repas et services rendus dans les internats et les économats	Extérieurs payants			Personnel			Elèves de plein exercice et de promotion sociale		
	Prix actuels	Augm 7%	Prix proposés	Prix actuels	Augm 7%	Prix proposés	Prix actuels	Augm 7%	Prix proposés
Formules repas									
Petit déjeuner complet	3,00	3,21	3,20	2,40	2,57	2,60	1,20	1,28	1,30

Potage (bol)	0,60	0,64	0,70	0,50	0,54	0,60	0,50	0,54	0,50
Entrée (petite assiette)	1,40	1,50	2,20	1,10	1,18	2,00	1,10	1,18	1,20
Salade bar (petite assiette)	1,40	1,50	2,20	1,10	1,18	2,00	1,10	1,18	1,20
Repas complet (potage, plat, eau)	6,00	6,42	6,50	5,50	5,89	5,90	3,20	3,42	3,20
Plat principal chaud			6,00			5,50			3,00
Plat principal/assiette froide (salade composée ou bol de saison type "buddha bowl/poke bowl") ou salade bar (grande assiette) + sauce	4,50	4,82	6,00	4,20	4,49	5,50	3,00	3,21	3,00
Snack "moyen" (sandwich simple, part de pizza, part de quiche, croque-monsieur)	2,50	2,68	2,70	2,50	2,68	2,70	2,20	2,35	2,40
Snack "grand" (sandwich composé, panini, wrap)	3,00	3,21	3,50	3,00	3,21	3,50	2,50	2,68	3,00
Portion de frites/potatoes + sauce	1,90	2,03	2,70	1,60	1,71	2,70	1,60	1,71	2,40
Cornet de pâtes	3,00	3,21	3,50	3,00	3,21	3,50	2,50	2,68	3,00
Dessert	0,80	0,86	1,00	0,60	0,64	1,00	0,60	0,64	1,00
Fruit			0,80			0,50			0,50
Suppléments									
Accompagnement de pain	0,40	0,43	0,50	0,30	0,32	0,40	0,30	0,32	0,40
Sauces diverses-supplément	0,40	0,43	0,50	0,30	0,32	0,40	0,30	0,32	0,40
Supplément viande	1,40	1,50	1,50	1,10	1,18	1,20	1,10	1,18	1,20
Boissons									
Jus de fruits local 25cl			0,80			0,80			0,80
Boisson 33cl	0,80		1,00	0,60		1,00	0,60		1,00
Boisson 50cl			1,40			1,10			1,10
Eau plate ou pétillante 50cl			0,80			0,80			0,80
Eau plate ou pétillante 1L	1,40		1,40	1,10		1,10	1,10		1,10
Boisson chaude (tasse de café, thé, tisane, cacao)	1,00		1,00	0,80		0,80	0,80		0,80

Cas particulier : l'EP Seraing délivre des repas aux élèves du primaire qui partagent le même bâtiment. La quantité servie dans l'assiette est effectivement un peu moindre pour un enfant que pour un ado/adulte.

Cas particulier : EP SERAING	Section primaire
Repas de midi	2,80

Article 2. – La présente résolution produira ses effets à partir du 1er septembre 2021.

Article 3. – La présente résolution sera insérée au bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la Province de Liège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/298 : RÉVISION ET ADAPTATION DU MONTANT DES REDEVANCES ANNUELLES DE PENSION DANS LES INTERNATS DES ÉTABLISSEMENTS PROVINCIAUX D'ENSEIGNEMENT.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/298 a été soumis à l'examen de la 3^{ème} Commission.

Ce document ayant soulevé une question, M. Hajib EL HAJJAJI, Conseiller provincial, fait rapport sur celui-ci au nom de la 3^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter par 10 voix pour et 1 abstention.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 3^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote contre : le groupe PTB
- S'abstien(nen)t : /

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu sa résolution du 25 octobre 1985, validant l'alignement du montant des redevances annuelles de pension dans les internats des établissements provinciaux d'enseignement sur celui en vigueur dans les internats de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Vu sa résolution du 02 juillet 2015, fixant le prix des repas et services rendus par les internats et les économats ;

Vu l'analyse réalisée conjointement par l'asbl GoodPlanet et le responsable « Développement durable » de la Direction générale de l'enseignement concluant sur la nécessité de revoir les tarifs des repas et services rendus par les internats et les économats (GED 2021-02712) ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Le montant de la redevance annuelle des internats, les modalités relatives à cette redevance et les propositions de mensualités en fonction des adaptations des différentes prestations des internats pour la rentrée 2021-2022 sont les suivants :

- Redevance annuelle : 2.420€ UE ou 3.250€ hors UE
- Adaptation des différentes prestations, du calcul des redevances :

Le montant des dix mensualités serait ventilé en deux postes distincts :

- L'hébergement 72€ UE ou 155€ hors UE, dont le coût serait fixe et non-exonérable, y compris durant les périodes de stage ou de maladie. L'interne qui souhaite bénéficier d'une réduction sur ce poste devra alors libérer totalement sa chambre pour qu'elle soit éventuellement remise à un autre interne.
- Les repas 170€*, dont le coût serait variable en fonction des repas non pris avec une exonération applicable sur le paiement de la dernière redevance mensuelle.

* Somme des repas d'une journée sur 20 jours ouvrables (voir nouveau tarif des cantines scolaires).

A la condition que l'interne respecte le système de réservation des repas, celui-ci pourrait prétendre à une réduction de la partie 'repas' de sa redevance mensuelle. Elle se déclinerait comme ceci :

- Une réduction de 3.20€ par jour pour le repas complet de midi.
- Une réduction de 3€ par jour pour le repas du soir.
- Une réduction de 8.5€ par jour pour l'ensemble des repas de la journée en cas de non-présence à l'internat.

Cette exonération de 8.5€/jour pourrait s'appliquer lors des absences pour maladie ou résultant de la participation à un stage régulièrement imposé par le programme des cours suivis et dont la durée ininterrompue atteint au moins 16 jours/calendrier accomplis ou 2x1 semaine, à l'exclusion des congés scolaires. Dans ce dernier cas de figure, le coût fixe dit d'hébergement ne serait pas exonéré, la chambre resterait occupée et affectée à l'élève concerné.

Il est à noter qu'une réduction de 5 % (uniquement sur le coût fixe d'hébergement) est accordée aux frères et aux sœurs d'un(e) interne, lorsqu'ils (elles) sont inscrit(e)s dans un même internat de la Province de Liège. Si les prix de pension dus dans ce cas ne sont pas identiques, la réduction est accordée sur le prix de pension le plus élevé.

- Prix du week-end, du jour de détente et férié et de la nuitée dans les internats (n'ont plus été augmentés depuis le 1^{er} janvier 2011) :

Le nouveau tarif se présenterait comme suit :

	<u>Personnel</u>		<u>Extérieurs payants</u>		<u>Elèves de plein exercice et de promotion sociale</u>	
	Ancien tarif	Nouveau tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif
<u>Nuitée</u>	15€ (Non compris le petit-déjeuner)	18€	25€ (Non compris le petit-déjeuner)	30€	6,5€ (Y compris le petit-déjeuner)	4,90€ (Y compris le petit-déjeuner 1,30 €)
<u>Week-end</u>					20€ Pension complète	24,20€ Pension complète
<u>Jour de détente et férié</u>					10€ Pension complète	12,10€ Pension complète

Article 2. – La présente résolution sera publiée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site Internet de la Province de Liège. Elle produira ses effets à partir du 1^{er} septembre 2021.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/299 : ADOPTION DES CONTRATS D'OBJECTIFS DES ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (2^{ÈME} VAGUE) : INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE DE LA REID, INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE MICHEROUX, INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE HESBAYE, ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING, INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE HUY ET LYCÉE TECHNIQUE PROVINCIAL JEAN BOETS.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/299 a été soumis à l'examen de la 3^{ème} Commission.

Ce document ayant soulevé des questions et remarques, M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET, Cheffe de groupe, fait rapport sur celui-ci au nom de la 3^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter par 8 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 3^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote contre : le groupe PTB
- S'abstien(nen)t : /

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le décret du 03 mai 2019 portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun ;

Attendu que les plans de pilotage de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid, l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire spécialisé de Micheroux, l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire de Hesbaye, l'École Polytechnique de Seraing, l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire de Huy et le Lycée technique provincial Jean Boets ont été présentés pour avis à chaque Conseil de participation ainsi qu'à la Commission paritaire locale de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement de Promotion sociale lors de sa séance du 07 octobre 2020 et du 31 mars 2021 ;

Attendu qu'ils ont été approuvés par le Collège provincial lors de sa séance du 15 octobre 2020 et du 06 mai 2021 ;

Attendu qu'ils ont été approuvés par les délégués au contrat d'objectifs et le Directeur de zone et deviennent contrats d'objectifs entre le Pouvoir Organisateur et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article unique. – Adopte les contrats d'objectifs de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid, l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire spécialisé de Micheroux, l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire de Hesbaye, l'École Polytechnique de Seraing, l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire de Huy et le Lycée technique provincial Jean Boets ci-annexés.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

IPEA LA REID

Objectif spécifique 1			
Améliorer les résultats moyens au CE1D en mathématiques, français, sciences et langues modernes		Cible :	Augmenter de 5 points la moyenne des résultats moyens obtenus aux
Objectif d'amélioration :	Augmenter significativement les savoirs et compétences des élèves	Résultats attendus	Diminuer de 4 points le taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles Augmenter de 5 points les résultats moyens au CE1D Français Augmenter de 4 points les résultats moyens au CE1D Langues modernes Augmenter de 4 points les résultats moyens au CE1D Math Augmenter de 4 points les résultats moyens au CE1D Sciences Augmenter de 4 points le taux d'obtention du CE1D
		Indicateur d'impact :	Taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles aux épreuves du CE1D (%) Résultats moyens au CE1D Français par école (score /100) Résultats moyens au CE1D Math par école (score /100) Résultats moyens au CE1D Langues modernes par école (score /100) Résultats moyens au CE1D Sciences par école (score /100) Taux d'obtention du CE1D (%)
Stratégie 1			
Améliorer les conditions d'apprentissage			
Action 1	Assurer une bonne acoustique dans les classes	Pilote : Chef d'atelier	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : Service Provincial des bâtiments
Action 2	Augmenter le nombre d'outils numériques adaptés disponibles	Pilote : Chef des travaux	Planning : Années 1 à 3 Collaboration : DGEPL
Action 3	Occulter les classes pour faciliter l'utilisation des projecteurs ou TBI	Pilote : Chef d'atelier	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : Service Provincial des bâtiments
Stratégie 2			
Améliorer le soutien aux élèves et la remédiation différée			
Action 1	Réfléchir à l'organisation de la remédiation	Pilote : Professeurs en charge des remédiations + Direction + Horairiste	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : Conseillers pédagogiques + IFC
Action 2	Organiser et coordonner la remédiation, le coaching scolaire et les PIA	Pilote : Professeurs du 1e degré + éducateurs	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : Centre des Méthodes
Action 3	Améliorer le soutien aux élèves en classe	Pilote : Direction + Horairiste	Planning : Années 1 à 6 Collaboration :
Stratégie 3			
Diversifier les pratiques pédagogiques			
Action 1	Former les enseignants à la diversification des pratiques pédagogiques	Pilote : Direction	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : IFC, FCC ou autres opérateurs
Action 2	Mettre en place les outils développés par l'expérience pilote	Pilote : Professeurs du 1e degré	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : conseillers pédagogiques
Action 3	Expérimenter le co-enseignement	Pilote : Professeurs du 1e degré	Planning : Années 2 à 6 Collaboration : IFC, FCC ou autres opérateurs
Stratégie 4			
Améliorer l'organisation et le contenu des activités complémentaires			
Action 1	Fixer le nombre min et max d'élèves pour les activités complémentaires	Pilote : Direction + professeurs en charge des AC	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : manège et ferme didactique
Action 2	Modifier l'offre d'activités complémentaires	Pilote : Direction	Planning : Années 1 à 6 Collaboration :
Action 3	Donner une perspective des sections proposées par l'école lors des AC	Pilote : Direction + professeurs en charge des AC	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : manège et ferme didactique
Action 4	Favoriser les manipulations lors des AC scientifiques	Pilote : Professeurs en charge des AC	Planning : Années 1 à 6 Collaboration : semaine de l'eau et du climat
Stratégie 5			
Augmenter l'estime de soi des élèves en valorisant leurs projet(s)/talent(s)			
Action 1	Augmenter la visibilité des réalisations des élèves	Pilote : Professeurs des 3 degrés	Planning : Années 1 à 6 Collaboration :
Action 2	Organiser une journée "Talents"	Pilote : Direction + éducateurs	Planning : Années 2, 4 et 6 Collaboration :
Stratégie 6			
Améliorer la communication interne			
Action 1	Créer une plateforme accessible aux élèves, parents et professeurs	Pilote : Direction + groupe de travail numérique	Collaboration : services informatiques
Action 2	Créer un dossier numérique pour chaque élève	Pilote : Direction + groupe de travail numérique	Collaboration : services informatiques

Objectif spécifique 2				
Diminuer le taux de redoublement généré en 3ème et 5ème année		Cible :	Diminuer de 3,84 points le taux de redoublement généré en 3e année	
Objectif d'amélioration :	Réduire progressivement le redoublement et le décrochage		Diminuer de 1,56 point le taux de redoublement généré en 5e année	
			Taux de redoublement généré en 3e année	
			Taux de redoublement généré en 5e année	
Stratégie 1				
Améliorer le processus d'orientation des élèves				
Action 1	immerger les élèves de 2e année 2 jours à la découverte des sections	Pilote : Staff de direction	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : Professionnels de métier
Action 2	organiser une semaine de stage en observation en 4e année	Pilote : Staff de direction	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : entreprises partenaires
Action 3	organiser un conseil d'orientation pour les élèves de 3e et de 5e année	Pilote : Titulaires	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : CPMS
Stratégie 2				
Améliorer la relation parents/professeurs				
Action 1	créer et mettre en ligne les registres d' absences	Pilote : Staff de direction	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : Services DGE
Action 2	être à la disposition des parents lors des réunions des parents	Pilote : Staff de direction	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : CPMS
Action 3	placer les professeurs dans leur contexte de travail lors de la réunion	Pilote : Staff de direction	Planning : Années 1 à 6	Collaboration :
Stratégie 3				
Améliorer le dispositif de remédiation différée				
Action 1	créer une base d'exercices supplémentaires	Pilote : Staff de direction	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : Services DGE
Action 2	prévoir des heures de remédiations au 2e et au 3e degré	Pilote : Staff de direction et professeurs en charge des remédiations	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Action 3	constituer une réserve de professeurs pour assurer la remédiation	Pilote : Staff de direction	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Action 4	créer une salle d'étude surveillée au cybermedia	Pilote : Directrice adjointe et éducateurs	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Stratégie 4				
Améliorer la méthodologie de travail des élèves				
Action 1	réinstaurer un journal témoin par classe	Pilote : Directrice adjointe	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 2	étudier la possibilité d'organiser un module de méthodologie en 4e/5e	Pilote : Professeurs du groupe de travail méthodologie	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : opérateurs de formation
Action 3	initier les élèves au fonctionnement des EAC	Pilote : Groupe de travail EAC	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /

Objectif spécifique 3				
Diminuer les changements d'école en cours d'année		Cible :	Diminuer de 1,93 % le pourcentage de la perte d'élèves entre le 30 juin et le 1 ^{er} septembre	
Objectif d'amélioration : Accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire				
		Indicateur d'impact :	Pourcentage d'élèves plus présents au 30 juin par rapport à ceux présents au 1 ^{er} septembre	
Stratégie 1				
Améliorer l'organisation générale de l'école et le cadre de vie				
Action 1	évaluer la pertinence de transformer les salles d'étude et le cybermédia	Pilote : <i>Chef d'atelier et directrice adjointe</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>SPB et DSI</i>
Action 2	améliorer la qualité des repas à l'internat	Pilote : <i>Comité "cantine durable"</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>Administratrice de l'internat</i>
Action 3	aménager les espaces extérieurs	Pilote : <i>Chef d'atelier</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>Administratrice de l'internat</i>
Action 4	assurer un environnement calme et serein	Pilote : <i>Chef d'atelier + brigadière</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>en fonction de la nature de la tâche</i>
Action 5	organiser la présence d'un éducateur sur les lieux de TP extérieur	Pilote : <i>Staff de direction</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>PO</i>
Action 6	définir des protocoles clairs d'organisation de l'école	Pilote : <i>Secrétaire de direction</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>opérateurs de formation</i>
Action 7	rédiger un vade-mecum du professeur	Pilote : <i>Secrétaire de direction et groupe de travail</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>Centre des Méthodes</i>
Action 8	réfléchir à l'organisation de l'école en P45-P90	Pilote : <i>Groupe de travail P45-P90</i>	Planning : <i>Années 1 et 2</i>	Collaboration : <i>Ecoles en P45-P90</i>
Stratégie 2				
Mieux appliquer le dispositif de prévention des violences scolaires				
Action 1	(re)sensibiliser les enseignants/éducateurs à l'application du dispositif	Pilote : <i>Staff de direction</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>Centre des Méthodes</i>
Action 2	créer une fiche synthétique reprenant les points essentiels	Pilote : <i>Educatrice en chef</i>	Planning : <i>Année 1</i>	Collaboration : <i>/</i>
Action 3	instaurer des espaces de parole régulés pour tous les groupes-classes	Pilote : <i>Educatrice en chef</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>Centre des Méthodes</i>
Stratégie 3				
Améliorer la relation entre le titulaire, l'éducateur et leur classe				
Action 1	organiser une activité pour faire connaissance	Pilote : <i>Directrice adjointe et chefs d'atelier</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>/</i>
Action 2	planifier régulièrement une activité pour entretenir la relation	Pilote : <i>Directrice adjointe et chefs d'atelier</i>	Planning : <i>Années 1 à 6</i>	Collaboration : <i>/</i>
Stratégie 4				
Augmenter le sentiment d'appartenance à l'école				
Action 1	instaurer des espaces de parole régulés pour les professeurs/éducateurs	Pilote : <i>Secrétaire de direction</i>	Planning : <i>Années 2 à 6</i>	Collaboration : <i>ASBL</i>
Action 2	organiser un schoolbuilding	Pilote : <i>Groupe de travail</i>	Planning : <i>Années 3 et 5</i>	Collaboration : <i>Association</i>
Action 3	créer un accessoire vestimentaire spécifique à l'école	Pilote : <i>Educateur</i>	Planning : <i>Années 3 à 6</i>	Collaboration : <i>/</i>

Objectif spécifique 4			
Améliorer le taux d'obtention du CESS en technique et artistique de transition et de qualification		Cible :	Augmenter de 7 points le taux d'obtention du CESS en technique et artistique de transition
Objectif d'amélioration :	Améliorer la part des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur		Augmenter de 2 points le taux d'obtention du CESS en technique et artistique de qualification
			Augmenter de 8 points le taux d'obtention du CESS en professionnel
			Taux d'obtention du CESS en technique et artistique de transition
			Taux d'obtention du CESS en technique et artistique de qualification
		Indicateur d'impact :	Taux d'obtention du CESS en professionnel
Stratégie 1			
Améliorer la méthodologie de travail des élèves			
Action 1	organiser des séances ponctuelles de méthodologie	Pilote : Direction + enseignant	Planning : Années 1 à 6
			Collaboration : Intervenants expert
Stratégie 2			
Valoriser les compétences des élèves			
Action 1	concevoir des capsules vidéo valorisant les compétences des élèves	Pilote : Professeurs du 3e degré	Planning : Années 2 à 3
Action 2	organiser une journée "Découverte" interne à l'école	Pilote : Enseignants + élèves	Planning : Années 2 à 6
			Collaboration : SPIC, Didac'TIC
			Collaboration : Ferme didactique
Stratégie 3			
Favoriser les échanges entre professeurs			
Action 1	organiser un groupe de travail "pratiques pédagogiques"	Pilote : 2 enseignants	Planning : Années 1 à 6
Action 2	prévoir des temps de coordination par filière ou par section	Pilote : chef d'atelier	Planning : Années 1 à 6
			Collaboration : experts externes
			Collaboration :
Stratégie 4			
Favoriser une pratique quotidienne et collective de la lecture			
Action 1	prévoir 20 minutes de lecture par semaine ("Silence, on lit")	Pilote : Horairiste	Planning : Années 1 à 6
Action 2	permettre aux élèves l'accès à une bibliothèque	Pilote : Enseignant ou éducateur	Planning : Années 1 à 6
			Collaboration : ASBL Tout le monde lit
			Collaboration : HEPL

IPESS Micheroux

Objectif spécifique (OS1)- IPESS Micheroux					
Objectif spécifique 1	D'ici 2025-2026, augmenter le nombre d'élèves qualifiés en forme 3				
Objectif d'amélioration :	Augmenter significativement les savoirs et compétences des élèves	Résultats attendus	Augmenter de 5 points le nombre d'élèves qualifiés en forme 3		
		Indicateurs d'impact	Le nombre d'élèves ayant obtenu le CQ en forme 3		
Stratégie 1					
S1 : Développer le projet de vie de l'élève					
Action 1	Créer un grille critériée de compétences de base pour chaque élève	Pilotes	Enseignants + paramédicaux	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Remplir dès l'inscription le projet de vie de l'élève	Pilotes	Titulaires	Planning : années 1 à 3	Collaboration : CCEP
Action 3	Former les enseignants	Pilotes	Formateurs CCEP	Planning : années 1 à 6	Collaboration : CCEP + collaboration externe
Stratégie 2					
S2 : Promouvoir la pratique professionnelle					
Action 1	Créer un fascicule détaillant des tenants et aboutissants des ateliers	Pilotes	Enseignants + coordinatrice PIT	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Améliorer la visibilité des ateliers	Pilotes	Chef d'atelier + enseignants	Planning : années 1 et 2	Collaboration : Les entreprises
Stratégie 3					
S3 : Assurer le continuum des apprentissages					
Action 1	Suspendre une journée de cours par période pour favoriser les échanges pédagogiques	Pilotes	Direction + chef d'atelier	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Lister les besoins des professeurs	Pilotes	Enseignants CG + PP	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 3	Créer des cours communs	Pilotes	Enseignants CG + PP	Planning : années 1 à 6	Collaboration : Opérateur de formation
Action 4	Revoir le processus entre les différentes phases	Pilotes	Chef d'atelier + enseignants PP	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 5	Renforcer l'accueil des nouveaux agents	Pilotes	Chef d'atelier + référent accueil	Planning : années 1 à 6	Collaboration : Opérateur de formation

Objectif spécifique (OS2)- IPESS Micheroux					
Objectif spécifique 2	À l'horizon 2025-2026, l'école aura réalisé des actions pour intégrer les parents et les impliquer dans la vie de l'institut				
Objectif d'amélioration :	Accroître les indices du bien-être à l'école et le climat scolaire	Résultats attendus	Créer et mettre en place 6 actions		
		Indicateurs d'impact	Création d'actions impliquant les parents		
Stratégie 1					
S1 : Impliquer les parents et les élèves dans chaque activité					
Action 1	Organiser une journée bien-être		Paramédicaux	Planning : années 2, 4, 6	Collaboration : Autres établissements scolaires
Action 2	Inviter les parents à s'investir dans la préparation d'activités	Pilotes	Enseignants + élèves	Planning : années 1 à 6	Collaboration : Autres établissements scolaires avec option théâtre
Action 3	Construire un spectacle créé par les professeurs et les élèves	Pilotes	Enseignants + élèves	Planning : années 3 et 5	Collaboration :
Action 3	Créer un comité de parents	Pilotes	Ensemble du personnel	Planning : années 4 et 6	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Améliorer la communication aux parents					
Action 1	Établir un calendrier annuel d'activités et de réunions	Pilotes	Enseignants + servive élèves	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Informers les parents des projets	Pilotes	Direction	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 3	Organiser une réunion explicative pour les parents	Pilotes	Direction + ensemble du personnel	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Stratégie 3					
S3 : Développer des stratégies en lien avec la problématique parentale					
Action 1	Créer un questionnaire de satisfaction	Pilotes	Enseignants + paramédicaux	Planning : année 1	Collaboration :
Action 2	Inviter les parents aux événements	Pilotes	Enseignants + paramédicaux	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 3	Élargir la plage horaire des réunions de parents	Pilotes	Service élèves + enseignants	Planning : année 1	Collaboration :
Action 4	Organiser une journée "vis ma vie"	Pilotes	Enseignants + paramédicaux	Planning : années 2, 4, 6	Collaboration :

Objectif spécifique (OS3)- IPSS Micheroux					
Objectif spécifique 3	À l'horizon 2025-2026, créer des ateliers spécifiques au bien-être, à l'autonomie et au développement social des élèves de forme 1				
Objectif d'amélioration :	Accroître les indices du bien-être à l'école et le climat scolaire	Résultats attendus	Créer au moins un atelier		
		Indicateurs d'impact	Augmenter le nombre d'ateliers		
Stratégie 1					
S1 : Organiser les espaces et les groupes d'élèves					
Action 1	Redéfinir les fonctions des différents espaces	Pilotes	Titulaires	Planning : années 1 à 3	Collaboration : Horairiste
Action 2	Aménager les horaires des professeurs	Pilotes	Horairistes + enseignants	Planning : années 2 à 6	Collaboration :
Action 3	Organiser l'horaire par bloc	Pilotes	Horairistes + enseignants	Planning : années 2 à 6	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Structurer les groupes/classes					
Action 1	Créer une grille d'observation du degré d'autonomie	Pilotes	Équipe forme 1	Planning : années 1 à 6	Collaboration : Grilles AVIQ
Action 2	Créer une grille de mesure de l'évolution de l'autonomie	Pilotes	Équipe forme 1	Planning : années 1 à 6	Collaboration : Grilles AVIQ
Action 3	Adapter le PIA	Pilotes	Équipe forme 1 + parents	Planning : année 2	Collaboration : Formation spécifique PIA
Stratégie 3					
S3 : Améliorer et dynamiser l'organisation et la structure pédagogique					
Action 1	Impliquer l'équipe paramédicale	Pilotes	Enseignants + paramédicaux forme 1	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Actualiser le carnet d'accueil des professeurs	Pilotes	Référent accueil des nouveaux agents	Planning : année 1	Collaboration : Impression service provincial
Action 3	Mettre en place un système de parrainage	Pilotes	Équipe forme 1	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 4	Organiser le renfort de l'équipe	Pilotes	Enseignants forme 1	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 5	Organiser une entrevue hebdomadaire avec la direction	Pilotes	Direction + équipe forme 1	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 6	Rencontrer des centres de jour	Pilotes	Équipe forme 1	Planning : années 5 à 6	Collaboration : Centres qui accueillent les Es
Stratégie 4					
S4 : Améliorer la communication et les informations					
Action 1	Organiser une réunion professeurs/paramédicaux	Pilotes	Paramédicaux	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Redéfinir les procédures paramédicales	Pilotes	Enseignants forme 1	Planning : années 1 à 6	Collaboration :

IPES Hesbaye

Objectif spécifique 1				
Améliorer les résultats moyens au CE1D en mathématique et en sciences		Cible :	Augmenter de 4 points la moyenne des résultats moyens obtenus aux	
Objectif d'amélioration :	Augmenter significativement les savoirs et compétences des élèves		Diminuer de 4 points le taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles	
			Augmenter de 4 points les résultats moyens au CE1D Math Augmenter de 7 points les résultats moyens au CE1D Sciences Augmenter de 4 points le taux d'obtention du CE1D	
		Indicateur d'impact :	Moyenne des résultats moyens obtenus aux épreuves du CE1D (score /100) Taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles aux épreuves du CE1D (%) Résultats moyens au CE1D Math par école (score /100) Résultats moyens au CE1D Sciences par école (score /100) Taux d'obtention du CE1D (%)	
Stratégie 1				
Améliorer l'élaboration et la mise en œuvre du PIA				
Action 1	Créer une fiche PIA à destination des parents	Pilote : Agent administratif		Planning : Années 1 à 6
Action 2	Créer une fiche de suivi PIA	Pilote : Professeur du 1er degré		Collaboration : /
			Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 2				
Améliorer l'enseignement des stratégies de résolution de problèmes				
Action 1	Organiser un atelier de lecture 1h/sem	Pilote : Professeur de français		Planning : Années 1 à 6
				Collaboration : /
Stratégie 3				
Améliorer la remédiation				
Action 1	Créer une batterie d'exercices pour pallier les lacunes	Pilote : Professeurs de sciences et de mathématiques		Planning : Années 1 à 6
Action 2	Créer une étude dirigée avec un professeur (1 période/semaine)	Pilote : Professeur de mathématique		Collaboration : /
Action 3	Proposer des exercices en ligne	Pilote : Direction et professeur de mathématiques		Planning : Années 1 à 6
				Collaboration : /
Stratégie 4				
Adapter les conditions d'apprentissage				
Action 1	Aménager l'horaire pour les cours de math et sciences	Pilote : Directrice adjointe		Planning : Années 1 à 6
Action 2	Améliorer le matériel pédagogique en sciences	Pilote : Professeur de sciences		Collaboration : /
Action 3	Créer un pôle de classes "sciences"	Pilote : Directrice adjointe		Planning : Années 1 à 6
Action 4	Adjoindre un professeur du supérieur pendant certaines périodes	Pilote : Direction		Collaboration : /
				Planning : Années 1 à 6
Stratégie 5				
Diversifier les méthodes d'évaluation				
Action 1	Débuter l'année par des évaluations faciles	Pilote : Prof du 1er degré		Planning : Années 1 à 6
Action 2	Proposer des évaluations formatives en binôme	Pilote : Professeur de sciences		Collaboration : /
				Planning : Années 1 à 6
Stratégie 6				
Améliorer la prise en charge des troubles de l'apprentissage				
Action 1	Désigner une personne référente "DYS"	Pilote : Direction		Planning : Années 1 à 6
Action 2	Organiser une conférence sur les différents troubles "DYS"	Pilote : Direction et personne référente DYS		Collaboration : /
Action 3	Encourager les professeurs à se former aux troubles "DYS"	Pilote : Direction		Planning : Années 1 à 6
				Collaboration : /

Objectif spécifique 2					
Favoriser le sentiment d'appartenance des élèves		Cible :	Réduire le taux d'absentéisme des élèves de 4 points		
Objectif d'amélioration : Accroître les indices de bien-être à l'école et du climat scolaire			Réduire le taux de sorties précoces de 4 points		
		Indicateur d'impact :	Taux d'absentéisme des élèves		
			Taux de sorties précoces		
Stratégie 1					
Développer des activités/projets pour les élèves					
Action 1	Assister à l'entraînement d'une équipe de Division 1	Pilote : Professeur d'éducation physique		Planning : Années 1, 3 et 5	Collaboration : Direction du club de foot
Action 2	Organiser des voyages thématiques	Pilote : Professeurs de FC		Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Action 3	Organiser des événements à destination d'un public extérieur	Pilote : Professeurs d'options		Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Action 4	Participer à des concours	Pilote : Professeurs d'options		Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 5	Organiser des Visites d'entreprises	Pilote : Professeurs de FC et d'options		Planning : Années 1 à 6	Collaboration : Entreprises visitées
Stratégie 2					
Renforcer l'investissement des élèves dans l'école					
Action 1	Produire des vêtements au nom de l'école	Pilote : 1 professeur d'éducation physique et 1 professeur du dif		Planning : Année 2	Collaboration : /
Action 2	Créer une semaine de la culture	Pilote : 2 professeurs de FC		Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 3	Créer un groupe musical	Pilote : 2 professeurs de FC		Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 4	Instaurer l'écoute par les pairs	Pilote : Agent administratif et professeurs		Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 3					
Modifier l'attribution des locaux					
Action 1	Attribuer des classes spécifiques pour le différencié	Pilote : Professeur du différencié		Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 2	Créer des pôles / secteurs sur le site rue de Huy	Pilote : Direction adjointe		Planning : Années 3 et 4	Collaboration : /

Objectif spécifique 3				
Diminuer le taux de redoublement généré au 2e degré		Cible :	Diminuer de 4 points le taux de redoublement généré au 2e degré	
Objectif d'amélioration :	Réduire progressivement le redoublement et le décrochage			
		Indicateur d'impact :	Taux de redoublement généré au 2e degré (indicateur interne)	
Stratégie 1				
Développer le tutorat				
Action 1	Mettre en place du tutorat entre pairs pour les cours pratiques	Pilote : Professeurs titulaires	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 2				
Développer la remédiation différée				
Action 1	Concevoir des modules sur la méthode de travail	Pilote : Un professeur	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Action 2	Mettre en place de la remédiation différée	Pilote : Professeurs de FC et OBG	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Action 3	Créer des fiches critériées	Pilote : Professeurs de FC et OBG	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Action 4	Offrir des exercices supplémentaires	Pilote : Professeurs de FC et OBG	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /
Action 5	Créer un espace cybermédia	Pilote : Agent administratif	Planning : Années 3 à 6	Collaboration : /
Stratégie 3				
Améliorer la communication vers les parents dans la gestion des absences				
Action 1	Créer une application SMS pour les absences	Pilote : Directrice adjointe	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : DGSI
Action 2	Gestion de l'application SMS pour les absences	Pilote : Educateurs et agent technique	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : DGSI
Stratégie 4				
Améliorer le dispositif d'orientation				
Action 1	Organiser une semaine sur la découverte des options	Pilote : Chefs d'atelier + direction	Planning : Années 3 à 6	Collaboration : /
Action 2	Organiser 1 journée "découverte des options"	Pilote : Professeurs d'options	Planning : Années 3 à 6	Collaboration : /
Action 3	Développer l'animation "orientation"	Pilote : CPMS + éducatrice	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : CPMS
Action 4	Mettre à disposition des documents "Orientation"	Pilote : CPMS + éducatrice	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : CPMS

EP Seraing

Objectif spécifique 1 (OS1) - EP Seraing					
Objectif spécifique 1	Améliorer les résultats moyens aux CE1D en math, en sciences, en français et en langues modernes				
Objectif d'amélioration :	Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves	Résultats attendus	Augmenter de 3 points la moyenne des résultats moyens au CE1D		
			Diminuer de 4 points le taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles		
			Augmenter de 4 points les résultats au CE1D en math		
			Augmenter de 5 points les résultats au CE1D en sciences		
			Augmenter de 5 point les résultats au CE1D en français		
			Augmenter de 4 points les résultats au CE1D en langues modernes		
		Indicateurs d'impact	La moyenne des résultats moyens obtenus au CE1D		
			Taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles		
			Résultats moyens au CE1D en math		
			Résultats moyens au CE1D en sciences		
			Résultats moyens au CE1D en français		
			Résultats moyens au CE1D en langues modernes		
Stratégie 1					
S1 : Améliorer la compréhension des consignes					
Action 1	Développer la compréhension des consignes	Pilotes	Enseignants du 1er degré	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Travailler la reformulation écrite et orale	Pilotes	Enseignants du 1er degré	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Optimiser la motivation des différents acteurs (professeurs, parents, élèves)					
Action 1	Organiser des séances d'information sur l'importance de la réussite du CE1D	Pilotes	Enseignants du 1er degré	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Organiser des animations pour cibler les ambitions des élèves	Pilotes	Enseignants du 1er degré	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 3	Organiser des animations communes entre la 2e et la 4e année	Pilotes	Enseignants du 1er degré et du 4e degré	Planning : années 3 à 6	Collaboration :
Stratégie 3					
S3 : Améliorer l'organisation de la remédiation au 1er degré					
Action 1	Créer une fiche diagnostique	Pilotes	Enseignants du 1er degré	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Mettre à disposition des outils pour améliorer l'apprentissage des élèves	Pilotes	Enseignants du 1er degré	Planning : années 1 à 2	Collaboration :
Stratégie 4					
S4 : Réaménager les espaces de travail au service de l'apprentissage					
Action 1	Créer un local thématique de sciences	Pilotes	Enseignants en sciences, économiste, direction	Planning : années 3 à 2	Collaboration :
Action 2	Créer un local thématique de langues	Pilotes	Enseignants en langues modernes, économiste, direction	Planning : années 3 à 2	Collaboration :
Action 3	Réaménager l'espace de lecture à la médiathèque	Pilotes	Enseignants du 1er degré, économiste, direction	Planning : années 3 à 2	Collaboration :

Objectif spécifique 2 (OS2) - EP Seraing					
Objectif spécifique 2	Améliorer la maîtrise des compétences aux 2e et 3e degrés qualifiant et de transition				
Objectif d'amélioration :	Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves	Résultats attendus	Augmenter de 3 points le taux d'obtention du CQ6 en TQ Augmenter de 4 points le taux d'obtention du CESS en TQ Diminuer de 2 points le taux de redoublement généré Diminuer de 4 points le taux de retard scolaire Diminuer de 4 points le nombre d'AOC au 2e degré Diminuer de 4 points le nombre d'AOC au 3e degré		
		Indicateurs d'impact	Taux d'obtention du CQ6 en TQ Taux d'obtention du CESS en TQ Le taux de redoublement généré Taux de retard scolaire Données internes : nombre d'AOC au 2e degré Données internes : nombre d'AOC au 3e degré		
Stratégie 1					
S1 : Améliorer l'organisation de la remédiation au 2e et au 3e degré					
Action 1	Distinguer école des devoirs et les remédiations	Pilotes	Enseignants CG, horairistes, éducateurs	Planning : années 3 à 6	Collaboration : CPMS
Action 2	Choisir des locaux avec des ressources à disposition	Pilotes	Enseignants CG, horairistes, éducateurs	Planning : années 3 à 6	Collaboration : CPMS
Action 3	Inviter les professeurs à inscrire les élèves en remédiation	Pilotes	Enseignants CG, horairistes, éducateurs	Planning : années 3 à 6	Collaboration : CPMS
Action 4	Utiliser le support numérique pour faciliter la remédiation	Pilotes	Enseignants CG, horairistes	Planning : années 3 à 6	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Mettre en place un système de collaboration entre les élèves dans le cadre des EAC/UAA					
Action 1	Favoriser des ateliers d'échanges ponctuels entre les élèves du 2e et du 3e degré	Pilotes	Enseignants de l'OBG, les élèves tuteurs	Planning : années 5 et 6	Collaboration :
Stratégie 3					
S3 : Sensibiliser les élèves à l'importance de sa formation					
Action 1	Renforcer les partenariats avec les centres de formation	Pilotes	Enseignants de l'OBG	Planning : années 3 à 6	Collaboration :
Action 2	Favoriser les visites d'entreprises	Pilotes	Enseignants de l'OBG	Planning : années 3 à 6	Collaboration :
Stratégie 4					
S4 : Développer des synergies entre les cours de l'OBG et les cours généraux					
Action 1	Organiser l'apprentissage par projet	Pilotes	Enseignants de l'OBG/direction/horairiste/chef d'atelier	Planning : années 3 à 6	Collaboration :
Action 2	Médiatiser les projets	Pilotes	Enseignants de l'OBG/direction/horairiste/chef d'atelier	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 3	Intégrer le rapport de stage dans les cours de l'OBG et de français	Pilotes	Enseignants de l'OBG/direction/horairiste/chef d'atelier	Planning : années 5 à 6	Collaboration :

Objectif spécifique 3 (OS3) - EP Seraing					
Objectif spécifique 3	Améliorer l'accrochage scolaire et la fréquentation scolaire aux 2e et 3e degrés qualifiant et de transition				
Objectif d'amélioration :	Réduire progressivement le taux de redoublement et le décrochage	Résultats attendus	Diminuer de 8 points le nombre d'élèves libres Diminuer de 2 points le taux d'absentéisme des élèves Diminuer de 3 point le taux de sorties précoces		
		Indicateurs d'impact	Nombre d'élèves libres Le taux d'absentéisme des élèves (taux lissé) Le taux de sorties précoces		
Stratégie 1					
S1 : Sensibiliser les élèves aux problèmes des assuétudes					
Action 1	Inviter dans l'école des organisations externes pour sensibiliser les élèves	Pilotes	Enseignants CPC	Planning :	années 3 à 6
Action 2	Inviter des personnes externes spécialisées dans les jeux vidéos	Pilotes	Enseignants CPC	Planning :	années 3 à 6
Stratégie 2					
S2 : Augmenter l'attrait de l'école durant les temps de midi par l'organisation d'activités					
Action 1	Rénover et ouvrir un espace de loisirs	Pilotes	Éducateurs, enseignants, administratifs	Planning :	années 3 à 6
Action 2	Organiser des tournois de gaming durant les temps de midi	Pilotes	Enseignants d'informatique	Planning :	années 3 à 6
Action 3	Réaménager les infrastructures de la cour (goal, terrains, tracés)	Pilotes	Chef d'atelier	Planning :	années 1 à 6
Stratégie 3					
S3 : Améliorer la communication entre l'école et les parents					
Action 1	Utiliser l'école virtuelle pour faciliter la communication interne	Pilotes	Éducateurs, enseignants, administratifs, direction	Planning :	années 1 à 6
Action 2	Améliorer l'utilisation du journal de classe (communication école-parents)	Pilotes	Éducateurs, enseignants, administratifs, direction	Planning :	années 1 à 6
Action 3	Organiser pour les parents la visite des ateliers par section	Pilotes	Éducateurs, enseignants, administratifs, direction	Planning :	années 1 à 6
Action 4	Favoriser le transfert d'information par mail	Pilotes	Éducateurs, enseignants, administratifs, direction	Planning :	années 1 à 6
Stratégie 4					
S4 : Favoriser l'interaction entre les pairs					
Action 1	Valoriser la réussite scolaire des anciens élèves	Pilotes	Secrétariat de direction, chef d'atelier, enseignants	Planning :	années 1 à 6
Action 2	Organiser des activités par section ou en intersections	Pilotes	Secrétariat de direction, chef d'atelier, enseignants	Planning :	années 1 à 6
Action 3	Organiser occasionnellement un moment de rencontre	Pilotes	Secrétariat de direction, chef d'atelier, enseignants	Planning :	années 1 à 6
Stratégie 5					
S5 : Renforcer l'accompagnement des élèves dans le choix de l'orientation					
Action 1	Organiser des journées "découvertes métiers"	Pilotes	Chefs d'ateliers, enseignants de l'OBG	Planning :	années 1 à 6
Action 2	Construire des fiches descriptives de différents options pour s'orienter	Pilotes	Chefs d'ateliers, enseignants de l'OBG	Planning :	années 1 à 6
Stratégie 6					
S6 : Renforcer le suivi quotidien des absences					
Action 1	Mettre en place un système d'envoi de signalement d'absence automatique	Pilotes	Éducateurs, enseignants	Planning :	années 1 à 6
Action 2	Utiliser une application facilitant l'encodage des absences	Pilotes	Éducateurs, enseignants	Planning :	années 1 à 6
Action 3	Utiliser une carte magnétique d'entrée et de sortie	Pilotes	Direction	Planning :	années 1 à 6

Objectif spécifique 4 (OS4) - EP Seraing

Objectif spécifique 4	Améliorer les dispositifs d'inclusion et d'accueil des élèves à besoins spécifiques			
Objectif d'amélioration :	Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques	Résultats attendus	Augmenter de 2 points le nombre d'élèves diplômés qui sont en intégration	
		Indicateurs d'impact	Nombre d'élèves en intégration	
Stratégie 1				
S1 : Renforcer la communication des informations sur les troubles des élèves à besoins spécifiques				
Action 1	Élaborer un questionnaire destiné aux parents	Pilotes	Équipe éducative, administratifs, enseignants, direction	Planning : années 1 à 6
Action 2	Mettre en place un système de communication à destination des professeurs	Pilotes	Équipe éducative, administratifs, enseignants, direction	Collaboration :
Stratégie 2				
S2 : Faciliter l'apprentissage des élèves à besoins spécifiques				
Action 1	Adapter le temps de travail	Pilotes	Enseignants	Planning : années 1 à 6
Action 2	Adapter la mise en page des documents ainsi que la police utilisée	Pilotes	Enseignants	Collaboration :
Stratégie 3				
S3 : Informer les enseignants sur les troubles de l'apprentissage				
Action 1	Organiser une journée sur chaque thème lié à un besoin spécifique	Pilotes	Enseignants, administratifs, direction	Planning : années 1 à 6
Action 2	Mettre à disposition des outils pour améliorer l'apprentissage des élèves	Pilotes	Enseignants, administratifs, direction	Collaboration :
Stratégie 4				
S4 : Optimiser la communication et la coordination des services d'aide pour les élèves à besoins spécifiques				
Action 1	Renforcer la collaboration avec les divers services	Pilotes	Direction	Planning : années 1 à 6
Stratégie 5				
S5 : Adapter les locaux à besoins spécifiques (en dehors des PMR)				
Action 1	Améliorer certaines classes aux élèves à besoins spécifiques	Pilotes	Enseignants, chef d'atelier, direction	Collaboration :

Objectif spécifique 5 (OS5)- EP Seraing					
Objectif spécifique 5	Augmenter le sentiment de bien-être et d'appartenance des élèves de l'établissement aux 1er et 2e degrés				
Objectif d'amélioration :	Accroître les indices du bien-être et du climat scolaire	Résultats attendus	Diminuer de 5 points le taux de changement d'école en fin de 2e		
			Diminuer de 5 points le taux de sortie		
		Indicateurs d'impact	Le taux de changement d'école sans redoublement en fin de 2e		
			Le taux de sortie		
Stratégie 1					
S1 : Valoriser les réalisations des élèves et l'implication des enseignants					
Action 1	Mettre en valeur les métiers techniques à l'école	Pilotes	Enseignants, économiste, chefs d'ateliers	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Créer des projets innovants	Pilotes	Enseignants, économiste, chefs d'ateliers	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Organiser le parrainage par les élèves du 2e degré pour le 1er degré					
Action 1	Organiser une cérémonie de parrainage	Pilotes	Les enseignants titulaires	Planning : années 1, 4	Collaboration :
Action 2	Organiser une journée découverte	Pilotes	Les enseignants titulaires	Planning : années 1, 2	Collaboration :
Stratégie 3					
S3 : Intégrer les élèves du CEFA à la vie active de l'établissement					
Action 1	Inciter les élèves à participer aux différentes activités de l'école	Pilotes	direction et accompagnateurs CEFA	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Échanger les expériences entre les élèves du CEFA et les élèves du PE	Pilotes	Direction, coordonnateur /accompagnateurs CEFA	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Stratégie 4					
S4 : Organiser des événements pour renforcer le sentiment d'appartenance					
Action 1	Réaliser avec les élèves une charte de savoir vivre	Pilotes	Les élèves et les professeurs	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Organiser des activités "team building"	Pilotes	Les élèves et les professeurs	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 3	Mettre en place des activités pour lutter contre le harcèlement	Pilotes	Les élèves et les professeurs	Planning : années 1 à 6	Collaboration :

IPES HUY

Objectif spécifique 1				
Améliorer les savoirs et compétences en mathématiques, sciences et langues modernes des élèves du 1er degré.		Cible :	Augmenter de 3 points la moyenne des résultats moyens obtenus aux	
Objectif d'amélioration :	Augmenter significativement les savoirs et compétences des élèves		Diminuer de 3 points le taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles	
			Augmenter de 3 points les résultats moyens au CE1D Math Augmenter de 4 points les résultats moyens au CE1D Sciences Augmenter de 3 points les résultats moyens au CE1D en langues modernes	
		Indicateur d'impact :	Moyenne des résultats moyens obtenus aux épreuves du CE1D (score /100) Taux d'élèves faisant partie des 10% les plus faibles aux épreuves du CE1D (%) Résultats moyens au CE1D Math par école (score /100) Résultats moyens au CE1D Sciences par école (score /100) Résultats moyens au CE1D en langues modernes (score/100)	
Stratégie 1				
restructurer le dispositif de remédiation différée				
Action 1	Proposer 3 types d'accompagnement	Pilote : Professeur en charge de la coordination pédagogique + éducateur		Planning : Années 1 à 6
Action 2	Développer le tutorat entre les élèves des 1er et 3e degrés	Pilote : Professeurs du 1e et 3e degrés dans les disciplines concernées		Planning : Années 1 à 6
Action 3	Repenser l'Ecole des devoirs	Pilote : Professeur du 1e degré		Planning : Années 1 à 6
Action 4	Organiser des séances de méthodologie	Pilote : Professeur en charge de la coordination pédagogique		Planning : Années 1 à 6
				Collaboration : /
Stratégie 2				
diversifier le format des remédiations en mathématiques				
Action 1	Encourager la manipulation d'objets	Pilote : Professeur de mathématiques		Planning : Années 1 à 6
Action 2	Utiliser l'outil informatique	Pilote : Professeur de mathématiques		Planning : Années 1 à 6
				Collaboration : /
Stratégie 3				
entraîner les élèves à la maîtrise des compétences exigées au CE1D				
Action 1	exploiter les CE1D des années précédentes	Pilote : Professeurs de sciences, mathématiques et langues modernes		Planning : Années 1 à 6
				Collaboration : /
Stratégie 4				
favoriser la remédiation immédiate dans le cours de mathématiques, de sciences et langues modernes en 2e année supplémentaire				
Action 1	créer une base de données d'exercices "drill"	Pilote : Professeurs de sciences, mathématiques et langues modernes		Planning : Années 1 à 6
Action 2	réaliser des exercices supplémentaires	Pilote : Professeurs de sciences, mathématiques et langues modernes		Planning : Années 1 à 6
Action 3	expérimenter le co-enseignement	Pilote : Professeur de mathématiques		Planning : Années 1 à 6
				Collaboration : /
Stratégie 5				
Améliorer la compréhension des consignes				
Action 1	encourager la création d'un port-folio	Pilote : Professeurs de sciences, mathématiques, langues modernes et français		Planning : Années 1 à 6
				Collaboration : /

Objectif spécifique 2				
Améliorer les savoirs et compétences en français des élèves du 3e degré technique de transition		Cible :	Augmenter de 12 points les résultats moyens au CESS français en transition	
Objectif d'amélioration : Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves				
		Indicateur d'impact :	Résultats moyens au CESS français en transition	
Stratégie 1				
renforcer la pédagogie spiralaire dès le 2e degré				
Action 1	instaurer le travail collaboratif sur l'UAA0	Pilote : professeurs de français du 2e et 3e degrés	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : Direction du club de foot
Action 2	réaménager le travail sur l'UAA2	Pilote : professeurs de français du 2e et 3e degrés	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 3	diversifier le travail sur l'UAA3	Pilote : professeurs de français du 2e et 3e degrés	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 4	développer l'argumentation au 3e degré	Pilote : professeurs de français du 3e degré	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 5	travailler sur les CESS précédents	Pilote : professeurs de français du 2e et 3e degrés	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : Entreprises visitées
Stratégie 2				
encourager les évaluations formatives				
Action 1	s'entraîner sur les CESS précédents	Pilote : professeurs de français du 3e degré	Planning : Année	Collaboration : /
Action 2	identifier les obstacles	Pilote : professeurs de français du 3e degré	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 3	proposer la remédiation	Pilote : professeurs de français du 3e degré	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /

Objectif spécifique 3				
Développer le sentiment d'appartenance des élèves du 2e et du 3e degrés, et favoriser le bien-être à l'école		Cible :	Diminuer de 2 % le taux de changement d'école sans redoublement en fin de 4e année	
Objectif d'amélioration :	Accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire			
		Indicateur d'impact :	Taux de changement d'école sans redoublement en fin de 4e année	
Stratégie 1				
proposer des formations transversales diversifiées et utiles aux élèves du 3e degré				
Action 1	proposer la formation Permis de conduire	Pilote : Chef d'atelier	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : Promotion sociale Huy
Action 2	instaurer la formation en secourisme	Pilote : Chef d'atelier et professeurs de cours de soin	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 2				
différencier les années et les sections lors de l'élaboration de la structure de l'école				
Action 1	différencier les années et les sections	Pilote : Direction et horairiste	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : DGSI
Stratégie 3				
faciliter la mobilité lors des déplacements et excursions				
Action 1	acquérir un car scolaire	Pilote : Chef d'atelier et économiste	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 4				
améliorer le processus d'orientation				
Action 1	Présenter les sections aux élèves de 4e année	Pilote : professeur coordinateur pédagogique + professeurs d'OBG	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 5				
impliquer les élèves dans la promotion des sections et de l'école				
Action 1	concevoir des ateliers pour élèves de 6e année primaire	Pilote : Chef d'atelier + staff de direction + professeurs d'OBG	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : Bassin + échevinat Enseignement
Stratégie 6				
améliorer la qualité des relations interpersonnelles dans l'établissement				
Action 1	organiser un "Schoolbuilding"	Pilote : Educatrice climat scolaire	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 2	organiser un "teambuilding"	Pilote : ASBL	Planning : Année 1 à 6	Collaboration : /
Action 3	modifier la sonnerie de changement d'heure	Pilote : chef d'atelier et direction	Planning : Années 1	Collaboration : /
Action 4	réviser le ROI	Pilote : Direction	Planning : Années 1 à 2	Collaboration : /
Action 5	aménager le local bien-être.	Pilote : Educatrice climat scolaire + Direction	Planning : Années 1 à 2	Collaboration : /
Stratégie 7				
développer les compétences sociales et émotionnelles des élèves				
Action 1	Former les élèves à la médiation	Pilote : Educatrice en charge du climat scolaire + professeurs volontaires	Planning : Années 1 à 4	Collaboration : Cellule PESH
Action 2	Créer un groupe d'élèves-sentinelles	Pilote : Educatrice en charge du climat scolaire + professeurs volontaires	Planning : Année 1 à 3	Collaboration : Cellule PESH
Action 3	Instaurer un rituel "émotions"	Pilote : Educatrice en charge du climat scolaire + professeurs volontaires	Planning : Années 1 à 2	Collaboration : /
Action 4	encourager un espace de parole et de conseils	Pilote : Educatrice en charge du climat scolaire + Direction	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 8				
travailler sur l'estime de soi et la confiance interpersonnelle				
Action 1	organiser un atelier d'expression orale	Pilote : Ouvrier qualifié + éducatrices	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Action 2	proposer des activités musicales	Pilote : Ouvrier qualifié + éducatrices	Planning : Année 1 à 6	Collaboration : /
Action 3	pratiquer le renforcement positif	Pilote : Direction et chef d'atelier	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 9				
intégrer les élèves dans la vie scolaire				
Action 1	repenser les activités de l'ASBL	Pilote : Direction et président de l'ASBL	Planning : Années 1 à 6	Collaboration : /
Stratégie 10				
favoriser l'accrochage scolaire				
Action 1	prévenir et traiter le décrochage scolaire	Pilote : Educatrice + direction	Planning : Années 2 à 6	Collaboration : /

Lycée TP Jean Boets

Objectif spécifique 1 (OS1)

Objectif spécifique 1 (OS1)					
Objectif spécifique 1	OS1 : Améliorer les résultats moyens aux CE1D de mathématiques et de sciences				
Objectif d'amélioration :	Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves	Résultats attendus	Augmenter de 5 points les résultats moyens au CE1D math Augmenter de 5 points les résultats moyens au CE1D sciences		
		Indicateurs d'impact	Résultats moyens au CE1D en mathématiques Résultats moyens au CE1D en sciences		
Stratégie 1					
S1 : Dynamiser l'école de la réussite et renforcer la remédiation au 1er degré					
Action 1	Assurer une communication entre l'équipe éducative et les parents via le journal de classe	Pilotes	Éducateur de tutelle	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 2	Créer une boîte à outils à l'usage des professeurs de l'école de la réussite	Pilotes	Enseignant math, sciences sociales SI	Planning : années 1 à 4	Collaboration :
Action 3	Organiser une heure de remédiation hebdomadaire pour les élèves du 1er degré	Pilotes	enseignant math SI, équipe horaire	Planning : années 1 à 4	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Renforcer l'apprentissage du français au service des mathématiques et des sciences					
Action 1	Préparer à la compréhension des consignes du CE1D pour les cours de sciences et de mathématiques	Pilotes	Enseignants math, sciences, français 1e degré	Planning : années 2 à 5	Collaboration :
Action 2	Coconstruire avec les professeurs de la FC des fiches "méthodes de travail" améliorant les réponses	Pilotes	Enseignants de la formation commune	Planning : années 3 à 5	Collaboration :
Action 3	Utiliser un lexique de vocabulaire spécifique aux disciplines math/sciences	Pilotes	Enseignants math, sciences 1e degré	Planning : années 1 à 4	Collaboration :
Action 4	Collaborer avec les partenaires extérieurs de l'enseignement supérieur	Pilotes	Français SI	Planning : années 1 à 4	Collaboration :
Stratégie 3					
S3: Dynamiser les pratiques pédagogiques par le numérique					
Action 1	Renforcer les équipements numériques	Pilotes	Enseignants sciences SI et SS	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 2	Rendre les apprentissages en mathématiques et en sciences attractifs grâce aux TIC	Pilotes	Enseignants math SI	Planning : années 2 à 6	Collaboration :

Objectif spécifique 2 (OS2)

Objectif spécifique 2	OS2 : Améliorer l'accrochage scolaire et la fréquentation aux 2e et 3e degrés				
Objectif d'amélioration :	Réduire progressivement le taux de redoublement et le décrochage	Résultats attendus	Diminuer de 3 points le nombre d'élèves libres		
			Diminuer de 3 points le taux d'absentéisme des élèves		
			Diminuer de 3 points le taux de sorties précoces		
		Indicateurs d'impact	Nombre d'élèves libres		
			Taux d'absentéisme des élèves		
			Taux de sortie précoce		
Stratégie 1					
S1 : Améliorer la communication avec les acteurs qui gravitent autour de l'élève					
Action 1	Revisiter/réorganiser les "valves" de la salle des professeurs	Pilotes	Direction + direction adjointe	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 2	Créer des espaces de parole au 2e degré et au 3e degré	Pilotes	Éducateur de tutelle + enseignants	Planning : années 1 à 4	Collaboration :
Action 3	Créer un organigramme dans le hall de l'école	Pilotes	Service du personnel	Planning : années 1 à 6	Collaboration :
Action 4	Organiser une journée d'accueil de tous les acteurs	Pilotes	Économe + cheffes d'atelier	Planning : années 1 à 4	Collaboration :
Action 5	Renforcer l'intégration des nouveaux élèves dans le groupe classe	Pilotes	Titulaire de classe + éducateur de tutelle	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 6	Améliorer le dispositif de suivi des absences	Pilotes	Éducateurs en chef + éducateurs	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 7	Mettre en place un signalement automatique des absences	Pilotes	Éducateurs en chef, directrice adjointe	Planning : années 3 à 6	Collaboration :
Action 2					
S2 : Réaménager les espaces pour favoriser l'accrochage des élèves					
Action 1	Accueillir les élèves dans des locaux spécifiques aux disciplines (création de pôles)	Pilotes	Enseignants français 3e degré	Planning : années 2 à 5	Collaboration :
Action 2	Réaménager les classes de manière ergonomique	Pilotes	Enseignants	Planning : années 4 à 6	Collaboration :
Action 3	Repenser les espaces partagés "projet gestion de flux"	Pilotes	Éducateur en chef, directrice adjointe, enseignants	Planning : années 1 à 3	Collaboration :

Objectif spécifique 3 (OS3)

Objectif spécifique 3	OS3 : Diminuer le redoublement généré aux 2e et 3e degrés				
Objectif d'amélioration :	Réduire progressivement le taux de redoublement et le décrochage	Résultats attendus	Diminuer de 4 points le taux de redoublement généré		
			Augmenter de 6 points le taux de redoublement internalisé		
		Indicateurs d'impact	Taux de redoublement généré		
			Taux de redoublement internalisé		
Stratégie 1					
S1 : Renforcer l'accompagnement des élèves dans le choix de l'orientation dès la 4e année					
Action 1	Créer des fiches explicatives par section/stage faisant le lien avec la réalité professionnelle	Pilotes	Enseignants OBG, sciences, langues modernes	Planning : années 2 à 6	Collaboration :
Action 2	Visiter le salon des métiers dès le 2e degré	Pilotes	Enseignants	Planning : années 2 à 5	Collaboration :
Action 3	Organiser les réunions d'équipe en interdisciplinarité	Pilotes	Titulaires, éducateurs	Planning : années 1 à 5	Collaboration :
Action 4	Créer des capsules vidéo sur les métiers	Pilotes	Enseignants du 3e degré	Planning : années 3 à 6	Collaboration :
Action 5	Utiliser les témoignages des élèves de terminale et fraîchement diplômés	Pilotes	2 Éducateurs	Planning : années 2 à 4	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Mettre en place des outils didactiques au service des élèves					
Action 1	Utiliser l'école virtuelle pour maximiser l'accès aux notes de cours	Pilotes	Titulaires	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 2	Organiser du tutorat au sein des classes sur base volontaire	Pilotes	Référents de classe	Planning : années 4 à 6	Collaboration :

Objectif spécifique 4 (OS4)

Objectif spécifique 4	OS4 : Améliorer les dispositifs d'inclusion et d'accueil des élèves à besoin spécifiques				
Objectif d'amélioration :	Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques	Résultats attendus	Augmenter de 4 points le nombre d'élèves en intégration		
		Indicateurs d'impact	Nombre d'élèves en intégration accueillis		
Stratégie 1					
S1 : Mettre en place un suivi individuel de l'élève à besoins spécifiques					
Action 1	Informier chaque professeur du trouble spécifique de l'élève et des adaptations nécessaires	Pilotes	Éducateurs/trices	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 2	Organiser des réunions entre les acteurs prenant en charge l'élève à BS	Pilotes	Éducateurs, titulaires de classe	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 3	Adapter les notes de cours aux besoins spécifiques de l'élève	Pilotes	Titulaires de classe Es à BS	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 4	Créer un dossier pédagogique de suivi de l'élève	Pilotes	Éducateurs	Planning : années 2 à 4	Collaboration :
Action 5	Définir un référent propre à chaque élève à besoins spécifiques	Pilotes	Enseignants de français SS	Planning : années 3 à 5	Collaboration :
Action 6	Définir un espace dédié à l'intégration	Pilotes	Personnel ouvrier	Planning : années 2 à 4	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Faciliter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques par le numérique					
Action 1	Autoriser et favoriser l'utilisation du matériel informatique adapté pour les élèves à BS	Pilotes	Titulaires	Planning : années 4 à 5	Collaboration :
Action 2	Désigner une personne référente experte en nouvelles technologies	Pilotes	Titulaires	Planning : années 2 à 6	Collaboration :
Action 3	Favoriser l'adaptation numérique des cours de l'élève	Pilotes	Titulaires	Planning : années 2 à 6	Collaboration :
Stratégie 3					
S3 : Adapter les évaluations sommatives/certificatives aux besoins spécifiques de l'élève					
Action 1	Collaborer à la conception didactique des évaluations/bilans avec un professionnel du trouble	Pilotes	Référents élèves à BS	Planning : années 4 à 6	Collaboration :
Action 2	Adapter les horaires des élèves en intégration lors de la passation des évaluations	Pilotes	Équipe horaire	Planning : années 1 à 6	Collaboration :

Objectif spécifique 5 (OS5)

Objectif spécifique 5	OS5 : Augmenter le sentiment de bien-être et d'appartenance des élèves de l'établissement aux 1er et 2e degrés et du personnel				
Objectif d'amélioration :	Accroître les indices du bien-être et du climat scolaire	Résultats attendus	Diminuer de 3 points le taux de changement en fin de 2e		
			Diminuer de 5 points le taux de changement en fin de 4e		
			Diminuer de points le taux de sorties de l'école		
		Indicateurs d'impact	Taux de changement d'école sans redoublement en fin de 2e		
			Taux de changement d'école sans redoublement en fin de 4e		
			Taux de sorties de l'école		
Stratégie 1					
S1 : Aménager des espaces de détente et de travail pour les élèves et les membres du personnel					
Action 1	Aménager un local détente/travail pour les MDP	Pilotes	Enseignants sciences éco, PP soins infirmiers 3e d°	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 2	Aménager un local "rhéto"	Pilotes	2 enseignants PP 3e degré, 1 enseignant PP 2e degré	Planning : années 2 à 4	Collaboration :
Action 3	Organiser l'accueil des nouveaux MDP	Pilotes	1 enseignant math SI	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Stratégie 2					
S2 : Renforcer l'identité de l'établissement par la cohésion entre les élèves					
Action 1	Créer une cohésion entre les élèves	Pilotes	Enseignants éduc.phys SI et SS	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 2	Organiser un petit déjeuner d'accueil pour tous les élèves	Pilotes	Équipe d'entretien, 5 enseignants SI	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 3	Organiser une journée autour de la diversité	Pilotes	Enseignants sciences sociale SS, philo et citoyenneté	Planning : années 3 à 5	Collaboration :
Action 4	Organiser le parrainage pour les 1er et 2e degrés	Pilotes	Éducateurs/trices 1e, 2e, 3e degré	Planning : années 2 à 4	Collaboration :
Stratégie 3					
S3 : Soutenir les élèves dans l'élaboration de projets					
Action 1	Impliquer l'élève dans les décisions de l'école	Pilotes	2 éducateurs	Planning : années 4 à 6	Collaboration :
Action 2	Accompagner les élèves dans leurs projets	Pilotes	2 enseignants SI, 1 enseignant PP	Planning : années 1 à 3	Collaboration :
Action 3	Mettre à disposition des élèves et des MDP une boîte à idées	Pilotes	4 enseignants du SS, 1 enseignant SI	Planning : années 1 à 2	Collaboration :

DOCUMENT 20-21/300 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CONSEIL DES POUVOIRS ORGANISATEURS DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL NEUTRE SUBVENTIONNÉ » (CPEONS) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/300 a été soumis à l'examen de la 3^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 3^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 3^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 15 décembre 2008 avec l'asbl « Conseil des Pouvoirs Organismes de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné » (CPEONS) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Conseil des Pouvoirs Organismes de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné » (CPEONS) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 15 décembre 2008.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/301 : MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX – PROCÉDURE NÉGOCIÉE DIRECTE AVEC PUBLICATION PRÉALABLE – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DU MARCHÉ – INTERNAT DE VERVIERS – RÉNOVATION DES 5^{ÈME} ET 6^{ÈME} ÉTAGES.

DOCUMENT 20-21/302 : MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX – PROCÉDURE OUVERTE – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DU MARCHÉ – CONSTRUCTION D'UN PÔLE DES SAVOIRS ET D'UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES SUR LE SITE DE BAVIÈRE – TRAVAUX DE PARACHÈVEMENTS DIVERS ET ABORDS.

M. le Président informe l'Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l'examen de la 4^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 4^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 4^{ème} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

Document 20-21/301

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation des travaux relatifs à la rénovation des 5^{ème} et 6^{ème} étages de l'internat de Verviers, réparti en 3 lots, comme suit :

- Lot 1 « Gros œuvre et parachèvements » ;
- Lot 2 « Electricité » ;
- Lot 3 « HVAC ».

dont l'estimation s'élève au montant de 435.596,41 € hors TVA, soit 461.732,21 € TVA de 6 % comprise, réparti comme suit :

- Lot 1 : 294.226,41 € hors TVA, soit 311.880,01 € TVA de 6 % comprise ;
- Lot 2 : 68.305,00 € hors TVA, soit 72.403,30 € TVA de 6 % comprise ;
- Lot 3 : 73.065,00 € hors TVA, soit 77.448,90 € TVA de 6 % comprise ;

Considérant que les travaux s'inscrivent dans une perspective de pérennisation du patrimoine provincial ;

Vu les conditions du marché constituées par l'avis de marché, le cahier spécial des charges, les métrés et les plans ;

Considérant qu'une procédure négociée directe avec publication préalable peut être organisée, sur base de l'article 41, § 1^{er}, 2^o de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, en vue de l'attribution du marché ;

Attendu que les crédits nécessaires au financement des travaux sont inscrits à charge du budget extraordinaire 2021 ;

Attendu qu'une partie des travaux est susceptible d'être subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Programme Prioritaire des Travaux (PPT) ;

Vu la communication du dossier à Monsieur le Directeur financier provincial faite en date du 14 mai 2021 en vue d'obtenir son avis, conformément à l'article L2212-65, § 2, 8° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le Directeur financier provincial rendu en date du 14 mai 2021 ;

Vu les propositions formulées à cet effet par la Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et plus particulièrement son article 41, § 1^{er}, 2° ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus particulièrement son article L2222-2, § 1^{er} ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – Une procédure négociée directe avec publication préalable sera organisée en vue d'attribuer le marché public de travaux relatif à la rénovation des 5^{ème} et 6^{ème} étages de l'internat de Verviers, réparti en 3 lots, comme suit :

- Lot 1 « Gros œuvre et parachèvements » ;
- Lot 2 « Electricité » ;
- Lot 3 « HVAC ».

dont l'estimation s'élève au montant de 435.596,41 € hors TVA, soit 461.732,21 € TVA de 6 % comprise, réparti comme suit :

- Lot 1 : 294.226,41 € hors TVA, soit 311.880,01 € TVA de 6 % comprise ;
- Lot 2 : 68.305,00 € hors TVA, soit 72.403,30 € TVA de 6 % comprise ;
- Lot 3 : 73.065,00 € hors TVA, soit 77.448,90 € TVA de 6 % comprise.

Article 2. – L'avis de marché, le cahier spécial des charges, les métrés et les plans fixant les conditions du marché sont adoptés.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'en séance du 22 novembre 2018, le Collège provincial a attribué un marché public de travaux relatif à la construction d'un Pôle des Savoirs et d'une Pépinière d'Entreprises sur le site de Bavière, Boulevard de la Constitution, 1 à 4020 Liège, à la société momentanée MOURY/GALERE/BPC Liège pour un montant de 34.310.533,60 € hors TVA, soit 41.515.745,66 € TVA de 21 % comprise ;

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à présent à la réalisation des travaux relatifs aux parachèvements divers destinés à parfaire la construction dudit Pôle, réparti en deux lots, comme suit :

- Lot 1 « Parachèvements divers et abords » ;
- Lot 2 « Electricité et HVAC » ;

Attendu que l'estimation s'élève au montant de 570.747,10 € hors TVA, soit 690.603,99 € TVA de 21% comprise, réparti comme suit :

- Lot 1 : 464.567,10 € hors TVA, soit 562.126,19 € TVA de 21 % comprise ;
- Lot 2 : 106.180,00 € hors TVA, soit 128.477,80 € TVA de 21 % comprise ;

Vu les conditions du marché constituées par les avis de marché, le cahier spécial des charges, les métrés et les plans ;

Considérant qu'une procédure ouverte peut être organisée, sur base de l'article 36 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, en vue de l'attribution du marché ;

Attendu que les crédits nécessaires au financement des travaux sont inscrits à charge du budget extraordinaire 2021 ;

Attendu que les travaux sont susceptibles d'être subsidiés par l'Union européenne dans le cadre du Fonds européen de développement économique régional (FEDER) et par la Wallonie ;

Vu la communication du dossier à Monsieur le Directeur financier provincial faite en date du 26 mai 2021 en vue d'obtenir son avis, conformément à l'article L2212-65, § 2, 8° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le Directeur financier provincial rendu en date du 28 mai 2021 ;

Vu les propositions formulées à cet effet par la Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et plus particulièrement son article 41, § 1^{er}, 2° ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics ;
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus particulièrement son article L2222-2, § 1^{er} ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – Une procédure ouverte sera organisée en vue d’attribuer le marché public de travaux relatif à la construction d’un Pôle des Savoirs et d’une Pépinière d’Entreprises sur le site de Bavière : travaux de parachèvements divers, réparti en deux lots, comme suit :

- Lot 1 « Parachèvements divers et abords » ;
- Lot 2 « Electricité et HVAC ».

Et dont l'estimation s'élève au montant de 570.747,10 € hors TVA, soit 690.603,99 € TVA de 21 % comprise, réparti comme suit :

- Lot 1 : 464.567,10 € hors TVA, soit 562.126,19 € TVA de 21 % comprise ;
- Lot 2 : 106.180,00 € hors TVA, soit 128.477,80 € TVA de 21 % comprise.

Article 2. – Les avis de marché, le cahier spécial des charges, les métrés et les plans fixant les conditions du marché sont adoptés.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/303 : CULTES – DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE LA MOSQUÉE ERRAHMA DE VERVIERS.

M. le Président informe l’Assemblée que le document 20-21/303 a été soumis à l’examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n’ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l’Assemblée à l’adopter par 10 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques d'églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le Temporel des cultes, notamment l'article 19 bis y inséré par la loi du 19 juillet 1974 et modifié par la loi du 10 mars 1999 ;

Vu l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu le décret du 18 mai 2017 relatif à la reconnaissance et aux obligations des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus ;

Vu le dossier de demande de reconnaissance de la mosquée Errahma de Verviers, rue de Peinage, 30 à 4800 Verviers, Transmis par l'Exécutif des Musulmans de Belgique ;

Attendu qu'il a été transmis à l'Autorité provinciale en date du 2 mars 2021 ;

Attendu qu'une prolongation du délai pour une période de 60 jours a été sollicitée par le collège provincial afin de pouvoir émettre un avis sur la reconnaissance de ladite mosquée ;

Attendu que le délai de transmission à l'Autorité de tutelle expire en l'espèce le 2 juillet 2021 ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

ARRÊTE

Article unique. – Rend un avis favorable sur la demande de reconnaissance de la mosquée Errahma située rue du Peinage n°30 à 4800 Verviers en regard de l'état des lieux du bâtiment établi en date du 26 mars joint en annexe.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/304 : AVIS SUR LE PROJET DE BUDGET 2022 DE L'ÉTABLISSEMENT D'ASSISTANCE MORALE DU CONSEIL CENTRAL LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/304 a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 10 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu la loi du 21 juin 2002 relative au Conseil Central des Communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique, aux délégués et aux établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues ;

Vu l'arrêté royal du 17 février 2004 portant le règlement général de la comptabilité des établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues et des services d'assistance morale reconnus fixant les règles relatives à la présentation des budget et comptes ;

Vu le projet de budget 2022 arrêté le 19 avril 2021 par le Conseil d'Administration de l'Établissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège ;

Considérant que le montant de 500.000,00 € « Frais de personnel » a été surévalué ;

Attendu que le montant du crédit réservé à ces charges peut être diminué de 5.000,00 € ;

Attendu que, par conséquent, le poste « frais de personnel » doit être ramené de 500.000,00 € à 495.000,00 € ;

Considérant que le montant de 278.500,00 € « autres charges financières » a été sous-évalué ;

Attendu que le montant du crédit réservé à ces charges doit être augmenté de 1.500,00 € ;

Attendu que, par conséquent, le poste « autres charges financières » doit être porté de 278.500,00 € à 280.000,00 € ;

Considérant que dès lors il y a lieu de ramener le total des dépenses de 1.789.000,00 € à 1.785.500,00 € ;

Considérant que l'intervention provinciale doit être ramenée de 1.708.447,89 € à 1.704.947,89 € ;

Attendu qu'il a été transmis à l'autorité provinciale en date du 10 mai 2021 ;

Considérant qu'il ressort de l'examen dudit compte qu'il est conforme à la loi et à l'intérêt général ;

Attendu que ledit délai expire en l'espèce le 30 juin 2021 ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

ARRÊTE

Article unique. – Émet un avis favorable sur le budget 2022 de l'Établissement d'assistance morale du Conseil central laïque de la province de Liège, boulevard de la Sauvenière, 33 à 4000 Liège, arrêté par son Conseil d'administration le 19 avril 2021 proposant une intervention provinciale de 1.708.447,89 € et qui, après modifications, ramène l'intervention provinciale au montant de 1.704.947,89 €, cf. son analyse jointe à la présente résolution.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/305 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « ASSOCIATION DE GESTION DES DOMAINES TOURISTIQUES DU VALLON DE LA LEMBRÉE » (DTVL) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/305 a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 10 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 5 novembre 2007 avec l'asbl « Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée » (DTVL) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D’attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l’asbl « Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée » (DTVL) portant sur l’exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 5 novembre 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d’évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/306 : I.I.L.E. – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 21 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/307 : ECETIA INTERCOMMUNALE – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 22 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/308 : ECETIA FINANCES – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 22 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/309 : INTRADEL – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 24 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/310 : NEOMANSIO – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 24 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/311 : CHR CITADELLE – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 25 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/312 : CHR VERVIERS – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 29 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/313 : SPI – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 29 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/314 : ENODIA – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 29 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/315 : I.G.I.L. – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 29 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/316 : ISOSL – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 30 JUIN 2021.

M. le Président informe l'Assemblée que ces onze documents ont été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces onze documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

M. Marc MAGNERY, Conseiller provincial, intervient en visio-conférence.

Plus personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées selon les votes suivants :

- Pour le document 20-21/314 :
 - o Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
 - o Vote contre : le groupe PTB
 - o S'abstien(nen)t : /

- Pour les dix autres documents :
 - o Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
 - o Vote(nt) contre :
 - o S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte les onze résolutions suivantes :

Document 20-21/306

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de l'« Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs » S.C.R.L., en abrégé « I.I.L.E. » ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du lundi 21 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale I.I.L.E. prévue le lundi 21 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport de rémunération du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 4. – de marquer son accord sur le rapport d'évaluation écrit du Comité de rémunération.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 5. – de marquer son accord sur le rapport du Réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de marquer son accord sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 (comprenant le bilan, le compte de résultats, la liste des adjudicataires et l'annexe aux comptes annuels).

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de marquer son accord sur le montant à reconstituer par les communes.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 8. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 9. – de marquer son accord sur la décharge à donner au Réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 10. – de marquer son accord la démission d'un administrateur communal et nomination de deux administrateurs représentant la Province de Liège suite à l'admission de celle-ci comme associée au sein de l'intercommunale.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 11. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 21 juin 2021 de l'I.I.L.E. et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 12. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts d'« ECETIA Intercommunale » S.C.R.L. ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 22 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'ECETIA Intercommunale prévue le mardi 22 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de prendre acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2020.

Article 3. – de prendre acte du rapport de rémunération.

Article 4. – de prendre acte du rapport sur les prises de participations.

Article 5. – de prendre acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et de marquer son accord sur l'approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2020 – affectation du résultat.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 6. – de marquer son accord sur la décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de marquer son accord sur la décharge de son mandat de contrôle à donner au Commissaire pour l'exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 8. – de marquer son accord sur le contrôle de l'obligation visée à l'article 1532-1 bis alinéa 2 du CDLD, à savoir « *Les administrateurs participent aux séances d'information et cycles de formations organisés par l'intercommunales en application de l'alinéa 1^{er}* ».

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur le procès-verbal.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 22 juin 2021 d'ECETIA Intercommunale et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 11. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de l'Intercommunale « ECETIA Finances » SCRL ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 22 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale ECETIA Finances prévue le mardi 22 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – prendre acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2020.

Article 3. – prendre acte du rapport de rémunération.

Article 4. – prendre acte du rapport sur les prises de participations.

Article 5. – de prendre acte du rapport de distribution des dividendes du Conseil d'administration et de marquer son accord sur l'approbation de la distribution afférente à l'exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de prendre acte du rapport de gestion du Conseil d’administration et de marquer son accord sur l’approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2020 – affectation du résultat.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de marquer son accord sur la décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l’exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 8. – de marquer son accord sur la décharge de son mandat de contrôle à donner au Commissaire pour l’exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur le contrôle de l’obligation visée à l’article 1532-1 bis alinéa 2 du CDLD, à savoir « *Les administrateurs participent aux séances d’information et cycles de formations organisés par l’intercommunales en application de l’alinéa 1^{er}* ».

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de marquer son accord sur le procès-verbal.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 11. – de ne pas être physiquement représenté à l’Assemblée générale du 22 juin 2021 d’ECETIA Finances et de lui transmettre l’expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 12. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l’intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/309

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l’article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d’action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d’associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d’une société ou d’une association ;

Vu les statuts de l’« Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois » S.C.R.L., en abrégé « INTRADEL » ;

Attendu que les comptes annuels de l’exercice clôturé de la société seront soumis à l’approbation de l’Assemblée générale ordinaire du jeudi 24 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire ;

Vu les documents présentés en fonction de l’ordre du jour de l’Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l’ordre du jour de l’Assemblée générale ordinaire d’INTRADEL prévue le jeudi 24 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le rapport de gestion – Exercice 2020 : approbation du rapport de rémunération, comprenant :

- Rapport annuel – Exercice 2020 – Présentation ;
- Rapport de rémunération du Conseil – Exercice 2020 – Approbation ;
- Rapport du Comité de rémunération – Exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 3. – de marquer son accord les comptes annuels – Exercice 2020 : approbation, comprenant :

- Comptes annuels – Exercice 2020 - Présentation ;
- Comptes annuels – Exercice 2020 – Rapport du Commissaire ;
- Rapport spécifique sur les participations – Exercice 2020 ;
- Comptes annuels – Exercice 2020 – Approbation.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 4. – de marquer son accord sur les comptes annuels – Exercice 2020 – Affectation du résultat.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 5. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs – Exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de marquer son accord sur la décharge à donner au Commissaire – Exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de prendre acte que le point sur les démissions/nominations d'administrateurs est sans objet.

Article 8. – de marquer son accord sur les participations – Terranova – Capital – Participation INTRADEL – Vente.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur les participations – Sitel – Capital – Augmentation de la participation.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 24 juin 2021 d'INTRADEL et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 11. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/310

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de l'Intercommunale « NEOMANSIO » ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 24 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux administrateurs et aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale NEOMANSIO prévue le jeudi 24 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le rapport d'activités 2020 du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport du Collège des contrôleurs aux comptes.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 4. – de marquer son accord sur le bilan.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 5. – de marquer son accord sur le compte de résultats et les annexes au 31 décembre 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de marquer son accord sur le rapport de rémunération 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 8. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur le procès-verbal.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 24 juin 2021 de NEOMANSIO et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 11. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l’intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/311

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l’article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d’action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d’associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d’une société ou d’une association ;

Vu les statuts du « Centre Hospitalier Régional de la Citadelle » S.C.R.L, en abrégé « CHR Citadelle » ;

Attendu que les comptes annuels de l’exercice clôturé de la société seront soumis à l’approbation de l’Assemblée générale ordinaire du vendredi 25 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux administrateurs et au Réviseur ;

Vu les documents présentés en fonction de l’ordre du jour de l’Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l’ordre du jour de l’Assemblée générale ordinaire de l’intercommunale CHR Citadelle prévue le vendredi 25 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le remplacement d’administrateurs, à savoir :

- la cooptation de Monsieur Mehmet AYDOGDU, en remplacement de Madame Fabienne DANTINE ;
- la cooptation de Monsieur Marc SOMBREFFE, en remplacement de Monsieur Sofiane MEZIANE.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 3. – de prendre acte du rapport de rémunération 2020 du Conseil d’administration.

Article 4. – de prendre acte du rapport annuel 2020 du Conseil d’administration.

Article 5. – de prendre acte du rapport de gestion du Conseil d’administration sur les comptes, le bilan 2020 et le projet de répartition des résultats.

Article 6. – de prendre acte du rapport spécifique sur les prises de participation.

Article 7. – de prendre acte du rapport du Réviseur.

Article 8. – de marquer son accord sur les comptes 2020 et le projet de répartition des résultats.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de marquer son accord sur la décharge à donner au Réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 11. – de marquer son accord sur le Réseau hospitalier clinique locorégional : « ELIPSE, Réseau hospitalier universitaire », à savoir la création de cette société coopérative et la prise de participations du CHR Citadelle dans celle-ci.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 12. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 25 juin 2021 du CHR Citadelle et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 13. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/312

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts du « Centre Hospitalier Régional Verviers – East Belgium » S.C.R.L., en abrégé « CHR Verviers – East Belgium » ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 29 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux administrateurs et aux Contrôleurs aux comptes ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale CHR Verviers prévue le mardi 29 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de prendre acte de la note de synthèse générale.

Article 3. – de marquer son accord sur la fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du comité de rémunération.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 4. – de marquer son accord sur le rapport de rémunération.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 5. – de marquer son accord sur le rapport de gestion 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de marquer son accord sur le rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes (réviseur).

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de marquer son accord sur les comptes annuels 2020 (compte de résultats et bilan), comprenant :

- o Comptes annuels et liste des adjudicataires,
- o Rapport de gestion visé par le Code des Sociétés et des Associations 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 8. – de marquer son accord sur l'affectation des résultats.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Contrôleurs aux comptes.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 11. – de marquer son accord sur la démission et nomination des administrateurs, à savoir la nomination de M. Hasan AYDIN, en qualité d'administrateur du conseil d'administration, en remplacement de M. Didier NYSSSEN, démissionnaire.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 12. – de marquer son accord sur la prise de participation du CHR Verviers au capital de la société coopérative du Réseau Hospitalier Clinique Locorégional.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 13. – de ne pas être physiquement représenté à l’Assemblée générale du 29 juin 2021 du CHR Verviers et de lui transmettre l’expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 14. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l’intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/313

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l’article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d’action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d’associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d’une société ou d’une association ;

Vu les statuts de l’Intercommunale « SPI » S.C.R.L. ;

Attendu que les comptes annuels de l’exercice clôturé de la société seront soumis à l’approbation de l’Assemblée générale ordinaire du mardi 29 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire Réviseur ;

Vu les documents présentés en fonction de l’ordre du jour de l’Assemblée générale ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale SPI prévue le mardi 29 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur les comptes annuels au 31 décembre 2020 comprenant :

- le bilan et le compte de résultat après répartition,
- les bilans par secteurs,
- le rapport de gestion auquel sera annexé le rapport de rémunération visé par l'article L6421-1 du CDLD, le rapport annuel d'évaluation portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction et le rapport de rémunération visé par l'article 100, §1^{er}, 613 du Code des Sociétés,
- le détail des participations détenues au 31 décembre 2020 dans d'autres organismes tel que prévu dans la circulaire du 21 janvier 2019 relative aux pièces justificatives et visé aux articles L1512-5 et L1523-13 du §3 du CDLD,
- la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport du Commissaire Réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 4. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 5. – de marquer son accord sur la décharge à donner au Commissaire Réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de marquer son accord sur la formation des Administrateurs en 2019 et 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 7. – de marquer son accord sur la désignation du nouveau Commissaire Réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 8. – de marquer son accord sur la création d’une société à responsabilité limitée (SRL) dont l’objet est la mise en œuvre de la mission de la Delivery Unit TIHANGE confiée par le Gouvernement Wallon à la SPI.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 9. – de prendre acte de la présentation du résultat 2020 selon les 4 domaines d’activité stratégique de la SPI.

Article 10. – de prendre acte de la présentation de l’état d’avancement du plan stratégique 2020-2022 à décembre 2020.

Article 11. – de ne pas être physiquement représenté à l’Assemblée générale du 29 juin 2021 de la SPI et de lui transmettre l’expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 12. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l’intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de l'Intercommunale « ENODIA » Société Coopérative Intercommunale à Responsabilité limitée (SCiRL) ;

Attendu que les comptes annuels et consolidés de l'exercice clôturé de la société ne seront pas soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 29 juin 2021 mais le seront d'ici la fin de l'année 2021, en raison de la démission de PwC de son mandat de Commissaire ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Vu le rapport de carence du Conseil d'administration d'ENODIA du 25 mai 2021 relatif au non-arrêt des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2020 et au non-établissement des rapports de gestion portant sur les comptes précités ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale ENODIA prévue le mardi 29 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le rapport spécifique 2020 sur les prises de participation visé à l'article L1512-5 du CDLD.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote contre : PTB (5) : 5
- S'abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport de rémunération 2020 du Conseil d’administration établi conformément à l’article L6421-1 du CDLD.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote contre : PTB (5) : 5
- S’abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 4. – de marquer son accord sur les pouvoirs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote contre : PTB (5) : 5
- S’abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 5. – de prendre acte du rapport de carence du Conseil d’administration d’ENODIA du 25 mai 2021, relatif au non-arrêt des comptes annuels et consolidés de l’exercice 2020 et au non-établissement des rapports de gestion portant sur les comptes précités.

Article 6. – de charger, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, **un seul** de ses représentants de rapporter physiquement la présente décision à l’assemblée générale de l’intercommunale ENODIA, à savoir, Monsieur Jean-Claude JADOT.

Article 7. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l’intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/315

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de l'« Intercommunale de Gestion Immobilière Liégeoise » S.C.R.L., en abrégé « I.G.I.L. » ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 29 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale I.G.I.L. prévue le mardi 29 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le rapport de gestion du Conseil d'Administration et de ses annexes.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport du Commissaire réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 4. – de marquer son accord sur les bilan et compte de résultats au 31 décembre 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 5. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de marquer son accord sur la décharge à donner au Commissaire réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 29 juin 2021 de l'I.G.I.L. et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 8. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/316

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de l'« Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège » S.C.R.L., en abrégé « ISoSL » ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du mercredi 30 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Réviseur ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale ISoSL prévue le mercredi 30 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport du Commissaire-réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 4. – de marquer son accord sur les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 5. – de marquer son accord sur l’affectation du résultat de l’exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de marquer son accord sur le rapport de rémunération du Conseil d’administration 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 8. – de marquer son accord sur la décharge à donner au Commissaire-réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur la prise de participation au capital de la société coopérative « Elipse, Réseau hospitalier universitaire » - Réseau hospitalier clinique locorégional.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de marquer son accord sur la nomination de M. Julien ETIENNE, Conseiller communal, en qualité d’administrateur représentant la ville de Liège, en remplacement de M. Benoit DREZE.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 11. – de marquer son accord sur le procès-verbal.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (17) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 12. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 30 juin 2021 d'ISoSL et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 13. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale par courriel, pour le 18 juin au plus tard.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/317 : RESA - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE FIXÉE AU 1^{ER} JUILLET 2021.
--

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/317 a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 8 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

M. le Président informe l'Assemblée que, comme en Commission, M^{me} Valérie LUX et M. Julien VANDEBURIE, ne participent pas au vote sur ce document.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L1523-1 à L1523-25 ;

Vu les dispositions statutaires de l'intercommunale RESA S.A. ;

Considérant la convocation par laquelle RESA S.A. Intercommunale invite la Province de Liège à son Assemblée générale extraordinaire fixée le 1^{er} juillet 2021 ;

Attendu que les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Désignation du Réviseur d'entreprises pour les exercices comptables 2021 à 2023 et fixation des émoluments ;
2. Pouvoirs.

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – De prendre connaissance de la convocation à l'Assemblée générale RESA S.A. Intercommunale et de son ordre du jour ;

Article 2. – De marquer son accord sur le point 1 de l'ordre du jour relatif à la désignation du Réviseur d'entreprises pour les exercices comptables 2021 à 2023 et fixation des émoluments.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (17) – MR (13) – ECOLO (9) – CDH-CSP (5) : 44
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 3. – De marquer son accord sur le point 2 de l'ordre du jour relatif à l'approbation de la proposition de mandat donné à M. Gil SIMON, Directeur général, M. Luc MEYERS, Directeur comptable, Mme Anne JACOBS, Assistante de direction, pour accomplir les formalités nécessaires ou utiles relatives aux décisions adoptées lors de la présente Assemblée Générale, chacun avec la faculté d'agir seul et le pouvoir de substitution.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (17) – MR (13) – ECOLO (9) – CDH-CSP (5) : 44
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 4. – De communiquer la copie conforme de la présente résolution à RESA S.A. Intercommunale pour disposition.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/318 : CONVOCATIONS À LA 1^{ÈRE} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SRL « ÖFFENTLICHER WOHNUNGSBAU OSTBELGIEN » (ÖWOB), FIXÉE LE 29 JUIN 2021 À 19H45 ET À LA 2^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SRL « ÖFFENTLICHER WOHNUNGSBAU OSTBELGIEN » (ÖWOB), FIXÉE LE 29 JUIN 2021 À 20H30.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/318 a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 9 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

M. le Président informe l'Assemblée que, comme en Commission, M. Alfred OSSEMANN, ne participe pas au vote sur ce document.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le Décret du 2 mai 2019 du Parlement wallon relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de logement ;

Vu le Décret du 29 avril 2019 du Parlement de la Communauté germanophone relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de Logement ;

Vu le Décret-programme du 19 décembre 2019 de la Communauté germanophone ;

Vu le Code wallon de l'habitation durable ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Considérant la convocation par laquelle la SRL « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien » (ÖWOB) invite la Province de Liège à ses deux Assemblées générales extraordinaires fixées le 29 juin à 19h45 et à 20h30 ;

Attendu que les points inscrits à l'ordre du jour de la 1^{ère} AGE sont les suivants :

1. *Approbation du projet de fusion*
2. *Approbation du rapport du Conseil d'administration sur le projet de fusion*
3. *Approbation du rapport du commissaire-réviseur sur le projet de fusion*
4. *Après examen du quorum de présence prévu par le Code des sociétés et des associations (CSA), vote sur la fusion par absorption de la société coopérative à responsabilité limitée OFFENTLICHER WOHNUNGSBAY EIFEL, donc le siège social est situé Mühlenbachstrasse 13 à 4780 St. Vith, BCE n°0402.337.489 par ÖWOB SRL. La proposition de fusion n'est acceptée que si elle réunit 75% des voix, sans tenir compte des abstentions au numérateur ou au dénominateur*

Attendu que les points inscrits à l'ordre du jour de la 2^{ème} AGE sont les suivants :

1. *Approbation du rapport du Conseil d'administration conformément à l'article 12.102 du CSA (en liaison avec les articles 5 :121, 5 :130, §3 et 5 :134 du CSA)*
2. *Approbation du rapport du conseil d'administration conformément à l'article 5 :134 du CSA*
3. *Modification des statuts conformément à la proposition*
4. *Emission de nouvelles actions de la société ÖWOB aux actionnaires de la société ÖWBE selon le rapport d'échange conformément au projet de fusion et aux nouveaux statuts, et répartition des actions dans les classes d'actions correspondantes*
5. *Renouvellement du conseil d'administration*
6. *Détermination de la rémunération des administrateurs, du président et du vice-président.*

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – De prendre connaissance de la convocation à la 1^{ère} Assemblée générale de la SRL « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien » (ÖWOB) et de son ordre du jour.

Article 2. – De marquer son accord sur le point 1 de l'ordre du jour relatif à l'approbation du projet de fusion.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 50
- Votent pour : PS (16) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 45
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 3. – De marquer son accord sur le point 2 de l'ordre du jour relatif à l'approbation du rapport du Conseil d'administration sur le projet de fusion.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 50
- Votent pour : PS (16) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 45
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 4. – De marquer son accord sur le point 3 de l’ordre du jour relatif à l’approbation du rapport du commissaire-réviseur sur le projet de fusion.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 50
- Votent pour : PS (16) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 45
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 5. – De prendre connaissance de la convocation à la 2^{ème} Assemblé générale de la SRL « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien » (ÖWOB) et de son ordre du jour.

Article 6. – De marquer son accord sur le point 1 de l’ordre du jour relatif à l’approbation du rapport du conseil d’administration conformément à l’article 12 :101 du CSA (en liaison avec les articles 5 :121, 5 :130, §3 et 5 :134 du CSA).

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 50
- Votent pour : PS (16) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 45
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – De marquer son accord sur le point 2 de l’ordre du jour relatif à l’approbation du conseil d’administration conformément à l’article 5 :134 du CSA.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 50
- Votent pour : PS (16) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 45
- Vote(nt) contre : /
- S’abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 8. – De communiquer la copie conforme de la présente résolution à la SRL « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien » (ÖWOB) pour disposition.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/319 : PARTICIPATIONS – SOCIÉTÉS DE LOGEMENT – SCRL ÖEWBE ET SRL ÖWOB – CESSION DES PARTS DE LA RÉGION WALLONNE – RENONCIATION AU DROIT DE PRÉEMPTION.

M. le Président informe l’Assemblée que le document 20-21/319 a été soumis à l’examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 9 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

M. le Président informe l'Assemblée que, comme en Commission, M. Alfred OSSEMANN, ne participe pas au vote sur ce document.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le Décret du 2 mai 2019 du Parlement wallon relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de logement ;

Vu le Décret du 29 avril 2019 du Parlement de la Communauté germanophone relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de Logement ;

Vu le Décret-programme du 19 décembre 2019 de la Communauté germanophone ;

Vu le Code wallon de l'habitation durable ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu les statuts des deux sociétés de logement ÖEWBE et ÖWOB ;

Considérant le courrier par lequel la SCRL « Öffentlicher Wohnungsbau Eifel » (ÖEWBE) invite la Province à se prononcer sur la décision relative à la renonciation des actions et parts de la Région wallonne dans les deux sociétés de logement précitées ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article unique. – De marquer son accord sur la renonciation de la Province à son droit de préemption concernant les parts et les actions cédées par la Région wallonne à la Communauté germanophone.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 50
- Votent pour : PS (16) – MR (14) – ECOLO (10) – CDH-CSP (5) : 45
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : PTB (5) : 5
- Unanimité.

En séance à Liège, le 17 juin 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021.

6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 17h05'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

PROVINCE DE LIEGE
DIRECTION GENERALE
PROVINCIALE
GREFFE PROVINCIAL

DGP-CONS/2021-04446

Séance du Collège provincial de Liège, en date du 10 juin 2021, à laquelle assistent :
Président avec voix délibérative : M. L. GILLARD, Député provincial ;
Membres avec voix délibérative : M^{me} K. FIRQUET, M. A. DENIS, M^{me} M. BRODURE-WILLAIN, M. C. KLENKENBERG Députés provinciaux ;
M. L. GILLARD, étant rapporteur ;
Directrice générale provinciale : Marianne LONHAY
M^{me} C. DELCOURT, Commissaire d'arrondissement, suppléant
M. H. JAMAR, Gouverneur, en sa qualité de Commissaire du Gouvernement wallon.

LE COLLEGE PROVINCIAL DE LIEGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Vu les dispositions de la sous-section 2 de la section 3 du chapitre 2 du titre 1^{er} du livre II du C.D.L.D. qui organise les réunions et délibérations des Collèges des provinces wallonnes ;

Vu le décret wallon du 1^{er} avril 2021, publié au Moniteur Belge le 12 avril 2021, prolongeant jusqu'au 30 septembre 2021 les règles fixées dans les décrets du 1^{er} octobre 2020 organisant la tenue des réunions des organes des organes communaux et provinciaux et plus particulièrement son article 5 qui pose que :

« Jusqu'au 30 septembre 2021, les séances du Conseil provincial peuvent se tenir de manière virtuelle, par téléconférence ou vidéoconférence, par décision du collège provincial ».

Attendu que le Collège provincial de Liège souhaite assurer le fonctionnement sans discontinuité et de la manière la plus collégiale possible du Conseil provincial de Liège nonobstant les restrictions sanitaires en vigueur et l'impossibilité éventuelle, pour certains de conseillers, d'assister physiquement à ses réunions en raison des règles de protection et de prévention sanitaires édictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 ;

Statuant à l'unanimité, à huis-clos.

ARRETE

Article 1^{er} : La séance du Conseil provincial de Liège du jeudi 17 juin 2021 se tiendra de manière virtuelle par vidéoconférence, conformément aux dispositions de l'article 5 §1^{er} in fine du décret wallon du 1^{er} avril 2021 organisant jusqu'au 30 septembre 2021, la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux ;

Article 2 : Conformément à l'article 5 du décret précité, la Directrice générale provinciale, sous la responsabilité du Collège provincial, veille au bon déroulement de la séance virtuelle.

Article 3 : Une copie du présent arrêté sera jointe pour demeurer annexée au P.V. de la séance du Conseil précitée.

Pour le Collège provincial,

La Directrice générale provinciale
Marianne LONHAY

Le Député provincial –Président
Luc GILLARD

Pour expédition,
Liège, le 10/06/2021
La Directrice générale provinciale



Marianne LONHAY.